

faiss Etablissement horticole
FULLY Téléphone (026) 6 23 16
Plantes et fleurs en toute saison

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

LE SEUL QUOTIDIEN DU MATIN DE LA VALLEE DU RHONE
TELEPHONE (027) 2 31 51 - CCP 19 - 274 - PUBLICITE : PUBLICITAS, TELEPHONE (027) 3 71 11 - LE NUMERO 30 CENTIMES

CARROSSERIE

TORSA
TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
BIERE SION VIÈGE

Premier tour des élections présidentielles françaises — Premier succès de M. Pompidou — Echec de M. Poher — Déconfiture de la gauche non communiste.

MALGRÉ SES DÉCLARATIONS DE CETTE NUIT, M. POHER PEUT-IL, LOGIQUEMENT, MAINTENIR SA CANDIDATURE POUR LE DEUXIÈME TOUR ?

A 1 heure du matin, on connaissait les résultats de la Métropole, de la Corse et de certaines îles comme La Réunion. Par contre, on ne connaît qu'aujourd'hui le choix décidé par les citoyennes et citoyens d'autres départements d'Outre-Mer, comme la Guadeloupe, qui représentent 515 000 inscrits. L'incidence de cette petite inconnue ne peut être que de l'ordre de 1 % pour tel ou tel candidat. Elle ira même vers un renforcement probable des chiffres obtenus en Métropole, soit par le candidat de la majorité, soit par celui des communistes.

M. Rocard et 1 % respectivement à MM. Ducatel et Krivine. Quand nous disions que l'Institut Français d'Opinion Publique avait sensiblement amélioré son système d'investigation et que sa marge d'erreurs ne se situait qu'entre 0 et 5 %, nous ne nous trompions guère. Voici en effet les résultats officiels

tels que connus à 2 heures, ce matin, et concernant 28 998 345 inscrits. Les votants représentent 22 626 461, soit en chiffres ronds 78 % de participation effective, alors que les estimations étaient, samedi, de 78 à 80 %. Et maintenant les résultats individuels basés, eux, sur les bulletins valaisans au nombre de 22 336 567 :

M. Rocard, et 1 à 2 % pour les deux derniers, MM. Ducatel et Krivine. On constatera que les pourcentages définitifs se situent effectivement tous à l'intérieur de ces fourchettes. Les hommes politiques ont désormais confiance en ces formidables calculs qui ne peuvent être réalisés que par les ordinateurs. Ceci est tellement vrai qu'à partir de 21 heures déjà, on pouvait entendre la plupart des leaders politiques français commenter ces pourcentages électroniques, comme s'il s'agissait des résultats définitifs.



Il a raison d'être satisfait

Candidat	Voix	%	IFOP samedi
1. M. Georges Pompidou, gaulliste,	9 858 824	44,14	43 %
2. Alain Poher, centriste	5 221 022	23,38	25 %
3. Jacques Duclos, communiste	4 787 665	21,43	20 %
4. Gaston Defferre, SFIO	1 130 050	5,06	6 %
5. Michel Rocard, socialiste	815 512	3,65	4 %
6. Louis Ducatel, hors parti	285 736	1,28	1 %
7. Alain Krivine, trotskyste	237 758	1,06	1 %

Force nous est d'admettre, d'après le tableau comparatif ci-dessus, que, par rapport aux derniers sondages de l'IFOP, la marge maximum d'erreurs n'est que de 1,62 % pour le résultat de M. Poher. Elle est de 1,43 % pour M. Duclos, de 1,14 % pour M. Pompidou, de 0,94 % pour M. Defferre, de 0,35 % pour M.

Rocard, de 0,38 % pour M. Ducatel et de 0,06 % pour le clown Krivine. C'est vraiment remarquable. Quant aux fourchettes données par le même IFOP, hier soir, à 20 heures précises, elles étaient de 42-45 % pour M. Pompidou, 22-25 % pour M. Poher, 20-22 % pour M. Duclos, 4-5,5 % pour M. Defferre, 3,5-4,5 % pour

Un Pompidou très fort, face à un Poher affaibli

L'analyse des résultats individuels nous apprend qu'il faut toutes les voix obtenues par le centriste Poher et le communiste Duclos pour équivaloir celles du seul ancien premier ministre gaulliste. Il s'agit donc d'un succès certain pour M. Pompidou et d'un échec pour le président intérimaire de la République. Ici encore, l'on peut faire des comparaisons, mais cette fois par rapport aux premières élections présidentielles par le suffrage universel qui ont eu lieu en décembre 1965. Il y avait aussi 7 candidats qui, à 2 heures du matin, dans la nuit du dépouillement du premier tour, avaient atteint respectivement les % suivants :

M. De Gaulle	43,96
Mitterrand	32,04
Lecanuet	15,78
Tixier-Vignancourt	5,31
Marcihacy	1,74
Barbu	1,17

Le principal rival du général avait donc obtenu, grâce notamment à l'absence d'un candidat communiste, près de 10 % de voix en plus que M. Poher, aujourd'hui.

D'un autre côté, M. Mitterrand avait récolté plus du double des voix que son suivant immédiat, M. Lecanuet. Cette fois, le troisième, M. Duclos, n'a même pas 500 000 voix de moins que M. Poher.

Face à la criante vérité de ces chiffres, l'ancien président du Sénat, puisqu'il a déclaré vouloir être le candidat de la grande majorité des Français, aurait dû annoncer, cette nuit déjà, son désistement, ceci d'autant plus que son programme politique en 12 points n'est pas tellement éloigné des objectifs essentiels de la majorité. Par contre, toute la politique nationale et occidentale de M. Poher est à l'image d'une vraie démocratie chrétienne anti-marxiste.

Or, par une déclaration faite peu avant minuit, il a bel et bien maintenu (pour le moment du moins) sa candidature face au solide M. Pompidou. C'est décevant.

Comment veut-on reprocher à la majorité de ne pas être fidèle à elle-même ou à Charles De Gaulle, lorsque l'on se trahit soi-même.

Il est en effet évident que pour être élu, M. Poher doit compter sur toutes les voix communistes et socialistes y compris celles du farfelu Krivine. Cet apport serait alors plus important que les siennes propres réalisées hier.

Comment pourrait-il alors appliquer son fameux programme démocrate-chrétien en ayant été pratiquement élu par tous les marxistes de France ? C'est inconcevable.

M. Poher a jusqu'à jeudi soir pour revenir sur sa décision. Dans l'ordre actuel des choses, il serait infiniment souhaitable que ce soit carrément le deuxième vainqueur du jour, le communiste Jacques Duclos, qui parte au combat avec tous ses acolytes contre M. Pompidou.

C'est d'ailleurs ce que souhaite le député du Cantal lui-même. En effet, le leader gaulliste, dans sa déclaration

nocturne, a d'abord remercié les électeurs et électrices mais, immédiatement après, il a moralement tendu la main à M. Poher en lui demandant de rallier la forte majorité anti-marxiste de la France, pour faire, une fois de plus, front commun, dans l'intérêt de la stabilité politico-économique du pays. Entouré par des politiciens de la IVe République, il est douteux que M. Poher se laisse convaincre par ce sage et chevaleresque appel.

Les communistes se sont regroupés en disloquant le reste de la gauche

M. Duclos, en collectant presque le 22 % des suffrages exprimés, apporte la preuve que les communistes ont refait le plein de leurs voix perdu après les émeutes de l'année dernière. Ils se sont en effet relevés du cuisant échec des récentes élections législatives, ceci malgré, notamment, les si tragiques événements de Tchécoslovaquie. Les Russes ont raison de dire que l'oubli du monde occidental est aussi rapide qu'est grande son égoïste opulence. Pourquoi alors s'étonner que fleurissent les anarchistes qui secouent régulièrement et en mesure un Occident apathique ?

Quand il se réveillera, ce sera probablement trop tard. Cette fois, ce sont les socialistes français qui ont fait les frais de leurs pitoyables discords.

MM. Defferre et Rocard totalisent moins de 2 000 000 de voix, c'est-à-dire un faible 9 %. C'est une sévère correction ! et ils ne l'ont pas volée.

Les mécontentes de la gauche non communiste ont toujours profité à l'extrême gauche, sans rien enlever, heureusement, au centre et à la droite démocratique.

M. Pompidou doit triompher le 15 juin

La majorité gaulliste attaque, aujourd'hui, la deuxième et décisive phase de préparation des élections présidentielles avec une combativité et un moral renforcés.

M. De Gaulle, en 1965, était dans une position moins confortable. Or, il a obtenu le 57 % de votants au deuxième tour.

Nous pensons que l'excellent Georges Pompidou fera en tous les cas aussi bien, surtout si M. Poher ajoute des erreurs à celles commises ces derniers jours. Ce sera fort bien ainsi.

L'ancien premier ministre est, non seulement très largement supérieur au président intérimaire de la République comme chef d'Etat, mais il est, actuellement, le seul capable de faire oublier relativement vite la dictature de l'illustre et irascible vieillard de Colombelles-Deux-Eglises.

Votation fédérale: le peuple suisse refuse la loi sur l'EPUL à 2 contre 1. Et maintenant ?

Le meilleur commentaire possible sur ce résultat nous le trouvons dans la déclaration faite par M. Tschudi sur les suites qu'aura ce scrutin. Relevons simplement qu'il est dommage qu'une telle affirmation n'intervienne qu'après le vote. Si M. Tschudi avait dit cela lors de l'élaboration de la loi, le débat n'aurait pas pris la tournure « antagonisme Suisse alémanique - Suisse romande » que certains ont pris plaisir à soulever.

légaphique suisse par le conseiller fédéral Tschudi. Si la loi a été rejetée sur le plan suisse, a constaté le chef du Département de l'intérieur, elle a été acceptée par les Romands, par 31 800 voix contre 23 400 en chiffre rond. Or cette loi avait été élaborée d'entente avec le canton de Vaud. Elle prévoyait une égalité intégrale des deux écoles polytechniques, tout en respectant le génie propre de l'EPUL.

que l'on renonce au développement de l'école lausannoise, dont l'avenir n'est marqué par aucune incertitude. Les appréhensions à ce sujet peuvent être aisément dissipées et il n'y a pas lieu de parler d'un nouveau malaise entre la Suisse romande et la Suisse alémanique.

N.d.l.r. : Disons simplement en passant que le canton de Vaud (avec 18 % de participation seulement) et le canton de Neuchâtel ont été les seuls à accepter. Quant à notre canton, il a battu le record des records d'abstention en Valais avec 14,1 % seulement de votants. (Voir aussi en page 14).

Même sans base légale, a encore déclaré M. Tschudi, les engagements de la Confédération doivent et peuvent être respectés dans cet esprit. Le vote négatif du peuple ne signifie nullement

Les conservateurs chrétiens-sociaux demandent un régime transitoire Création de bases légales permettant sans retard l'égalité entre Zurich et Lausanne

BERNE — Les organes directeurs du parti conservateur chrétien-social suisse et le groupe conservateur chrétien-social de l'Assemblée fédérale ont examiné la situation créée par le rejet de la loi EPF et discuté la question de savoir comment le problème de l'université et de l'instruction doit maintenant être traité sur le plan législatif. Compte tenu des points de vue exprimés au cours de la vive campagne qui a précédé la votation, ils ont décidé à l'unanimité de faire déposer au début de la session d'été des Chambres fédérales convoquée pour lundi soir 2 juin, la motion suivante, de même teneur, par M. Paul Eisenring au Conseil national et par M. Gotthard Odermatt au Conseil des Etats.

polytechnique fédérale de Zurich demeurent régies par la loi de 1854. En même temps, la mise sur un pied d'égalité légale de l'EPUL (école polytechnique de l'université de Lausanne), reprise contractuellement par la Confédération, avec l'EPF de Zurich, n'a pas été réalisée.

1) Afin de créer des bases légales claires et uniformes pour les deux écoles polytechniques et de les mettre sans retard sur un pied d'égalité dans tous leurs rapports, le Conseil fédéral est chargé de soumettre le projet d'un acte législatif cette année encore au Parlement dans le sens d'un régime transitoire d'une durée limitée.

2) En même temps, le Conseil fédéral est chargé — en confirmation de la motion Eisenring du 8 décembre 1967 qu'il a acceptée sous forme de postulat à la séance du Conseil national

du 1er octobre 1968 — d'entreprendre sans tarder les travaux préparatoires en vue de la révision totale de la loi EPF et d'instituer à cet effet une commission d'experts comprenant tous les cercles intéressés, notamment aussi les professeurs, assistants et étudiants, et de soumettre le projet de loi ad hoc dès que possible au Parlement.

3) Entretemps, il conviendra de tenir compte autant que faire se peut des demandes sérieuses et fondées des professeurs, assistants et étudiants tendant à avoir voix au chapitre dans les questions touchant l'université, cela par voie de révision et d'adaptation des ordonnances et règlements en vigueur en la matière ainsi que — dans le sens d'essais pragmatiques pour une bonne part — par celle d'une pratique correspondante.

« La loi fédérale sur les écoles polytechniques fédérales ayant été rejetée, l'organisation et la structure de l'école

CINEMAS

Sierre Casino
Lundi 2 juin à 20 h. 30, jeudi matinée à 14 h. 30
Explosif, survolté
UN CERTAIN M. BINGO
Stewart Granger, Peter Van Eyck, Daniella Bianchi
Technicolor - Techniscope
18 ans révolus

Sion Arlequin
Du lundi 2 juin au jeudi 5 juin Fête-Dieu, matinée
Giuliano, Fernando Sancho, dans
LE RETOUR DE RINGO
Tout est possible pour Ringo
Parlé français - 16 ans révolus

Sion Lux
Du lundi 2 juin au jeudi 5 juin Fête-Dieu, matinée
Marie-France Boyer, Ben Carruther, dans
L'INCONNU DE SANDIGOR
J'aime ce film parce qu'il est jeune et plein d'interventions (Claude Lelouch)
Parlé français - 18 ans révolus

Sion Capitole
Du lundi 2 juin au jeudi 5 juin
Robert Vaughn, Jack Palance, dans
L'ESPION AU CHAPEAU VERT
Les toutes dernières aventures de Napoléon Solo
Parlé français - Métrocolor
16 ans révolus

Ardon Cinéma
Aujourd'hui : relâche
Jeudi, samedi et dimanche
EL DORADO

Fully Michel
Aujourd'hui : relâche
Mercredi et jeudi - 16 ans révolus
Des aventures... De l'action...
LE MASSACRE D'HUDSON RIVER

Martigny Etoile
Dès ce soir lundi - 16 ans révolus
Francis Blanche et Claude Rich dans
LES COMPAGNONS DE LA MARGUERITE
C'est à pleurer de rire !

Martigny Corso
Lundi 2 et mardi 3 juin - 16 ans révolus
Le plus vertigineux des films d'aventures
LE MASSACRE D'HUDSON RIVER
avec George Martin et Luis Marin

Monthey Montheolo
Lundi 2 juin
Raquel Welch, John Richardson
UN MILLION D'ANNEES AVANT J.-C.
Rétrospective de la naissance du monde !
Fascinant - En couleurs - dès 16 ans révolus

SUPERMAN



2 juin MEMENTO

SIERRE
Pharmacie de service. — Pharmacie Zen Ruffinen, tél. 5 10 29.
Hôpital d'arrondissement : Heures de visite: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital soit à la clinique.
Clinique Sainte-Claire : Heures de visite : semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Samaritains : Dépôt d'objets sanitaires. Tél. 5 17 94 (heures des repas).
Ambulance : SAT, tél. 5 63 63.
Dépannage de service : Jour et nuit tél. 5 07 56.
La Locanda, cabaret dansant. Tous les soirs : programme d'attractions internationales. Un orchestre réputé mène la danse de 20 h. 30 à 2 h. Entrée libre.
Bar du Bourg. — Fête c. la bière, avec le Slovenia Quintette.
Riverboat. — Cave de jazz unique en Valais. Tous les samedis concert.

SION
Pharmacie de service. — Pharmacie de la Poste, tél. 2 15 79.
Dès la fermeture, tél. 2 67 16.
Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant, s'adresser au 11.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. — Appeler le No 11.
Chirurgien de service. — Du 31 mai au 6 juin, 18 heures, Dr Morand, tél. 2 18 12.
Hôpital régional. — Permanence médicale assurée pour tous les services
Horaire des visites aux malades : tous les jours de 13 à 16 heures. — Tél. (027) 3 71 71.
Ambulance : Michel Sierro, tél. (027) 2 56 56 et 2 54 63.
Dépannage de service : Michel Sierro, 2 56 56 et 2 54 63.
Taxis officiels de la ville de Sion : avec service permanent et station centrale gare CFF. Tél. 2 33 33.
Pompes funèbres Voeffray. — Tél. 2 28 30.
Pompes funèbres Michel Sierro. Tél. 2 56 56 et 2 54 63.
Maternité de la Pouponnière : Visites autorisées tous les jours de 10 à 12 heures ; de 13 à 16 heures et de 18 à 20 h. 30. Tél. 2 15 66.
Œuvre Sainte-Elisabeth (Refuge pour mères célibataires). Toujours à disposition. Pouponnière valaisanne. — Tél. 2 15 66.
Samaritains : Dépôt d'objets sanitaires 42, rue des Creusets. Michel Sierro, ouvert tous les jours de 13 h. à 18 h. sauf samedi et dimanche. Tél. 2 59 59 et 2 54 63.
Service officiel du dépannage du 0,8% — ASCA, par Jérémie Mabillard, Sion. Tél. 2 38 59 et 2 23 95.
Centre de consultations conjugales. — 21, avenue de la Gare. Ouvert du lundi au vendredi y compris, de 9 à 17 heures, sans interruption. Tél. 2 35 19. Consultations gratuites.
Carrefour des Arts. — Exposition de Ferdinand Giauque, prolongation jusqu'au 5 juin.
Dancing de la Matze. — Tous les soirs José Marka et son orchestre. Lundi, fermeture hebdomadaire.
Le Galion, cabaret-dancing. — La grande formation Neubel et ses sept musiciens et sa danseuse marocaine.
Musée de la Majorie — Sion — Exposition de l'Association valaisanne des artistes. Ouverte tous les jours sauf le lundi, jusqu'au 30 juin.
Mayens de Sion. — Tous les dimanches messe à 8 heures au Bon Accueil.
Montorge. — Dimanche 8 juin : Coupe de la jeunesse, concours de pêche, pour garçons et filles en-dessous de 16 ans. Début du concours, 8 h. 30. Inscriptions sur place au prix de 3 fr., dîner compris.
C.S.F.A. - Sion. — Réunion le 3 juin, 18 h. 30 au bar Atlantic, renseignements et inscriptions pour course du mois du 8 juin et cours de varappe.

MARTIGNY
Pharmacie de service. — Pharmacie Boissard, tél. 2 27 96.
Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Martigny. Tél. 2 26 05.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours fériés : se renseigner au No 11.
Service de dépannage. — Du 2 au 5 juin, carrosserie Granges, tél. 2 26 55. Le service débute à 18 heures et se termine le lendemain matin à 7 heures. Dépannage également le dimanche.
Alcooliques anonymes (AA). — S.O.S. d'urgence : tél. (026) 2 11 55 et 2 13 17 ; (027) 8 16 79.
Manoir. — Exposition chasse et pêche jusqu'au 24 août ; ouverte tous les jours de 9 à 12 heures et de 14 à 19 heures.

SAINT-MAURICE
Pharmacie de service. — Pharmacie Gaillard. Tél. 3 62 17.
Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, veuillez vous adresser à la clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.
Samaritains. — Dépôt de matériel sanitaire, Mme Beytrison, rue du Collège. Tél. 3 63 90.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours fériés. — Se renseigner au No 11.
Pompes funèbres. — Albert Dirac, tél. 3 62 19 ; François Dirac, tél. 3 65 14. Claudine Es-Borrot, tél. 3 70 70.
C.A.S., groupe de Saint-Maurice. — 28 et 29 juin : La Tourche - Dent-de-Morcles.

MONTHEY
Pharmacie de service. — Pharmacie Raboud, tél. 4 23 02.
Médecin de service : Service médical jeudi après midi, dimanche et jours fériés. Tél. 4 11 92.
Samaritains : Matériel de secours à disposition. Tél. 4 11 05 ou 4 25 18.
Ambulance : Tél. 4 20 22.
Hôpital régional. — Visites tous les jours de 14 à 16 heures. Tél. 4 28 22.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours fériés. — Se renseigner au No 11.
Dancing Treize Etoiles. — Ouvert jusqu'à 2 heures. Fermé le lundi.
Vieux-Monthey. — Ouverture du musée le 1er et le 3e dimanche du mois, de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h.

VIEGE
Pharmacie de service. — Pharmacie Fux, tél. 6 21 25.
Médecin de service. — Dr Kaisig, tél. 6 23 24.
Ambulance. — André Lambrigger, tél. 6 20 85.
Andenmatten et Rovina. Tél. 6 36 24 (non-réponse 6 22 28).
Service de dépannage. — Garage Albrecht, tél. 6 21 23 ; Garage Touring, tél. 6 25 62.

BRIGUE
Pharmacie de service. — Pharmacie Meyer, tél. 3 11 60.
Médecin de service. — Dr Grandi, tél. 3 29 46.
Ambulance. — André Lambrigger, Naters, tél. 3 12 37.
Dépôt de pompes funèbres. — André Lambrigger, tél. 3 12 37.
Patrouilleur du Simplon du TCS. — Victor Kronig, Glis. Tél. 3 18 13.
Atelier de réparations et dépannages TCS. — Garage Moderne, tél. 3 12 81.

Avalanches en Valais. — Secours en montagne : tél. (027) 2 56 56.



Sur nos ondes

TV: Notre sélection du jour

VERDICT
Une nuit de 1962, à Saint-Germain-des-Prés, un commerçant sort avec sa femme d'un restaurant, elle est bousculée par un jeune homme, le mari est poignardé.

Lyon. Un jeune homme raccompagne sa sœur, après une soirée. Ils rencontrent de jeunes voyous. Le garçon est poignardé.

Partant de ces deux faits divers réels, Armand Jammot a écrit le scénario d'une histoire criminelle, un peu différente. Le père d'un garçon de 20 ans est assassiné par un autre garçon du même âge. Ce dernier à sa sortie de prison sera tué, à son tour, par le fils de sa victime. Lequel des deux garçons est le plus coupable ?

A cette question les spectateurs répondront ainsi que les membres d'un jury comprenant Georges Simenon, Benjamin Romieux, Me Gilbert Baechtold, Claude Pahud et Anne-Marie Burger.

« Verdict » est une émission généralement bien faite, réalisée pour la Télévision française, 2e chaîne, reprise quelques mois ou quelques années après par notre télévision.

L'Ensemble Mw2, de Cracovie, est un groupement qui ne joue que de la musique moderne d'avant-garde même. Origine polonaise. Il ne faut plus espérer entendre une musique mélodique. Expérience de laboratoire.

Télémaque.

TELEVISION

Suisse romande 16.45 Entrez dans la ronde. 17.05 La boîte à surprises. 18.00 Bulletin de nouvelles. 18.05 Cours d'anglais. 18.20 Livres propos. 18.30 Bonsior. 19.00 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.05 Football sous la loupe. 19.40 Carrefour. 20.00 Téléjournal. 20.20 C'était hier. 20.40 Verdict. 22.05 Musique du XXe siècle. 22.45 Téléjournal.

Suisse alémanique 18.15 Télévision éducative. 18.44 Fin de journée. 18.50 Téléjournal. 19.00 L'antenne. 19.25 Téléports. 20.00 Téléjournal. 20.20 (C) Hits à gogo. 21.05 Quatre personnages en quête d'auteur. 21.50 Téléjournal. 22.00 Cours de russe.

RADIO

SOTTENS 6.00 Bonjour à tous ! Informations. 7.00 Miroir-première. 8.00 Informations. 8.30 Revue de presse. 9.00 Informations. 9.05 A votre service ! 10.00, 11.00 Informations. 11.05 Crescendo. 12.00 Informations. 12.05 Aujourd'hui. 12.25 Quatre à quatre. 12.30 Miroir-midi. 12.45 Chère Elise. 13.00 Musicolor. 14.00 Informations. 14.05 Réalités. 14.30 La terre est ronde. 15.00 Informations. 15.05 Concert chez soi. 16.00 Informations. 16.05 Le rendez-vous de 16 heures. 17.00 Informations. 17.05 Tous les jeunes ! 17.55 Roulez sur l'or ! 18.00 Informations. 18.05 Le micro dans la vie. 18.40 Sports. 18.55 Roulez sur l'or ! 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Bonsior les enfants ! 19.35 Photo-souvenir. 20.00 Magazine 69. 20.20 Un gosse aux yeux fous. 21.10 Quand ça balance ! 22.10 Découverte de la Littérature et de l'Histoire. 22.30 Informations. 22.35 Sur les scènes du monde. 23.00 La musique contemporaine en Suisse. 23.25 Miroir-dernière.

SECOND PROGRAMME 12.00 Midi-musique. 16.00 Kammermusik. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Tous les jeunes ! 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Informations. 20.15 Pour les enfants sages ! 20.30 Regards sur le monde chrétien. 20.45 Compositeurs favoris. 21.45 Le chœur de la Radio suisse romande. 22.05 Au cœur de l'insolite. 22.30 Actualités du jazz.

BEROMUNSTER Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00, 16.00, 23.25. 6.10 Bonjour. 6.20 Musique récréative pour jeunes et vieux. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-radio. 8.30 Orch. de la BOG, 9.00 Correspondance et anecdotes du monde de la musique. 10.05 Images. 10.20 Radiosolaire. 10.50 Quatre petites pièces d'orchestre. 11.05 Carrousel. 12.00 Piano et banjos. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Orch. récréatif de Beromunster. 15.05 Duo de cithares. 15.30 Souvenirs de C. Zürcher. 16.05 Orchestre Reinhardt. 17.00 Chansons de Sardaigne. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Informations. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Concert sur demande. 21.20 La Pompadour, ou Les splendeurs et misères d'une revue féminine. 22.15 Inf. 22.30-23.25 Sérénade pour Suzanne.

MONTE-CENERI Inf. à 7.15, 8.00, 10.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00. 5.30 Un orchestre. 6.10 Musica-stop. 6.37 Pairs et impairs. 6.48 Lois et sentences. 7.00 Musique variée. 8.40 Concertino. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique variée. 12.30 Inf. 13.00 Intermédiaire. 13.05 Feuilleton. 13.20 Orchestre Radiosa. 13.50 Saxophone. 14.10 Radio 2-4. 16.05 Isabeau, opéra. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 Chansons d'aujourd'hui et de demain. 18.30 Solistes. 18.45 Chronique de la Suisse italienne. 19.00 Slows. 19.15 Inf. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 La semaine sportive. 20.30 Opéras. 21.30 Musique de danse. 22.05 Case postale. 22.35 Petit bar. 23.00 Inf. 23.20-23.30 Nocturne.

Rip Kirby



Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

LUNDI-SPORT

SPORT-TOTO : 1 1 1 2 x 2 x 2 x 1 x 1 2

LNA: 3 équipes à 20 pts

	J	G	N	P	p.-c.	Pts		
1. Bâle	25	12	10	3	45-26	34	Bâle - Lausanne	4-0
2. Lausanne	25	14	5	6	67-42	33	Bellinzona - Chx-de-Fds	2-1
3. Young Boys	25	12	6	7	49-35	30	Bienne - Winterthour	5-1
4. Zurich	25	11	6	8	57-36	28	St-Gall - Young Boys	1-1
5. Lugano	25	11	6	8	37-26	28	Servette - Lucerne	1-2
6. Bellinzona	25	10	8	7	37-39	28	Sion - Lugano	1-1
7. Bienne	25	9	8	8	51-56	26	Grasshoppers - Zurich	0-1
8. Servette	25	8	7	10	31-39	23		
9. Grasshopp.	25	7	8	10	41-45	22		
10. St-Gall	25	6	10	9	29-37	22		
11. Ch.-de-Fds	25	5	10	10	49-51	20		
12. Sion	25	7	6	12	38-48	20		
13. Winterthour	25	4	12	9	26-42	20		
14. Lucerne	25	6	4	15	33-68	16		

La soirée de samedi fut mémorable. On attendait beaucoup du choc-phare Bâle-Lausanne, qui tint toutes ses promesses, puisque 46 000 spectateurs y assistèrent et la victoire revint aux Rhénans sur un score éloquent de 4-0. Lausanne a certainement perdu le titre, car il recevra Bienne pour le dernier match, alors que Bâle s'en ira à Lucerne. C'est dire que les hommes de Benthaus termineront en beauté le championnat. Mais le sprint au bas du classement laisse supposer un match d'appui à la lecture des résultats enregistrés. Trois équipes totalisent 20 points, soit La Chaux-de-Fonds, Winterthour et Sion. Seule cette dernière a remporté un point de son duel avec Lugano, adversaire très docile... Manquant totalement d'efficacité, les attaquants séduits n'ont pas réussi à s'octroyer les deux points nécessaires. La dernière journée du championnat sera donc décisive. Winterthour a subi une sévère défaite par les Biennois (5-1), alors que Grasshoppers n'a pas réussi à remonter le petit handicap d'un but, marqué par Quentin à la première minute de jeu. Quant aux hommes de Vincent en déplacement à Bellinzona, ils ont dû s'incliner sur le score de 2 à 1, avec un but marqué par Wulf, alors que Frigerio signait les deux des Tessinois. On peut donc considérer que Grasshoppers et Saint-Gall (match nul avec YB), totalisant 22 points, peuvent se permettre de lâcher un point lors de la dernière journée, mais pas plus (La Chaux-de-Fonds - Grasshoppers et Lugano - Saint-Gall). Quant à Winterthour, il aura l'avantage de son terrain pour recevoir Bellinzona. Sion aura la tâche la plus difficile; prendre deux points à Zurich sur le stade du Letzigrund ne sera pas chose facile. En cas de victoire séduoise (ce que nous souhaitons) et de succès de Winterthour, c'est fort regrettable, mais La Chaux-de-Fonds se trouve être l'équipe en plus mauvaise posture, car même avec un point, elle serait reléguée avec Lucerne. Ainsi, la Romandie perdrait un de ses représentants, qui ne le mérite nullement.

LNB: Fribourg promu

	J	G	N	P	p.-c.	Pts		
1. Wettingen	25	14	6	5	45-24	34	Baden - MendrisioStar	0-1
2. Fribourg	25	12	9	4	43-24	33	Chiasso - Wettingen	2-2
3. Brühl	25	9	11	5	45-34	29	Etoile Carouge - UGS	1-0
4. Xamax	25	12	4	9	40-32	28	Fribourg - Aarau	2-2
5. Chiasso	25	10	8	7	30-33	28	Thoune - Young-Fellows	2-0
6. Granges	25	10	6	9	45-34	26	Xamax - Granges	1-2
7. Young Fell.	25	8	10	7	31-36	26	Soleure - Bruhl	1-4
8. Aarau	25	9	7	9	32-31	25		
9. Thoune	25	10	3	12	31-29	23		
10. Mendrisio	25	8	7	10	22-34	23		
11. Etoile-Car.	25	7	8	10	26-32	22		
12. U.G.S.	25	5	9	11	20-34	19		
13. Baden	25	5	8	12	17-33	18		
14. Soleure	25	6	4	15	27-44	16		

Les choses se précisent. Wettingen, leader, a partagé l'enjeu avec Chiasso alors que Fribourg, grâce à son point remporté aux dépens d'Aarau, accompagnera Wettingen en ligue supérieure. Un grand bravo à cette équipe romande en LNA. Au bas du classement, Baden a succombé dans les dernières minutes contre Mendrisio. De son côté, Soleure est relégué. Il a à nouveau essuyé une défaite contre Bruhl, le condamnant définitivement. Qui l'accompagnera Wettingen en ligue supérieure. Un grand bravo à cette équipe.

Les Ugiéistes ont une chance de subsister en LNB. Il s'agira de la saisir. Des autres résultats enregistrés, on relèvera la défaite de Xamax et le cinquième succès consécutif de Granges. Quant au derby romand (genevois), il se termina sur une victoire, bien mince de Carouge sur Urania. Il ne reste donc qu'un relégué à désigner et le tour sera joué.

Si en ligue nationale, la fin du championnat reste passionnante, elle fut identique en première ligue, où lors de la dernière journée, on enregistra un regroupement de trois équipes à égalité au bas du classement.

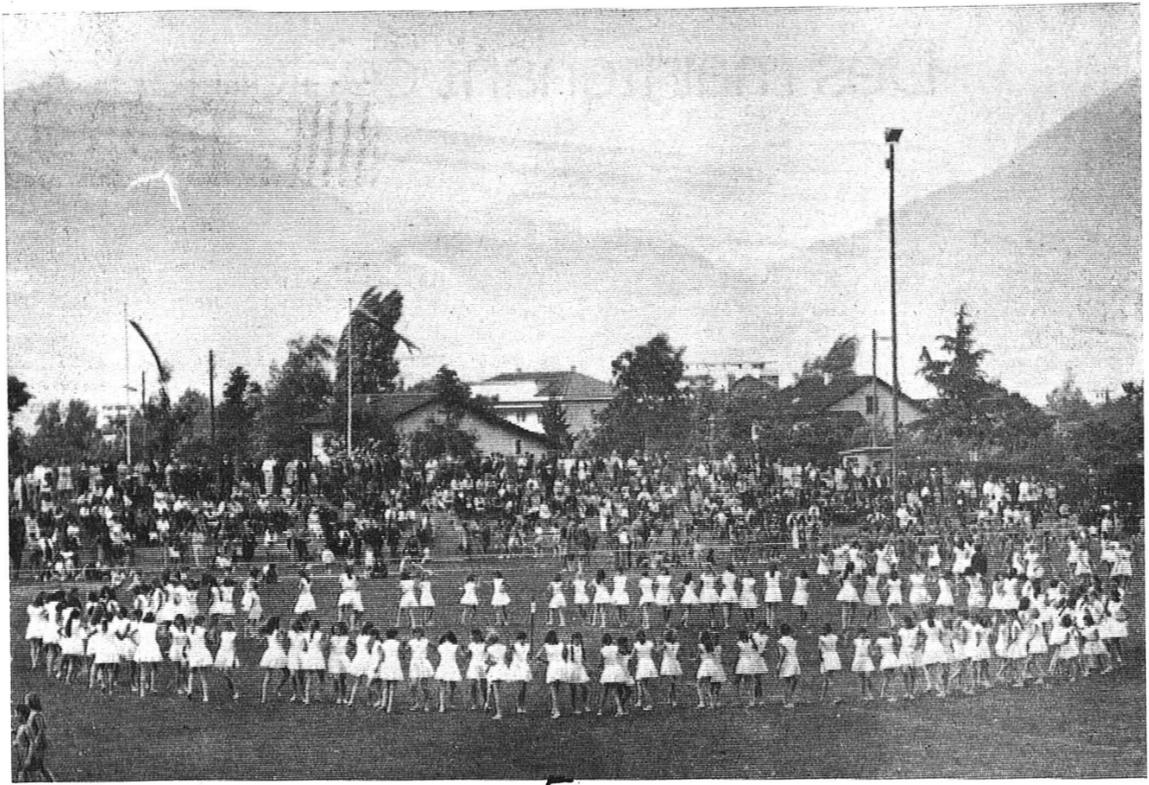
1re ligue: une poule à trois nécessaire pour la relégation

	J	G	N	P	p.-c.	Pts		
1. Martigny	24	18	2	4	57-25	38	Chênois - Vevey	0-4
2. Vevey	24	16	5	3	49-18	37	Martigny - Stade Laus.	1-2
3. Monthey	24	16	5	3	58-24	37	Meyrin - US Camagnes	0-0
4. Cantonal	24	10	6	8	36-37	26	Monthey - Moutier	8-1
5. Campagnes	24	8	8	8	29-30	24	Le Locle - Nyon	1-2
6. Le Locle	24	9	4	11	53-43	22	Yverdon - Cantonal	0-2
7. Yverdon	24	8	5	11	35-38	21		
8. Moutier	24	6	7	11	34-49	19		
9. Meyrin	24	5	9	10	26-43	19		
10. Chênois	24	6	6	12	26-38	18		
11. Fontainem.	25	7	3	14	32-47	17		
12. Nyon	24	8	1	15	26-46	17		
13. Stade-Laus.	24	7	3	14	35-58	17		

On savait déjà depuis vendredi passé, que Monthey et Vevey devaient s'affronter en match d'appui demain soir à Martigny, afin de désigner lequel des deux accompagnerait Martigny en poule finale d'ascension. Après cette 24e journée, on doit avoir recours à une poule à trois, avec Fontainemelon, Nyon et Stade-Lausanne, dont les deux derniers seront relégués en deuxième ligue. Ainsi, on va assister à une fin mémorable. Dans le groupe oriental, Frauenfeld et Buochs (2e) disputeront les finales; quant à Blue Star et Schaffhouse, ils seront relégués.

En ce qui concerne le groupe central, Largenthal et Berne disputeront la poule finale, alors que Trimbach et Old-Boys sont relégués.

JEUNESSE VALAISANNE EN LIESSE A MONTHEY



Dimanche s'est déroulée à Monthey la Fête cantonale valaisanne des pupilles et pupillettes, dans le cadre de laquelle figurait la commémoration du 25e anniversaire de la fondation de l'Association suisse des pupillettes. Les jeunes gymnastes genevoises, au nombre de 890, que nous voyons ici exécutant la ronde du 25e, étaient associées à leurs camarades valaisannes pour cet anniversaire. Nous tenons à leur dire merci pour leur gracieuse participation.

Boxe - Boxe - Boxe - Boxe

Les championnats d'Europe à Bucarest

Trois des cinq Suisses en lice éliminés

Les 18es championnats d'Europe qui se disputent en plein air, au stade du 23-Août, à Bucarest, ont débuté par une défaite pour la petite délégation suisse. Le benjamin de l'équipe helvétique, le poids welter genevois Walter Blaser (22 ans) a dû s'incliner aux points devant le Yougoslave Djakula, qui est de trois ans son aîné. Face à un adversaire très expérimenté qui ne compte que onze défaites en 171 combats, le Genevois a été trahi par son manque de routine sur le plan international. Dans un tournoi où les juges sont toujours très pointilleux sur les questions de style, sa boxe tumultueuse n'a guère été appréciée. L'avertissement qui fut donné à Blaser pour boxe irrégulière fut d'ailleurs déterminant dans la décision, rendue à l'unanimité des juges.

Après les deux premières journées des 18e championnats d'Europe amateurs, à Bucarest, trois des cinq Suisses en lice sont déjà éliminés. Les derniers espoirs reposent maintenant sur Claude Weissbrodt et Anton Schaer qui monteront sur le ring lundi.

Par une chute caniculaire (30 degrés), le chevronné Hans Schaelebaum (27 ans) a perdu le huitième de finale de la catégorie des légers qui l'opposait à l'Irlandais Eddie Trecey, un pugiliste connu de 24 ans. Trecey l'emporta nettement aux points. Devant 4000 spectateurs, l'Irlandais exploita habilement son allonge supérieure. Dès le premier round, Schaelebaum se mit à saigner du nez. Au deuxième round, il fut compté deux fois au sol. Il se reprit cependant fort bien au cours de

la troisième reprise. Son finish ne lui permit pas cependant de refaire son retard. Les bulletins des cinq juges donnaient les écarts suivants: 58-60 58-60 57-60 55-60 et 58-59.

Finaliste des championnats d'Europe 1967 à Rome, l'Allemand de l'Est Dieter Limant maintint constamment à distance le poids lourd de Winterthour Ruedi Meier. Le champion suisse ne trouva jamais la parade à cette tactique. Incapable d'imposer sa manière, le représentant helvétique, malgré tout son métier, fut largement battu. Il a surtout déçu sur le plan de la puissance. Ses coups ne semblent plus avoir leur efficacité d'antan. Les juges rendirent le verdict suivant: 53-60 54-60 55-60 56-60.

Assemblée générale des fédérations internationales

Répartition des droits de TV Un Suisse président de l'AGFI

L'assemblée générale des Fédérations internationales sportives (A.G.F.I.), réunie à Lausanne, a élu à l'unanimité à sa présidence M. Thomas Keller (S), président de la Fédération internationale d'aviron, qui succède à M. William Phillips (Aus), président de la Fédération internationale de natation. C'est également à l'unanimité que l'assemblée a renouvelé le mandat de MM. Roger Coulon (Fr), président de la Fédération internationale de lutte, et de M. Charles Riolo (S), secrétaire général de la Fédération internationale d'aviron, respectivement aux postes de secrétaire général et de trésorier de l'A.G.F.I. Toutes ces personnalités sont élues ou réélues pour deux ans.

REPARTITION DES DROITS DE TV

L'assemblée générale des Fédérations internationales sportives (A.G.F.I.) a adopté dimanche, en séance plénière, la répartition des droits de télévision pour les Jeux olympiques de Munich, droits qui doivent être partagés à parts égales entre le CIO, les comités internationaux olympiques et les fédérations internationales sportives. Se basant sur un minimum de six millions de dollars, l'A.G.F.I. propose que les premiers 500 000 dollars soient divisés également entre les 21 sports participant aux Jeux. Cette division donnerait à

chaque fédération 22 727 dollars. Pour le reste, les droits seraient divisés selon une formule basée sur trois éléments: nombre de spectateurs aux jeux pour chaque discipline, temps de compétition de chaque sport aux jeux et nombre de pays affiliés à chaque fédération.

LES JEUX MONDIAUX DE LA JEUNESSE

D'autre part, on a noté, au sein de l'A.G.F.I., un courant positif en faveur de l'organisation de Jeux mondiaux de la jeunesse, réservés aux « espoirs olympiques ». En revanche, les membres de l'A.G.F.I. sont défavorables à l'organisation de Jeux européens étant donné que les fédérations ont déjà leurs championnats ou coupes d'Europe.

CANDIDATURE CANADIENNE

Signalons enfin que M. Jean Drapeau, maire de Montréal, arrivera lundi à Lausanne pour déposer, au siège du CIO, la candidature officielle de sa ville pour l'organisation des Jeux d'été de 1976. Une délégation canadienne sera reçue lundi par l'A.G.F.I. à laquelle elle exposera les projets de Montréal pour l'organisation des Jeux. Rappelons que Montréal avait déjà posé sa candidature pour les Jeux d'été de 1972 et que ceux-ci avaient été attribués à Munich.

FORFAIT AU GPCR

Interdiction aux coureurs yougoslaves de sortir de leur pays

Les organisateurs du Grand Prix suisse de la route annoncent que l'équipe yougoslave prévue a dû déclarer forfait, en raison du refus de sa fédération qui n'autorise pas cette formation à courir à l'étranger.

COVER GIRL

NEW YORK • LONDON

Dès maintenant également en Suisse!



Cover Girl, que de nombreuses Suissesses connaissent depuis des années en feuilletant régulièrement Glamour, McCall's et d'autres revues féminines internationales, compte aujourd'hui parmi les plus grandes marques américaines de cosmétiques. Des millions d'Américaines sont redevables de leur Make-up impeccable à l'emploi quotidien de Cover Girl.

Cover Girl Nail Polish
Vernis à ongles opaque et restant élastique.
En 11 teintes accordées à celles du rouge à lèvres. 1.— / pearl 1.50

Rouge à lèvres Cover Girl
9 tons mode (dont 4 pearl) à 1.50

Make-up Cover Girl
En 4 nuances mode. Pressed Powder 2.—
Liquid Make-up 1.50



Cover Girl
Make-up
en exclusivité chez
MIGROS
dans les Marchés Migros

A nos rayons de cosmétiques vous pourrez essayer le Make-up Cover Girl tout à votre gré.

Assurance du bétail pendant l'estivage

Simple et efficace
Minimum de formalités
Maximum de garanties

Primes à partir de 5 francs par tête pour toute la durée de l'estivage

Demandez les formules d'inscriptions à

EPONA

Société mutuelle d'assurance générale des animaux, représentée par
PIERRE GIROUD, agent régional du PHENIX,
Toutes assurances - 1920 MARTIGNY - Téléphone (026) 2 29 29.

36-36195

LAMES

à boiser
à plancher
revêtement
de chalet
pin d'oregon
arole

BOIS HOMOGENE BOIS MASSIFS

ISOLATION
BOIS DE
CHARPENTE

Tél. (027) 8 74 61

sapin - limba
abachin - acajou
pin d'oregon - mélèze
bossé - chêne-Meranti



COMMERCE DE BOIS, RIDDES

Collombey-Muraz

A vendre

villa de 5 pièces

garage, dépendances, surface du terrain 649 m2. Très bien située. Prix : 95 000 francs. Hypothèque à disposition.

terrain de 2394 m2

entièrement aménagé, bien situé. Prix de vente, 25 francs le m2. Peut être vendu par parcelles pour villa.

terrain de 2695 m2

à 20 francs le m2. Convientrait pour locatif. Peut être vendu par parcelles.

Pour tous renseignements :

Gérance Freymond, rue Farel 9,
1860 Aigle.
Tél. (025) 2 17 87.

36-36154

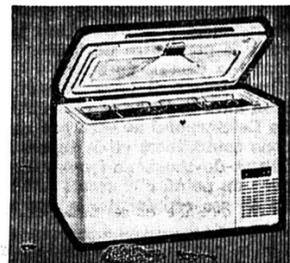
oignon du pied



L'oignon du pied peut provoquer une déviation de l'articulation. Il en résulte une impossibilité de se chauffer, la compression étant trop douloureuse. Le Baume Dalet calme la douleur, fait disparaître l'inflammation, réduit la grosseur. Fr. 3,40 dans les pharm. et drogueries.

Baume Dalet

Dans chaque ménage moderne, un congélateur BOSCH devient indispensable!



Congélateurs
BOSCH
Congeler
c'est conserver!

Prix incroyable

dès 648 francs

La maison spécialisée du froid :

Rhicolas



Avenue Tourbillon 43 - Sion
Tél. (027) 2 16 43

Atelier et service après vente dans tout le canton.

Nos belles occasions

ALFA ROMEO Giulia Super 1600, mod. 1967	7500 fr.
ALFA ROMEO GT 1600, coupé, mod. 1966	7700 fr.
ALFA ROMEO Sprint 1300, coupé, mod. 1965	5500 fr.
AUSTIN 850 limousine, mod. 1966	3500 fr.
FORD 20 M, 6 cylindres, mod. 1966	5800 fr.
SUNBEAM chamois, limousine, mod. 1967	4500 fr.
RENAULT cabriolet Caravelle, avec hardtop, 1965	4500 fr.
VW 1200, très soignée, modèle 1962	2200 fr.
HILLMAN IMP mod. 1964	2500 fr.
CITROEN DS, très bon état	1500 fr.

CREDIT - ECHANGE
FACILITE DE PAYEMENT
Toutes nos voitures sont livrées expertisées

GARAGE ELITE - SIERRE
Agence générale Alfa Romeo pour le Valais
Tél. (027) 5 17 77 - 5 60 95

Pour bien choisir, lisez nos annonces

LUNDI

SPORT

SION - LUGANO 1-1 (0-0)

Stade de Tourbillon, 4 000 spectateurs temps idéal, terrain et éclairage excellents.

ARBITRE : M. Desplands d'Yverdon.

LUGANO : Prosperi, Indemini, Blumer, Signorelli, Pullica, Coduri; Brenna, Coinçon, Simonetti, Luttrup, Hollenstein.

SION : Kunzi, Jungo, Germanier, Walker, Delaloye, Sixt, Perroud, Valentini, Herrmann, Trincherio, Gasser Gasser (blessé) a dû céder sa place à Mathez à la 75e minute.

NOTES : Lugano est au complet, tandis que Sion doit se passer des services de Zingaro (blessé) et Elsig (malade). Pullica a été averti à la 30e minute.

CORNERS : 7 contre Lugano et 4 contre Sion (3 et 1 en première mi-temps).

BUTS : 65e Gasser; 73e Simonetti.

L'HISTOIRE DES BUTS

65e minute : Le jeu a été arrêté consécutivement à un faul sur Perroud. Après le coup de réparation, l'ouverture de la gauche à l'intention de Valentini prend celui-ci à contrepied mais Jungo, dépassé sur l'aile droite, a bien suivi. Le centre de Jungo, légèrement en retrait, est touché par un défenseur tessinois et le cuir arrive sur Gasser, démarqué, qui le reprend de volée. La balle, rebondissant devant Prosperi, ira se loger au fond des buts tessinois. Ci 1-0.

73e minute : Sur une contre-attaque tessinoise, Blumer a dépassé le milieu du terrain. Son ouverture sur le centre est précise et la balle arrive sur Simonetti.

Celui-ci la prolonge et hélas le portier séduinois était sorti à la rencontre de Simonetti et n'a pu que regarder le cuir passer par-dessus lui pour aboutir dans les buts.

TOMBOLA : 943 — 1376 — 584 — 312

Match des réserves

Superbe victoire des Séduinois par 5-0 (3-0)

SION : Lipawsky ; Delaloye R., Heumann, Boillat, Werlen; Jungo A., (Vergères), Savary; Dayen, Bagnoud, Wernle, Luisier.

BUTS : 2 fois Luisier et Bagnoud en première mi-temps, Wernle puis Werlen en seconde.

La superbe victoire des réserves séduinoises aura mis un point final à une magnifique saison pour elles. Le score n'est pas usurpé, loin de là, et Farnier a eu du travail plein les bras samedi soir à Sion!

Coupe des jeunes à Genève
Victoire aisée des Valaisans
Genève-Valais 0-4

Face à une formation genevoise décimée, les jeunes Valaisans n'ont pas eu de peine à s'imposer, bien qu'il ait fallu attendre la 54e minute pour voir Perruchoud ouvrir le score. L'équipe locale avait des excuses, son effectif habituel étant retenu dans les divers clubs pour disputer les finales des divers championnats. Tel était le cas en particulier des juniors carougeois, Isoz, May et autre Beck qui affrontaient l'après-midi Aarau pour le titre de champion suisse.

Malgré cela, la victoire des Valaisans est incontestable. Les visiteurs se sont battus sans retenue pour obtenir ce succès, tandis que leurs adversaires ne parvenaient pas à réagir. L'entrée au début de la seconde mi-temps de Perruchoud dans les rangs valaisans donna l'influx qui avait manqué jusque-là en attaque. Sous son impulsion, les avants purent enfin prendre en défaut une défense locale qui se révéla vite chancelante. Les quatre buts réussis dans la dernière demi-heure le prouvent aisément. La note aurait pu d'ailleurs être plus lourde si Gallay

L'absence d'efficacité, les lacunes techniques, le défaut de clairvoyance n'ont pas permis au FC Sion d'obtenir les deux points face à Lugano

SION-LUGANO 1-1 (0-0)

L'ACCIDENT

Tout s'arrangeait pour le mieux d'après le tableau du tomat et les actions séduinoises bénéficiaient de la conjoncture. Elles firent même un bond spectaculaire au moment où Gasser parvint, enfin, à faire plier l'échine à Prosperi. Il restait vingt-six minutes de jeu et le match prenait une nouvelle dimension. Hélas, une grosse erreur de Kunzi devait ruiner une bonne partie des illusions. Nos hommes accusèrent le coup. Leur méritoire réaction fut empreinte d'une telle nervosité qu'ils en vinrent à rater les choses les plus anodines. La défense, heureusement, sut garder assez de lucidité pour préserver le point qui, vu les circonstances, suffit à maintenir l'espoir. Il n'empêche que le FC Sion a manqué samedi soir une belle occasion de se placer plus confortablement à la veille du bouclage des comptes.

DECONTRACTION

Lugano ne s'est présenté ni en bourreau, ni en bienfaiteur. Il a réalisé la prestation que l'on peut attendre d'une formation qui n'a plus d'intérêt en championnat. Habiles à se défendre, les Tessinois ont joué le jeu sans faire appel à cette énergie qui les rend si redoutables et à cette froide détermination, source de leur efficacité. Ils ont cherché davantage à présenter un football de bonne facture qu'à pousser les actions au maximum. De ce fait, ils devenaient des adversaires relativement faciles à manœuvrer pour une équipe au moral bien trempé et se trouvant, de plus, dans la nécessité d'enlever la totalité de l'enjeu.

POURQUOI ?

Pourquoi donc les Séduinois ont enregistré ce demi-échec? Par la faute de Kunzi, certes, mais surtout à cause de ce mal endémique que constitue l'absence d'efficacité. Les avants ont eu maintes occasions de minimiser la portée de la défaillance de leur keeper. Sans réaliser des prodiges, ils se sont ménagés quelques bonnes chances de but, inexploitées à cause de lacunes techniques et de défaut de clairvoyance. Des preuves? Perroud, deux fois, et Jungo se sont trouvés, en première mi-temps, excellentement placés pour conclure. L'affaire a échoué car la balle n'était pas sur « le bon pied ». La seconde nécessaire à la rectification de la position a permis à un défenseur d'intervenir. Herrmann et Valentini manquèrent aussi le coche dans des situations favorables. Le premier n'alla pas au bout de son action alors qu'il pouvait s'approcher de Prosperi en toute quiétude et il préféra adresser un centre que le portier national eut beaucoup de mérite à capter (44e). Le second, à six mètres, dribbla une fois de trop pour mieux assurer son coup au lieu de placer un tir qui avait toutes les chances de faire mouche (56e).

TOUJOURS LE PUNCH!

Peter Roesch avait donné l'ordre d'attaquer sans calcul et de prendre ses responsabilités dans le shoot final



Gasser vient de tirer une bombe. Prosperi est battu sous le regard de ses défenseurs et du Séduinois Matthey à l'extrême gauche.

à la moindre occasion. Seule la première partie du programme s'est réalisée. L'élan des Séduinois ne tomba jamais et les actions témoignèrent même d'une certaine recherche dans leur élaboration. Toutefois, à part l'infatigable Valentini, les avants ne furent jamais en mesure de surprendre l'adversaire par un coup de rein décisif. On butait sur le rempart tessinois sans trouver la faille et tout se terminait en queue de poisson.

L'association de Perroud et d'Herrmann aux avants-postes n'a pas donné les résultats escomptés. Notre international, en petite forme, manqua du champ nécessaire pour réaliser les percées qu'il affectionne et il fut régulièrement perdant dans les corps à corps. Quant au Germanique, il chercha à attirer Pullica sur les côtés mais sans parvenir à se libérer. D'autre part, ses services n'eurent pas la précision habituelle.

En ce qui concerne les tirs au but, l'amélioration ne fut pas sensible et il apparut assez tôt que seul Gasser était en mesure de placer des obus gros format. Il réalisa d'ailleurs le but et ce fut lui qui donna à Prosperi l'occa-

sion de réaliser une magnifique envoi sur une balle que l'on voyait déjà au fond des filets (58e).

Les satisfactions vinrent finalement d'une division défensive attentive et disciplinée qui s'appliqua à relancer le jeu de façon précise. Jungo s'incorpora fréquemment aux actions offen-

sives et il eut le mérite de collaborer à la réussite de Gasser et de tirer sur l'angle des bois tessinois. Les demis furent sans reproche pendant plus d'une heure et s'ils baissèrent pied par la suite c'est parce qu'ils n'avaient pas été comptables de leurs efforts.

FRAM

NOS MINI-INTERVIEWES

Lorsque nous pénétrons dans les vestiaires de Sion, nous lisons la cons-
ternation sur tous les visages. La victoire était à la portée de la formation
valaisanne et l'on veut faire endosser la responsabilité du but à chacun.

● RENE KUNZI : J'ai été aveuglé par les projecteurs. Je suis sorti en voyant la trajectoire de la balle, puis un moment donné plus rien, c'était un trou noir. J'ai donc été trompé par la lumière, tout comme Walker.

● ALBERT FUCHS, remplaçant : Ce n'est pas possible de perdre un point aussi bêtement. C'est malheureux.

● LE PRESIDENT VOUILLAMOZ : Je n'ai rien à dire. J'aurais même trop à dire. C'est pas possible.

● PETER ROESCH : Nous devons gagner ce match et je ne sais pas ce qui se passe chez mes joueurs, mais ils ont commis l'erreur de se regrouper en défense lorsqu'ils ont marqué leur but au lieu de profiter de l'ambiance favorable créée par ce but, et de continuer d'attaquer. C'est instinctif chez eux et on joue trop la peur. Et surtout les avants devaient aller sur chaque balle devant un Prosperi qui les relâchait toutes.

Troisième ligue

Brigue - Lens 4-0
Lalden - Savièse 0-0
Chippis - Steg 3-1
Saint-Léonard - Viège 3-9
Chalais - Naters 0-0

Martigny 2 - Conthey 0-1
Monthey 2 - Orsières 2-1
Vionnaz - Muraz 5-1
Fully - ES Nendaz 2-0
Ardon - Riddes 1-1
Conthey est champion du groupe II.

QUATRIEME LIGUE
Saint-Maurice 2 - Martigny 3 2-0

JUNIORS INTERREGIONAUX A I
Martigny - Servette 6-1
Etoile-Carouge - Sion 1-0

JUNIORS A - PREMIER DEGRE
US Port-Valais - Sion 2 1-4
Rarogne - Viège 8-3
ES Nendaz - Vouvry 3-1
Lens - Naters 2-3
Grône - Conthey 7-3

JUNIORS A - DEUXIEME DEGRE
Finales pour le titre de champion valaisan et la promotion en 1er degré
Brigue - Vollèges 9-1

JUNIORS B
Naters - Brigue 1-2
Vollèges - Martigny 0-9

Matches éliminatoires pour le titre de champion valaisan
Viège - Monthey 0-2
Sion - Savièse 2-0

JUNIORS C
Matches éliminatoires pour le titre de champion valaisan
Viège - Monthey 2-4
Sion - Leytron 6-0

VETERANS
Vétroz - Grône 1-2
Chippis - Rarogne 3-2
Châteauneuf - Saint-Léonard 3-0
(forfait)
Chalais - Sion 11-0
Vouvry - US Port-Valais 3-0
Muraz - Saint-Maurice 3-1
Monthey - Vernayaz 13-0
Martigny - Vionnaz 8-0

FINALE DE QUATRIEME LIGUE POUR L'ASCENSION EN TROISIEME LIGUE
Troistorrens - Ayent 4-4
Vétroz - Erde 1-5

Le Stade ravi et heureux...
Martigny-Stade-Lausanne 1-2 (0-1)

STADE. — Ramel ; Dumuse, Spichti, Gander, Pavesi ; Mathys, Banwart ; Michaud, Furiga, Rovaletti, Bosshard.

MARTIGNY. — Grand ; Putallaz, Bruttin, Cotturer, Biaggi ; Largey, Toffol, Polli, Brandier, Béchon, Girardin.

Buts : 44e Banwart ; 65e Banwart ; 73e Polli sur centre de M. Grand.

Notes. — Stade municipal de Martigny. Beau temps, fort courant ; un millier de spectateurs. Arbitre : M. R. Keller de Kersatz. Martigny joue sans Michel Grand et Morel. Cotture se blesse en première mi-temps ; il est remplacé dès la reprise par M. Grand.

On ne saurait juger Martigny sur cette partie ; il y eut trop de laisser-aller, de maladresse et de nonchalance. Certes, pour lui, c'était une simple formalité ; assuré du titre de champion, il n'avait pas à forcer son talent à huit jours de la première finale. Reste à voir si cette manière de jouer est vraiment la meilleure préparation au match de dimanche prochain. On nous permettra d'en douter.

Le Stade n'en demandait pas davantage. Il mit très longtemps à profiter de cette surprenante apathie octodurienne. En effet, durant le premier

Brigue en finale de la Coupe suisse des cheminots

BRIGUE - ST-MAURICE 3-2 (2-1)

BRIGUE : Wyer ; Grivel, Werlen, Henchoz (Luggen) Anderegg ; Imboden, Panchar ; Amons, Moron, Monnier, Rysen.

ST-MAURICE : Oberli ; Chappot, Buchard, Rimet (Gilléron), Carel ; Gay, Roserens ; Kronig (Cheseaux), Barman, Danzer, Légeret.

Arbitre : M. Salzgeber, Rarogne. 150 spectateurs.

Pour la première année de son existence, l'équipe des cheminots de la cité du Simplon a fait bien mieux que se défendre, puisqu'après avoir éliminé l'excellente formation de St-Maurice au cours d'une rencontre fort disputée, elle se trouve qualifiée pour jouer la finale de la Coupe suisse face à Renens, samedi prochain au Wankdorf.

Ce n'est certes pas sans appréhension que les Briguois attendaient leurs adversaires de samedi soir. En effet, on savait que les Bas-Valaisans se

présenteraient pour l'occasion avec une équipe solide et dont l'élément jeune parlait en sa faveur. Sa réputation était loin d'être surfaite puisque dès le début des hostilités, ce furent les visiteurs qui donnèrent le ton à la rencontre. Ils réussirent même à prendre l'avantage à la 5e minute par Gay. Malheureusement pour eux, leur élan fut coupé lorsque, au cours d'une malencontreuse rencontre avec un adversaire, le jeune Rimet dut être évacué à l'hôpital. Brigue profita de ce désarroi compréhensible pour égaliser et ensuite pour mener à la marque, quelques minutes avant le thé. Durant la seconde mi-temps, les visiteurs firent le forcing pour tenter de remonter le score déficitaire. Ce fut peine perdue, car les Briguois profitèrent de leur expérience pour juguler la fougue juvénile des Bas-Valaisans, et à marquer un troisième but avant que St-Maurice ne réussisse à diminuer l'écart.

E. U.

Gonset



0601.45.9.2

Son grand volume, sa corde en bastingage et ses deux chambres indépendantes vous promettent de belles heures de navigation.

Bateau, plastique gonflable, longueur 190 cm 29.90
Pagaies, bois laqué, embouts métal 14.90

seulement **29.90**

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

ENTREPRISE DES ENVIRONS DE SION

engage

mécanicien

ayant fait l'apprentissage de mécanique générale et titulaire des permis A et D. Ayant quelques années d'expérience.

Domaine d'activité :

Collaborer avec le chef du service à l'entretien d'un parc important de machines, élévateurs, véhicules, ainsi que dépannages au service des transports.

Condition d'engagement :

Place stable et d'avenir. Salaire à convenir. Caisse de retraite et avantages sociaux d'une grande entreprise.

Date d'entrée : tout de suite ou à convenir.

Faire offres écrites avec copies des certificats et références sous chiffre PA 900516 à Publicitas, 1951 Sion.

Entreprise PELMEC
Evêquoz et Burgener, Genève
cherche

traxeurs et chauffeurs

(camion basculant)
Entrée tout de suite.

Tél. (022) 44 28 20.

Entreprise de maçonnerie et de béton armé de Lausanne cherche pour ses chantiers

chauffeur

pour son camion MAN.

Faire offres sous chiffre PZ 902522 à Publicitas SA, 1002 Lausanne.

Jeune employé de commerce

23 ans, bilingue français-allemand, ayant effectué un stage à l'étranger cherche place stable dans une entreprise commerciale sérieuse offrant :

- possibilité d'avenir
- responsabilités
- travail varié
- contacts humains.

Prière d'adresser les offres sous chiffre PMA 450144-36 à Publicitas, 1951 Sion.

Les modèles Toyota vous attendent

Garage F. LANZ S.A.

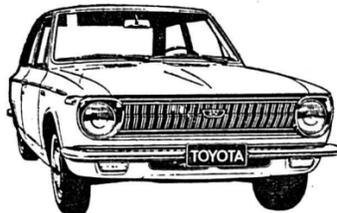
1860 Aigle

Téléphone (025) 2 20 76

J.-Fr. BESSON, garage

1884 Villars-sur-Ollon

Téléphone (025) 3 24 40



Corolla 1100 limousine
1100 ccm, 60 CV dès Fr. 6990.-



Corolla 1100 Combi
Fr. 7990.-



Corolla 1100 Sprinter
Fastback-Coupé Fr. 8100.-



Corona MK II 1600/1900
92 ou 108 CV dès Fr. 9350.-



Crown 2300 Sedan
2300 ccm, 6 cylindres dès Fr. 12700.-

Ils sont impatients de vous convaincre personnellement de leur niveau technique élevé, de leur équipement de grande classe, de leur élégance classique et de leur prix avantageux. Il y a certainement dans la gamme Toyota un modèle qui vous intéresse: l'étonnante Corolla 1100 dès Fr. 6990.- ou le coupé sportif Corolla 1100 Sprinter à Fr. 8100.-. La limousine racée Corona Mk II 1600 à Fr. 9350.- ou la puissante et confortable Corona Mk II 1900 à Fr. 10 650.-. L'élégant coupé Corona Mk II 1900 Hardtop à Fr. 11 600.- ou la voiture de classe Crown 2300 à partir de Fr. 12 700.-. (Les modèles Corolla et Crown sont en outre également livrable en station-wagons.) Sous tous les rapports il vaut la peine d'examiner de près les Toyota, produits de pointe du plus grand producteur d'automobiles du Japon. ToMA Vf

Exposition du 3 au 4 juin dans le garage;
1, route d'Ollon

de 10 h. à 22 h. Parking à proximité

LUNDI SPORT

Dimanche entre Orsières et Champex, à 81,247 kmh

Walter Rungg pulvérise son record

Des conditions atmosphériques exceptionnelles, un public très dense et une participation très relevée, le succès de la course de côte Orsières - Champex était pleinement assuré. Il faut dire que depuis de longs mois, le comité d'organisation est sur la brèche, qu'il travaille d'arrache-pied pour ne négliger aucun détail et surtout que la



Lucien Piatti, 2e en 250 cc.

butants on enregistre une victoire du Montheysan Guy Morisod, en 250 cc. national, la seconde place de Jean-Claude Janer qui, bien qu'habitant Genève, court avec l'équipe d'Orsières, et en classe internationale le très beau comportement de Piatti, second en 250 cc. et troisième en 350 cc., et surtout le très bel exploit de Bernard Michaud en 350 cc. qui ne fut battu que de quatre dixièmes par le champion d'Europe de la montagne, Walter Rungg. C'est dire la valeur de notre champion suisse de la catégorie, Bernard Michaud — et non Bruno comme un lapsus nous le faisait écrire — qui habite Troistorrents.

Valeur technique

Des pilotes naturellement. Mais de la route, il faut le souligner. Avec ses virages à gauche et à droite, ses épingle à cheveux, sa forte déclivité par endroits, les organisateurs tiennent là la route idéale pour une compétition de ce genre. Il faut être attentif tout le long et surtout ne pas se laisser leurrer par les rares bouts à longue vue. Quelques pilotes en ont fait la mauvaise expérience et il y eut quelques chutes, mais sans gravité aucune. Une épaupe luxée ou fissurée, tel est le bilan d'une course de motos qui réunissait plus de 130 coureurs. C'est vraiment minime et la preuve que cette piste est excellente.

Les personnes qui ont fait le déplacement à Orsières n'ont nullement regretté leur journée, car le spectacle était magnifique, parce qu'il a pu offrir ces duels Rungg - Piatti et Rungg - Michaud, qui furent transcendants.

RESULTATS

Débutants :

1. Guy Morisod, Monthey, (Honda), 5'49"3 ; 2. Charles Muller, Bex, (BMW), 5'53"7 ; 3. Jean-Luc Maurer, Genève, (BSA), 5'53"9.

CLASSE NATIONALE

125 cc. : 1. Heinz Hasler, Rohrbach, (Bultaco), 6'29"9 ; 2. Michel Nimis, Genève, (Honda), 6'30"8 ; 3. Jean-Pierre Demierre, Corsier, (Bultaco), 6'38"9.

250 cc. : 1. Erich Bachmann, Wetzikon, (Kawasaki), 5'50"4 ; 2. Jean-Claude Janser, Orsières, (Suzuki), 6'04"1 ; 3. Auguste Tamborini, Steffisbourg, (Ducati), 6'04"8.

350 cc. : 1. Roland Muller, Subingen, (Rotomot), 6'06"8 ; 2. André Tiercier, Peseux, (Honda), 6'09"4 ; 3. Gottfried, Linder Müller, Dietikon, (Honda), 6'19"3.

500 cc. : 1. Michel Lauraux, Ollon, (Matchless), 6'03"3 ; 2. Armin Frey, Widnau, (BMW), 6'07"2 ; 3. Robert Dupasquier, Le Bry, (Norton), 6'12"2.

Au-dessus de 500 cc. : 1. Fritz Peier, Dietikon, (Egli-Vincent), 5'44"3 ; 2. Eric



Walter Rungg, pendant sa montée victorieuse.

Fluckiger, Clarens, (Eraf), 5'57"5 ; 3. Henri Zaugg, Ostermundigen, (Z 120 R), 6'22"1.

Side-cars : 1. Hermann Schmid (passager André Mayentzel), Genève, (BMW), 6'05"7 ; 2. René Sigrist (Walter Meyer), Sumiswald, (BMW), 6'15"7 ; 3. Hansruedi Herren (Peter Schenk), Ipsach, (BMW), 6'15"8.

CLASSE INTERNATIONALE

125 cc. : Hans Greub, Lotzwil, (Maico RS), 6'12"6 ; 2. Ulrich Graf, Oetwil am See, (Honda), 6'15"8 ; 3. Oskar Niederhauser, Bienne, (Bultaco), 6'59"4.

250 cc. : 1. Walter Rungg, Ostermundigen, (Aermacchi), 5'36"8 (meilleur temps absolu de la journée et nouveau record de la piste) ; 2. Lucien Piatti, Orsières, (Aermacchi), 5'52"3 ; 3. Werner Pfirter, Pratteln, (Aermacchi), 5'54"2.

350 cc. : 1. Walter Rungg, Ostermundigen, (Aermacchi), 5'37"8 ; 2. Bernard Michaud, Troistorrents, 5'38"2 ; 3. Lucien Piatti, Orsières, (Aermacchi), 5'44"4.

500 cc. : 1. Philippe Schreyer, Cortaillod, (Suzuki), 5'39"4 ; 2. Alfred Schwander, Adliswil, (G 50), 5'52"4 ; 3. Jean-Marie Grandidier, Neuchâtel, (Norton), 6'04"2.

Side-cars : 1. Bruno Hamel (passager Gutknecht), Bienne, (BMW), 6'15"9 ; 2. Werner Tschan (A. Beyeler), Berne, (Honda), 6'44"4.

La Fête romande de lutte à Plan-les-Ouates

Raphy Martinetti, champion devant son frère Jimmy

A Plan-les-Ouates (Genève), la 85e Fête romande de lutte s'est terminée par la victoire de Raphy Martinetti, qui a devancé son frère Jimmy, sélectionné olympique. Voici le classement de cette fête, qui s'est déroulée devant 2000 spectateurs :

1. R. Martinetti (Martigny), 59 points ; 2. J. Martinetti (Martigny), 58 ; 3. A. Isengger (Genève), 57,75 ; 4. H. Mottier (Vignoble), 57,75 ; 5. E. Tache (Châtel-St-Denis), 57,50 ; 6. E. Martinetti (Martigny), 57,50 ; 7. J. Buchmann (Haute-Sarène), 57,25 ; 8. A. Huber (Vignoble), 57 ; 9. G. Genoud (Châtel-St-Denis), 57 ; 10. R. Handschin (Vevey), 57 ; 11. E. Schlaeffli (Fribourg), 57. En finale, Raphy Martinetti s'est imposé à Rolph Handschin après huit minutes de combat.

Athlétisme - Athlétisme - Athlétisme

PERFORMANCES DE VALEUR AU « MEMORIAL KENNEDY »

Trois victoires étrangères, le mile le plus rapide de la saison et un grand nombre d'excellentes performances ont illustré le premier « Memorial Kennedy », auquel assistèrent 15.500 personnes, à Berkeley (Californie).

Le Finlandais Jorma Nikkunen, avec un jet de 86 m. 23 (deuxième meilleure performance mondiale 1969) a battu les deux meilleurs Américains, Frank Covelli (83 m. 34) et Mark Muro (82 m. 50) qui avait réalisé 89 m. 21 la semaine passée. Son compatriote Pertti Pousi s'est imposé au triple saut avec 15 m. 91, tandis que le Mexicain Juan Martinez a confirmé ses 13' 44 d'il y a une semaine, en gagnant le 5.000 mètres en 13' 51" 8.

En l'absence de Jim Ryun, souffrant d'un genou, le mile donna lieu à la plus belle course de la journée, dans laquelle Charles Labenz battit Sam Bair sur le fil, tous deux étant crédités de 3' 52" 4, meilleure performance mondiale de l'année. Les quatre premiers réalisèrent moins de quatre minutes, limite battue pour la première fois cette saison.

Willie Davenport, qui fut chronométré en 13" 5 au 120 yards hais pour la cinquième fois cette année, Lee Evans qui gagna le 440 yards en 45" 8 et Jay Silvester qui, avec 63 m. 65 s'imposa à un lot relevé d'adversaires, dont le Tchecoslovaque Ludwig Danek et le quadruple champion olympique Al Carter, furent les autres vainqueurs les plus impressionnants.

La nouvelle défaite de Bob Beamon, qui n'a pas encore remporté un concours en plein air cette année et celle du Jamaïcain Lennox Miller aux 100 et 220 yards en l'absence de John Carlos, furent les points décevants. Beamon, avec 7 m. 82 ne prit que la quatrième place de la longueur et Miller finit troisième du 100 yards et du 220 yards, respectivement gagnés par Mel Gray et Oliver Ford.

La réunion se termina par le succès de Dick Railsback, à la perche avec 6 m. 20 (Bob Seagren était absent), et par un magnifique 4x440 yards qui

donna lieu à une meilleure performance mondiale 1969 et dans lequel les Texans de l'Université de Rice (Houston) battirent d'un souffle les Californiens de l'UCLA. Les deux équipes réalisèrent 3' 05" 1 et les deux derniers relayeurs, Dave Bernauer pour « Rice » et Wayne Collett pour l'« UCLA » furent respectivement crédités de 45" 7 et 45" 3.

Nouveau record du monde au pentathlon féminin

L'Allemande Heidi Rosendahl a établi, à Heidelberg, lors de la rencontre Allemagne de l'Ouest - U. R. S. S. de pentathlon féminin, un nouveau record du monde de la spécialité avec 5 023 points. Elle détenait déjà l'ancien record avec 995 points. Heidi Rosendahl a réalisé les performances suivantes : 100 mètres haies, 13" 6 ; poids, 13 m. 26 ; saut en hauteur, 1 m. 65 ; saut en longueur, 6 m. 21 ; 200 m., 24" 8.

● Les organisateurs du marathon d'Anvers ont confirmé la distance de cette épreuve, soit 42 km. 175. Le temps réalisé par l'Australien Derek Clayton, premier en 2 h. 08' 33" 6 constitue donc bien la meilleure performance mondiale.

Après sa victoire, le coureur australien a déclaré que toutes les conditions idéales s'étaient trouvées réunies à Anvers (temps frais et une grande partie du parcours sur une autoroute) pour réaliser une grande performance.

● A Sofia, le Suisse Hansueli Mumenthaler a pris la deuxième place sur 800 m., derrière l'Allemand de l'Est Dieter Fromm. En 1' 48" 4, Mumenthaler a établi une meilleure performance suisse de la saison.

Principaux résultats : 100 m. : 1. Brombach (All E), 10"5.

route est magnifique. Nous le disons, l'une des plus belles de Suisse et les coureurs ne nous ont pas contredits par la démonstration qu'ils ont offerte sur les 7 km. 600 du parcours.

Walter Rungg, le grand champion

Homme très simple, d'une grande affabilité, Walter Rungg a, une fois de plus, offert une véritable démonstration de sa classe. Négociant ses virages avec une maîtrise exceptionnelle, passant à chaque manche, dans la même ligne, il pulvérisa de 8 secondes et un dixième son propre record de l'année dernière. Pour situer la régularité de Walter Rungg, nous donnons tous les temps qu'il réalisa hier puisqu'il se paya le luxe de remporter la victoire en 250 et 350 cc. Les deux montées en 250 cc. ont été réalisées en 5'36"8 et 5'37"5, alors qu'en 350 cc. il a fait 5'39"4 et 5'37"8. La lecture de ces temps indique bien la classe du champion puisqu'en 250 cc. l'écart entre les deux montées est inférieur à une seconde.

C'est dire que Rungg a l'étoffe d'un tout grand champion et que nous serions heureux de connaître ses possibilités sur un circuit.

Les Valaisans à l'honneur

Les coureurs valaisans engagés dans cette compétition se sont tous fort bien comportés puisque chez les dé-

FOOT - NOUVELLES - FOOT

Lausanne : dix buts d'avance

Au classement des meilleurs lignes d'attaque de ligue nationale A, le Lausanne Sports semble bien placé pour remporter pour la première fois, le trophée. En effet, bien que n'ayant pas marqué de but, les Vaudois possèdent dix buts d'avance sur leurs suivants zurichois, ceci à une journée de la fin du championnat.

Classement : 1. Lausanne Sports, 67 buts ; 2. Zurich, 57 ; 3. Bienne, 51 ; 4. La Chaux-de-Fonds et Young Boys, 49 ; 5. Bâle, 45 ; 6. Grasshoppers, 41 ; 7. Sion, 38 ; 8. Bellinzona et Lugano, 37 ; 9. Lucerne, 33 ; 10. Servette, 31 ; 11. Saint-Gall, 29 ; 12. Winterthur, 26.

Rarogne bien placé

Finales de deuxième ligue, poule 6 : Central Fribourg-Onex Genève, 3-2 (1-1). — Classement : 1. Rarogne, 1-2 ; 2. Central Fribourg, 2-2 ; 3. Onex, 1-0.

Kubala entraîneur de l'équipe nationale espagnole

● Ladislav Kubala, entraîneur jusqu'à ces derniers temps de l'équipe de Cordoba, sera très probablement le nouveau sélectionneur de l'équipe nationale espagnole. Bien que la Fédération espagnole ait diffusé samedi une note laconique autant que diplomatique, aux termes de laquelle « le comité directeur a décidé d'examiner avec Kubala l'éventualité pour ce dernier de se charger de la sélection nationale », les milieux du football espagnol estiment que l'accord est pratiquement réalisé.

● Silvestre Igoa, qui fut onze fois international espagnol (il fit notamment partie de l'équipe qui battit l'Angleterre par 1-0 lors de la Coupe du monde au Brésil) est mort à Saint-Sébastien à l'âge de 48 ans, des suites d'une intervention chirurgicale. Silvestre Igoa avait notamment joué à Valence, Grenade et, en dernier lieu, au Real Sociedad de Saint-Sébastien.

MEXIQUE - ANGLETERRE 0-0

L'équipe nationale mexicaine, qui avait profondément déçu lors de sa récente tournée européenne, s'est partiellement rachetée aux yeux de son public en obtenant un résultat nul (0-0) contre l'Angleterre, au stade Atzèque, en présence de 105 000 spectateurs.

SUEDE - NORVEGE 4-2 (3-1)

Quelques semaines avant leur confrontation pour le tour préliminaire de la Coupe du monde, la Suède et la Norvège ont disputé un match international amical à Goeteberg, en présence de 25 671 spectateurs payants.

Malgré l'absence de leurs joueurs professionnels, les Suédois remportèrent une victoire méritée sur le score de 4-2 (mi-temps 3-1).

● Une résolution du Conseil national des sports brésilien limitant à deux le nombre des étrangers pouvant opérer dans une équipe brésilienne est entrée en vigueur au Brésil. La même réso-

ALLEMAGNE

FC Kaiserslautern - Eintrach Brunswick, 4-0 ; Kickers Offenbach - Werder Brême, 0-3 ; Alemannia Aix - FC Cologne, 2-1 ; Munich 1860 - MSV Duisbourg, 2-1 ; Borussia Moenchengladbach - Bayern Munich, 1-1 ; Hannover 96 - VfB Stuttgart, 1-0 ; SV Hamburg - Eintrach Frankfurt, 1-4 ; FC Nuremberg - Borussia Dortmund, 2-2 ; Schalke 04 - Hertha Berlin, 2-0. Classement après 33 rencontres : 1. Bayern Munich, 44 points ; 2. Borussia Moenchengladbach 37 ; 3. Alemannia Aix, 36 ; 4. Schalke 04, 35 ; 5. Eintracht Brunswick, 35 ; 6. SV Hamburg, 35.

FRANCE

Première division, 32e journée
Red Star - Valenciennes, 1-2 ; Nîmes - Nice, 2-0 ; Bastia - Marseille, 3-1 ; Monaco - Nantes, 2-0 ; Sochaux - Sedan, 3-1 ; Metz - Ajaccio, 0-0 ; Rennes Strasbourg, 1-0 ; Lyon - Rouen, 0-1.

Classement : 1. Saint-Etienne, 31-52 ; 28. Bordeaux, 31-47 ; 3. Rouen, 32-40 ; 4. Metz, 32-38 ; 5. Sedan, 32-34.

Gymnastique - Gymnastique

Le championnat suisse interclub

Zurich - Neumenster, qui avait obtenu le plus haut total (153,60) dans le tour éliminatoire du championnat suisse interclubs, ne participera pas à la finale le 7 juin à Truellikon. Battus mercredi en demi-finale par Berna Berna, les Zurichois ont encore été devancés par les deux premiers de la demi-finale de Seen, Zurich I, qui a totalisé 157,85 avec Max Bruehwiler, Edwin Greutmann, Fredy Egger, Godi Faessler et Heinz Luethi, et Lucerne (155,40) avec Roland Hurzeler, Paul Mueller, Bernhard Banz, Bruno Banzer, Ueli Bachmann et Bernhard Krieger. La finale réunira ainsi Zurich I, Lucerne et Berna Berna.

Manfred Aeberhard champion suisse sur 20 km

Le Bâlois Manfred Aeberhard a remporté à Berne son septième titre national en s'imposant dans le championnat suisse à la marche sur 20 km. Aeberhard fut en tête dès le départ, en compagnie de Pfister, Fenner, Badel et Grob. Au terme du troisième des douze tours, seul Pfister était encore dans sa foulée mais il dut s'incliner au dixième tour, permettant à Aeberhard de s'adjuger un succès aisé.

Voici le classement :

1. Manfred Aeberhard (Bâle) 1 h 40' 04" ; 2. Florian Monney (Zurich) 1 h 41' 10" ; 3. Alfred Badel (Lausanne) 1 h 42' 22" ; 4. René Pfister (Zurich) 1 h 43' 02" ; 5. Max Grob (Zofingue) 1 h 43' 07" ; 6. Michel Valloton (Genève) 1 h 46' 31" ; 7. Franco Calderari (Lugano) 1 h 47' 00" ; 8. Hans Fenner (Zurich) 1 h 48' 27" ; 9. Paul Siffert (Lausanne) 1 h 48' 39" ; 10. Carlo Giezendanner (Lugano) 1 h 50' 19" .

Deux nouveaux records suisses

Deux nouveaux records suisses ont été battus au cours de la première journée des championnats cantonaux. Le Schaffhousois Thomas Wieser a réussi une performance de classe internationale, à Schaffhouse, en améliorant d'un centimètre son propre record suisse. Thomas Wieser, qui est encore junior, a franchi 2 m 13. Il avait déjà battu le record il y a une semaine à Schaffhouse avec 2 m 12. Il a franchi les 2 m 13 à son troisième essai. Cette année, Wieser a participé à six concours au cours desquels il a réussi une hauteur moyenne de 2 m 09. Sur le même stade, Meta Antenen a quant à elle amélioré deux de ses meilleures performances personnelles : en sautant à la Fosbury, elle a franchi 1 m 65 en hauteur puis elle a lancé le poids à 11 m 39, résultats qui sont réjouissants en vue de sa saison en pentathlon.

A Zurich, Elisabeth Waldburger-Ermatinger a amélioré le record suisse du 100 m féminin en 11"8. Elle détenait l'ancien record en 11"9 avec Alice Fischer (qui l'avait établi le 30 août 1964 à Karlsruhe) et Meta Antenen. La Zurichoise a réussi cette performance malgré un vent contraire de plus de deux mètres à la seconde.

DAMES — 100 m. : 1. Elisabeth Waldburger-Ermatinger (Zurich) 11"8 (record national). — HAUTEUR : 1. Thomas Wieser (Schaffhouse) 2 m 13 (record national). DAMES : Meta Antenen (Schaffhouse) 12"2 au 100 m. 1 m 65 en hauteur et 11 m 39 au poids. 5000 M : 1. Toni Zimmermann (Berne) 14'59"8.

LUNDI

SPORT

3310 enfants en fête à Monthey pour le 25e anniversaire des pupillettes suisses



Sauter par-dessus les barres parallèles ne fait pas peur à ce jeune pupille.

Tous les résultats

COURSE D'OBSTACLES PUPILLETES

1. Naters, 2" 50 ; 2. Saxon, 20" 82 ; 3. Chêne-Bourg, Collonge Bellevue, 20" 95 ; 4. Sierre, Carouge, 21" 09 ; 5. Aire Sports, 21" 13 ; 6. GS Plainpalais, 21" 20 ; 7. Sion Fémina, 21" 52 ; 8. Lancy, 21" 54 ; 9. Bramois, 21" 60 ; 10. Vernier, 21" 64 ; 11. Ardon, 21" 71 ; 12. Chippis, 21" 76 ; Eaux-Vives, 21" 76 ; 13. Brigue, 21" 85 ; 14. Vouvy, 21" 90 ; 15. Genève UGS, 21" 97.

PRODUCTION LIBRE PUPILLES

Miège, très bien ; Monthey TB ; Naters, TB ; St-Maurice, TB ; Saxon, TB ; Sion, exc. ; Venthône TB ; Vernayaz, TB ; Viège, TB ; Uvrier, TV ; Leuk-Susten, exc. (élicitations du jury) ; Ardon, TB ; Eyholz, exc. ; Bramois, TB ; Chippis, exc. Collombey, TB ; Charrat, TB ; Martigny Aurore, exc. ; Gampel, exc.

COURSE OBSTACLES MOYENNE

Gampel, 14" 83 ; Eyholz, 14" 93 ; Naters, 15" 11 ; Leuk-Susten, 15" 51 ; Chippis, 15" 31 ; Viège, 15" 87 ; Riddes, 16" 19 ; Saxon, 16" 19 ; Fully, 16" 33 ; Brigue, 16" 48 ; Ardon, 16" 54 ; St-Maurice, 16" 83 ; Martigny-Octoduria, 17" 25 ; Vernayaz, 17" 29 ; Agarn, 17" 40.

ESTAFETTES PUPILLETES

1. Brigue, 2' 30" 1 ; 2. Naters, 2' 32" 6 ; 3. Gampel, 2' 32" 8 ; 4. Monthey, 2' 35" 9 ; 5. Bramois, 2' 36" 3 ; 6. Uvrier, 2' 39" 7 ; 7. St-Maurice, 2' 40" 1 ; 8. Martigny Octoduria, 2' 45" 2 ; 9. Sierre, 2' 45" 3.

ESTAFETTES PUPILLETES

1. Naters, 2' 09" 2 ; 2. Brigue, 2' 10" 1 ; 3. Monthey, 2' 12" 5 ; 4. Fully, 2' 16" 5 ; 5. Genève UGS, 2' 17" 4 ; 6. Collombey, 2' 18" 6 ; 7. Port-Valais, 2' 19" 4 ; 8. Veyrier, 2' 19" 6 ; 9. Ardon, 2' 20" 6 ; 10. Sion Fémina, 2' 23" 7.

CONCOURS DE JEUX PUPILLETES

Volley-ball

Terrain I
Martigny O. - Meyrin, 35-10 ; Monthey - Veyrier, 7-29 ; Sierre - Saint-Jean-Clyla, 16-14 ; Chalais - Carouge II, 16-13 ; Collombey - Chatelaine, 41-4 ; Ardon - Lancy II, 14-30 ; Uvrier - Bernex Conf., 20-10.

Terrain II

Martigny A - Chêne-Bourg, 26-15 ; Saxon - Vernier, 3-30 ; Bramois - Carouge I, 19-10 ; Sion Fémina - Eaux-Vives, 8-25 ; Charrat - G. Plainpalais II, 26-11 ; Naters - Genève-Ville, 15-13 ; Vernayaz - G. Grottes, 10-20.

Terrain III

Miège - Genève UGS, 9-30 ; Sion cult. physique - G. Plainpalais I, 6-28 ; Brigue - Lancy I, 13-13 ; Chippis - Aire Sports, 19-13 ; Vouvy - Collonges B, 18-8 ; Port-Valais - Genève Ed. physique, 26-7 ; St-Maurice - Grand-Saconnex, 28-6.

CONCOURS DE JEUX PUPILLETES

Balle derrière la ligne

Discipliner plus de 3 000 enfants, garçons et filles, au cours d'une journée, spécialement l'après-midi, n'est pas une petite sinécure. D'autant plus qu'il y a beaucoup de temps morts, qui sont dus soit aux différentes exhibitions, soit aux rassemblements pour des exercices d'ensemble. Mais il fallait que tout se passe à merveille, par un temps idéal. Le comité d'organisation de Monthey a fait admirablement les choses car il était très difficile de canaliser 3 000 enfants et surtout d'occuper tout le monde à la fois.

Dans ce sens, Monthey dispose d'un complexe sportif remarquable, avec deux terrains juxtaposés, ce qui facilita grandement la tâche des responsables techniques. Tout fut parfaitement réussi, et il faut rendre hommage au comité d'organisation, présidé par M. Edouard Delavy, qui pouvait compter sur la collaboration de MM. Fernand Duc, Jean-Claude Vionnet, Maurice Meizoz, Tony Kalbermaten, Mme Jacqueline Boreaud, sans oublier tous les présidents de commissions, qui ont nom Détienne, Barlatov, Pahud, Kuhn, Copex, Vesin, Duchoud, Vœffray, etc. Il convient d'ajouter à tous ces noms les membres de la commission de jeunesse, présidée par M. Roland Gay-Crosier, dont le travail de préparation avant la fête fut excellent.

LA PLEINE REUSSITE

Grâce au travail de tout ce comité, mais également grâce à la présence de toute cette jeunesse, et surtout par

l'apport considérable du public et des parents qui sont venus très nombreux pour voir à l'œuvre cette progéniture. Nous avons dénombré pas très loin de 10 000 personnes le long du cortège et 6 000 sur le terrain, chiffres qui nous ont été donnés par notre ami Raymond Copex, un garçon qui travaille sans relâche pour la jeunesse depuis plus de 25 ans. Cette réussite est due également aux moniteurs et monitrices qui se dévouent sans compter pendant des années pour enseigner tous les rudiments de la gymnastique aux filles et garçons. Les exhibitions que nous avons vues sur le terrain en sont la preuve formelle. Merci à toute cette phalange de responsables pour ce très beau travail.

LE CORTEGE ET LES DISCOURS

Il n'y a pas de fêtes de gymnastique sans cortège d'autant plus une fête de jeunesse. Car un grand effort dans ce sens se fait de plusieurs côtés et on recherche l'original. Nous devons toutefois apporter une petite restriction dans ce sens, sans avoir nullement l'es-



Merci à la section d'Ardon pour cette propagande.

DE L'EXCELLENT TRAVAIL

Nous avons pu suivre les différentes sections sur leurs emplacements de concours et nous avons relevé l'excellent travail qui a été fait et les progrès réalisés. Nous trouvons des pupillettes qui deviennent de réelles gymnastes et on sent la patte de moniteurs et monitrices qui ont le virus de la gymnastique artistique. Les enfants sont plus disciplinés dans le travail en section et nous sommes parfois étonnés du degré de difficulté que l'on veut réaliser. Tout est indiqué dans la nomenclature des résultats qui figurent ci-contre et nous ne voulons pas mettre telle ou telle section en avant.

Ce ne serait pas notre rôle. Mais l'important est précisément ce cœur magnifique que mettent les enfants dans l'accomplissement du travail qu'ils ont à effectuer et cela sans esprit de compétition, mais avec la volonté de bien faire. Voir d'autres sections travailler cela stimule précisément et c'est pour le bien de la gymnastique et de notre jeunesse en tout premier.

LES EXHIBITIONS

Les organisateurs ont eu l'excellente idée de ne faire aucun concours l'après-midi, à part la traditionnelle course d'estafette, qui crée toujours une ambiance remarquable, et la finale de handball.

Ce qui veut dire que nous avons eu le privilège de voir le travail de section et de quelques jeunes «artistiques» qui promettent, ainsi que du groupe de la gymnastria, exhibitions en tous points réussies et qui plurent au public. Puis les exercices d'ensemble des associations mettaient un terme à cette belle journée qui appartenait à la jeunesse.

L'APPORT GENEVOIS

Comme nous l'avions dit dans notre présentation, 890 pupillettes genevoises participaient à cette fête et elles s'intégrèrent parfaitement à la fête valaisanne, ceci dans le cadre du 25e anniversaire de la fondation de l'Association suisse des pupillettes genevoises et valaisannes ensemble fut très bonne.

Et nous ne voudrions pas terminer cette narration de la fête sans relever les personnalités qui ont tenu à honorer de leur présence cette manifestation. Nous citerons MM. André Bornet, président du Grand Conseil, Georges Rey-Bellet, premier vice-président du Grand Conseil, Me Henri Levron, représentant le Conseil administratif de la ville de Genève, MM. Paul de Courten, préfet du district de Monthey, MM. les députés Charles Boissard, Fritz Zwicky et Gérald Imfeld, M. Edgar Bavarel, président de la ville de Monthey, ainsi que de nombreuses personnes représentant des autorités civiles, religieuses et sportives. Toutes se plurent à souligner la belle tenue de cette fête et surtout l'enthousiasme de toute cette jeunesse.



Course d'obstacles assez particulière pour les pupillettes.

prit critique. Nous trouvons qu'un effort plus grand dans la recherche avait été fait l'année dernière à Chalais, où les

groupes avaient fait preuve d'une belle recherche dans l'inédit. Le premier prix a été remporté par Chippis, qui présentait un excellent motif gymnique, devant Riddes, alors que dans le giron genevois, c'est Vernier qui remporta le prix. Bravo aux lauréats dont nous soulignons la belle tenue.



Débuts prometteurs aux barres asymétriques pour une pupille.

Poids et haltères

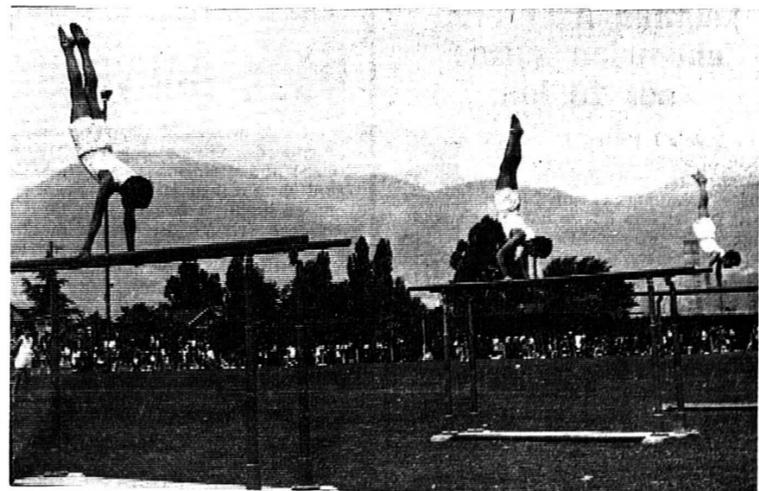
Un seizième titre pour le Loclois Fidel

A Rorschach, le poids lourd Loclois Roland Fidel a remporté son seizième titre national consécutif. Un autre Loclois s'est mis en évidence, le jeune Jakob Zanderugo, qui a battu deux records suisses juniors chez les mîlourds : celui de l'épaulé-jeté avec 141 kilos et celui des trois mouvements, avec 352 kg. 500.

Le titre des lourds-légers n'a pas été attribué. Les deux favoris, le Genevois Freiburghaus et le Chaux-de-Fonnier Blaser ont en effet, raté leurs trois essais au développé et ils ont été éliminés. Ils ont déposé un protégé qui sera examiné ultérieurement par la Fédération.

Victoire de Monthey

Le tournoi du cinquantenaire de Vevey-Natation a été remporté par Monthey qui, en finale, a pris le meilleur sur Vevey-Natation. La finale s'est terminée sur un résultat nul (5-5), mais les Montheyens se sont imposés dans le match de natation qui départage en cas d'égalité, conformément au règlement. En finale pour la troisième place, Léman-Natation a battu Fribourg par 16-3.



Les jeunes de Leuk-Susten très applaudis dans leur travail de section.



DURS D'OREILLES

Appareils et lunettes acoustiques modernes, pour toutes surdités. Service après vente. Piles.
 Audiogramme et essais.
 Tous renseignements et démarches concernant l'assurance-invalidité.

Consultations auditives :
 Mardi 3 juin de 9 heures à 11 heures
 Pharmacie Allet à Sierre, tél. 5 14 04

Mardi 3 juin de 13 h. 45 à 16 h. 30
 Pharmacie Buchs, rue de Lausanne à Sion, tél. 2 10 30.

Veuillez prendre rendez-vous.

P 182 N



En 3 temps, 3 mouvements, fatigue et rides sont volatilisées avec le traitement B21 d'Orlane...

Nouveau record battu contre la marche du temps, ce soin vous permet :

DE BENEFICIER GRACIEUSEMENT :

- d'un massage de crème B 21, la crème ORLANE à 190 francs.
- d'un masque hydratant qu'on enlève comme un gant.
- d'un maquillage personnalisé.

ET DE VOIR :

s'affirmer l'éclat de votre teint.

une application gratuite

du 2 au 7 juin

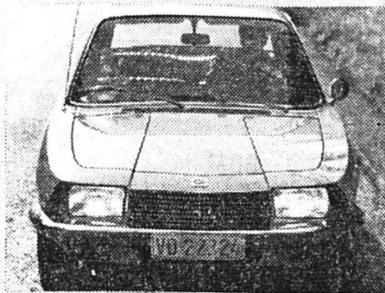
Prière de prendre rendez-vous - Tél. (026) 2 28 55

GRANDS MAGASINS
innovation

MARTIGNY

36-3001

Découvrez le pilotage nouveau style



Moteur NSU Wankel, 130 CV, transmission automatique sélective à convertisseur hydraulique de couple, traction avant, direction assistée, véritable système de freinage à double circuit avec servo et répartiteur de la puissance de freinage en fonction de la charge, 4 freins à disque, pneus à ceinture, compte-tours, colonne de direction de sécurité, lunette arrière chauffable, 2 phares antibrouillard, vidange d'huile seulement tous les 20 000 km, triple garantie, réseau de service très dense sur toute l'Europe, 18 900 fr.

Nous ne pouvons mieux vous décrire le nouveau style de pilotage. Pour en savoir davantage, faites une course d'essai. Il y a certaines choses que vous n'oublierez plus, à moins, bien sûr, que vous ne vous y accoutumiez.



NSU RO 80

Pilotez nouveau style!

1950 Sion, A. Frass, Garage des deux Collines - 3960 Sierre, Garage Edes SA, Route de Sion - 3902 Glis/Brigue, W. Seematter - Importation: Kämpfen & Cie, Mühlebachstrasse 8-10, 8032 Zurich, 051/34 04 38

PRÊTS
 sans caution



BANQUE EXEL
 2001 NEUCHÂTEL

Av. Rousseau 5 ☎ (038) 5 44 04

netasec

La maison idéale pour nettoyer, détacher et rafraîchir vos vêtements, rideaux, couvertures, couvre-lits, etc.

en peu de temps
 avec peu d'argent

6 kg 10 fr.
 4 kg 8 fr.

SION ☎ 2 59 30

10, Rue Dent Blanche - La Croisée -

Prêt comptant

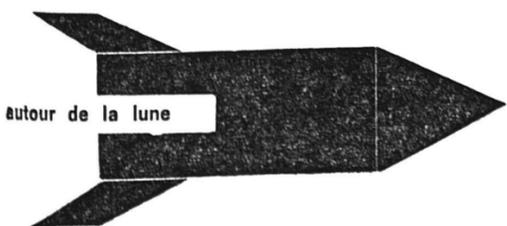


- ★ de Fr. 500.- à Fr. 25 000.-, si vous avez une situation financière saine
- ★ remboursable jusqu'à 60 mois
- ★ accordé dans les 48 heures
- ★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
- ★ garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficierez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.
 Notre «service-express», téléphone 071 233922, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom _____
 Rue _____
 Domicile _____ A-478

Banque Rohner+Cie.S.A.
 9001 St-Gall, Neugasse 26, ☎ 071 233922
 8021 Zurich, Strehlgasse 33, ☎ 051 230330



autour de la lune

par Jules VERNE

comme au XVIIe siècle, c'est la carte de la vie, très nettement tranchée en deux parties, l'une féminine, l'autre masculine. Aux femmes, l'hémisphère de droite. Aux hommes, l'hémisphère de gauche!

Et quand il parlait ainsi, Michel faisait hausser les épaules à ses prosaïques compagnons. Barbicane et Nicholl considéraient la carte lunaire à un tout autre point de vue de leur fantaisiste ami. Cependant leur fantaisiste ami avait tant soi peu raison. Qu'on en juge.

Dans cet hémisphère de gauche s'étend la « Mer des Nuées », où va si souvent se noyer la raison humaine. Non loin apparaît « la Mer des Pluies », alimentée par tous les tracas de l'existence. Auprès se creuse « la Mer des Tempêtes » où l'homme lutte sans cesse contre ses passions trop souvent victorieuses. Puis, épuisé par les déceptions, les trahisons, les infidélités et tout le cortège des misères terrestres, que trouve-t-il au terme de sa carrière? Cette vaste « Mer des Humeurs » à peine adoucie par quelques gouttes des eaux du « Golfe de la Rosée! » Nuées, pluies, tempêtes, humeurs, la vie de l'homme contient-elle autre chose et ne se résume-t-elle pas en ces quatre mots?

L'hémisphère de droite, « dédié aux dames », renferme des mers plus petites, dont les noms significatifs comportent tous les incidents d'une existence féminine. C'est la « Mer de la Sécurité » au-dessus de laquelle se penche la jeune fille, et « le Lac des Songes », qui lui reflète un riant avenir! C'est « la Mer du Nectar », avec ses flots de tendresse et ses brises d'amour! C'est la Mer de la Fécondité, c'est « la Mer des Crises », puis « la Mer des Vapeurs », dont les dimensions sont peut-être trop restreintes, et enfin cette vaste « Mer de la Tranquillité », où se sont absorbés toutes les fausses passions, tous

les rêves inutiles, tous les désirs inassouvis et dont les flots se déversent paisiblement dans « le Lac de la Mort! »

Quelle succession étrange de noms! Quelle division singulière de ces deux hémisphères de la Lune, unis l'un à l'autre comme l'homme et la femme, et formant cette sphère de vie emportée dans l'espace! Et le fantaisiste Michel n'avait-il pas raison d'interpréter ainsi cette fantaisie des vieux astronomes.

Mais tandis que son imagination courait ainsi « les mers », ses graves compagnons considéraient plus géographiquement les choses. Ils apprenaient par cœur ce monde nouveau. Ils en mesuraient les angles et les diamètres.

Pour Barbicane et Nicholl, la Mer des Nuées était une immense dépression de terrain, semée de quelques montagnes circulaires, et couvrant une grande portion de la partie occidentale de l'hémisphère sud; elle occupait cent quatre-vingt-quatre mille huit cents lieues carrés, et son centre se trouvait par 15 degrés de latitude sud et 20 degrés de longitude ouest. L'Océan des Tempêtes, « Oceanus Procellarum », la plus vaste plaine du disque lunaire, embrasait une superficie de trois cent vingt-huit mille trois cents lieues carrés, son centre étant par 10 degrés de latitude nord et 45 degrés de longitude est. De son sein émergeaient les admirables montagnes rayonnantes de Képler et d'Aristarque.

Plus au nord et séparée de la Mer des Nuées par de hautes chaînes, s'étendait la Mer des Pluies, « Mare Imbrium », ayant son point central par 35° de latitude septentrionale et 20° de longitude orientale; elle était de forme à peu près circulaire et recouvrait un espace de cent quatre-vingt-treize mille lieues.

Copyright Opera Mundi

(à suivre)

Jardiniers, paysagistes, jardiniers amateurs,
propriétaires de villas, une bonne nouvelle...

CHADAR vous ouvre son

«Garden Center»

Pour la première fois en Valais, après Zurich, Berne, Fribourg, à Charrat, 200 mètres avant le restaurant Mon Moulin, ouverture d'un

centre commercial pour le jardinage

Vous y trouverez tout ce dont vous avez besoin pour vos instants de détente et loisirs

- POUR VOS PELOUSES :** Semences de gazon pour l'ornement, terrains de jeux, pour l'altitude
- POUR L'ARROSAGE :** Les dernières nouveautés en jets, tuyaux de toutes dimensions
- MACHINES :** Grande exposition de tondeuses à gazon (20 machines), atomiseurs (le seul équipé d'une pompe), capionneuses, semoirs pour les petites graines
- PRODUITS ANTIPARASITAIRES :** La lutte contre les taupes est résolue, avec Polytanol plus de problèmes
- POUR LE JARDIN POTAGER :** Toutes les semences de qualité maraîchère, miniserre, Hobby-bac, pour faire vous-même vos plantons avant le repiquage
- POUR L'APPARTEMENT :** Les nouveaux bacs et pots de fleurs « RIVIERA » à réserve d'eau, vases pic-fleurs, terreau pour le rempotage, etc.

AVANT UN ACHAT POUR LE JARDIN, NE MANQUEZ PAS DE VISITER L'EXPOSITION CHADAR - CHARRAT - GRAND PARKING

Le « Garden Center » est ouvert tous les jours :
Matin de 7 h. à 12 h. - Après-midi de 13 h. 30 à 18 h. 30 - Samedi après-midi jusqu'à 17 h.

CHADAR

Chappot & Darioly
Charrat - Tél. (026) 5 32 93 -
5 33 33

P 36-1032

Remise de commerce

M. et Mme Luc Gillioz avisent leur honorable clientèle qu'ils ont remis le

TEA-ROOM « MIKADO » à Martigny

à M. et Mme Ulrich Monnet.

Ils profitent de la circonstance pour la remercier de sa fidélité durant leurs années d'activité.

A l'occasion de cette reprise le 3 Juin

M. et Mme Ulrich Monnet se recommandent auprès de la dite clientèle et la remercie d'ores et déjà de la confiance qu'elle voudra bien lui témoigner.



Pour notre agent général de Sion, M. Alfred Antille

nous cherchons deux

inspecteurs

pour les rayons de Sierre et de Monthey

pour l'acquisition de nouvelles assurances et pour conseiller notre clientèle.

Si vous avez les qualités requises, vous bénéficierez d'une place stable, d'agréables conditions de travail, d'une bonne rémunération et de prestations sociales étendues.

Les candidats ayant de l'entregent, du talent pour la vente et une bonne instruction générale sont priés d'adresser des offres détaillées à la Direction de

LA GENERALE DE BERNE
Compagnie d'assurances
3001 Berne, Sulgeneckstrasse 19

P 36-36572

A louer à Sion, centre ville

2 étages de bureaux de 112 m2 par étage

Installations modernes.
Prix intéressant.
Bail de longue durée. Libre dès le 1er janvier 1970.

Ecrire à case postale numéro 122, 1951 Sion.

36-36574

Entreprise de terrassement du Bas-Valais,
cherche

un dragueur sur pelles mécaniques

Ecrire sous chiffre PA 36579, à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre à Sion, rue des Amardiens, dans immeuble en construction,

appartements de 4 1/2 pièces

confort, cuisine complètement agencée, salle de bains, W.-C. séparés, cave, galetas
Prix dès 115 000 francs
Parking commun : 6000 francs.
Au rez-de-chaussée : MAGASIN 174 m2, 164 000 francs.
Pour traiter, étude de Me Taugwalder, av. du Midi, 1950 Sion.
Tél. (027) 2 22 22 ou 2 27 02.

A vendre

hangar

de 400 m2 (16 x 25), couverture éternit, hauteur sous plafond 5,25 m. Excellent état.
Renseignements sous chiffre E 61183-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

à tous problèmes d'eau, une solution codimac

voire

piscine

construite, équipée et entretenue par

codimac sa
traitement des eaux
avenue de Lavaux 26
1009 pully
tél. 021 28 87 55

Café ouvrier cherche

sommelière

Bons gains, congés réguliers, nourrie, logée.
S'adresser au café du Guillaume Tell, Aigle, tél. (025) 2 24 52.

A vendre
**Opel-Blitz
1965**
6 cylindres, 13 CV, pont fixe bâché de 3 m. 90.
GARAGE
CH. GUYOT SA,
1000 Lausanne
16, tél. (021)
24 84 05.
P 22-1544

A vendre une magnifique chambre à coucher neuve, moderne, avec literie de luxe et armoires 4 portes, 1 995 francs
Tél. (027) 2 54 25.
A la même adresse à vendre cuisinière électrique 3 plaques, 380 V, en parfait état, 125 francs.

Transformation de vestons croisés en 1 rang, 48 fr. 50 et toutes retouches de PANTALONS

R. Poffet, tailleur, Ecluse 10, 2000 Neuchâtel,

Tél. (038) 5 90 17

Machines à écrire



Location-vente
Demandez nos conditions
Hallenbarter
Sion

Tél. (027) 2 10 63

Exigez partout...

RICARD
Le vrai pastis

RICARD

APERITIF ANISE 45°

LUNDI SPORT

Exploit de Siffert au Nurburgring IL PULVERISE LE RECORD DE L'EPREUVE

PORSCHE, champion du monde des marques

Le rallye de l'Acropole Victoire finlandaise sur Porsche 911

Le Finlandais Pauli Toivonen, sur Porsche 911, a remporté le 17e Rallye international de l'Acropole. L'Anglais Clark, malgré ses efforts au cours des dernières épreuves spéciales, n'a pu combler son retard.

● Classement final officieux :
1. Pauli Toivonen (Fin.), sur Porsche 911 ; 2. R. Clark (GB), sur Ford Escort ; 3. Ipsilantis (Grèce), sur NSU ; 4. Laurent (Ho), du DAF ; 5. Schmitthelm (Da), sur Porsche 911 ; 6. Stroko (Grèce), sur Opel Kadett ; 7. Psihas (Grèce), sur BMW ; 10. Vorios (Grèce), sur Lancia.

Nous apprenons avec plaisir que l'équipage valaisan Dirren-Stuckelberger a terminé l'épreuve.

Le Fribourgeois Joseph Siffert, associé au Britannique Brian Redman, sur une Porsche prototype 908 spyder, a poursuivi la série de ses succès dans les 1.000 kilomètres du Nurburgring. Il s'est imposé à la moyenne de 162 km. 500, ce qui constitue le record absolu de l'épreuve. Avec cette cinquième victoire, Porsche remporte ainsi le championnat du monde des marques.

Sur ces cinq succès, quatre ont été obtenus par Siffert-Redman (Monza, Brands Hatch, Francorchamp et Nurburgring).

VICTOIRE TOTALE DE PORSCHE

La victoire de Porsche a été totale puisque ses voitures ont pris les cinq premières places. La Ferrari 312 P, pilotée par Pedro Rodriguez et Chris Amon, seule rivale sérieuse des Por-

sche, a en effet dû abandonner au 29e tour, à la suite d'ennuis mécaniques.

EN TETE DES LE DEBUT

Jo Siffert n'a pas occupé la première place que dans la phase initiale de la course. A la fin du premier tour déjà, il avait cependant pris le commandement qu'en compagnie de Redman, il ne devait plus quitter. Pendant le premier quart de la course, le Fribourgeois fut toutefois inquiété par la Ferrari de Rodriguez-Amon, qui, après onze tours (sur 44), ne comptait que 12" de retard. Dès ce moment cependant, la Ferrari commença à concéder sérieusement du terrain. A la mi-course (22 tours), elle avait même rétrogradé en troisième position. Siffert-Redman étaient alors en tête avec 2' 30" 2 d'avance sur Stommelen-Herrmann, également sur Porsche, la Ferrari de Ro-

driguez-Amon suivant à deux secondes.

AMON, NOUVEAU RECORD DU TOUR

Au moment de l'abandon de la Ferrari, au 29e tour, Siffert-Redman avaient pratiquement déjà course gagnée. Siffert n'a toutefois pas pu couronner sa victoire par un nouveau record du tour. Celui-ci a été établi par Amon en 8' 03" 3 (moyenne 170,1) alors que Siffert n'a pas été en mesure de rééditer son temps réussi aux essais (8' 00" 2).

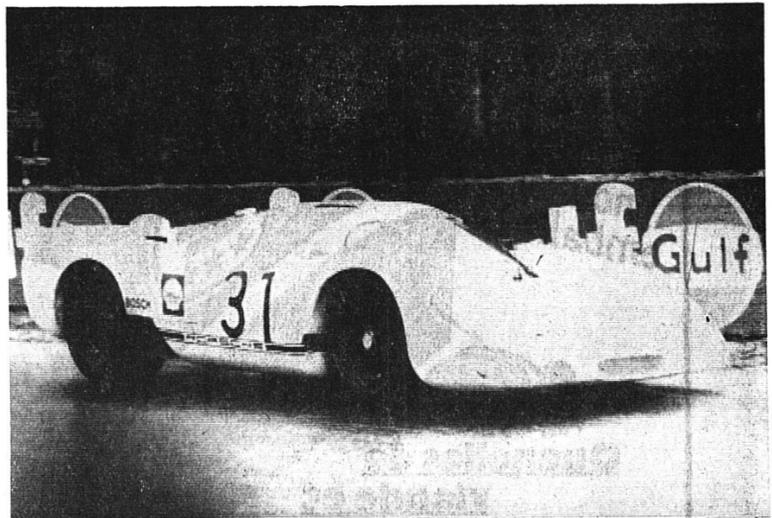
VICTOIRE DU SUISSE MOSER

Parmi les autres Suisses en lice, Herbert Mueller a été contraint à l'aban-

don alors que Silvio Moser s'est imposé en catégorie jusqu'à deux litres.

● Voici le classement : 1. Jo Siffert-Brian Redman (S1GB) sur Porsche 908, les 1 000 km. en 6 h. 11'02"3 (162,5 de moyenne, nouveau record). 2. Rolf Stommelen - Hans Herrmann (All) sur Porsche 908, 6 h. 15'04"2. 3. Vic Elford-Kurt Ahrens (GB-All) sur Porsche 908 6 h. 16'09"8. 4. Rudi Lins - Richard Attwood (GB) sur Porsche à un tour. 5. Willibert Kauhnen - Karl von Wendt (All) sur Porsche 908, à deux tours. 6. Gerhard Koch - Hans Dechent (All) sur Porsche 907 à cinq tours.

● Classement du championnat du monde des marques après le Nurburgring : 1. Porsche 45 p. 2. Lola et Ferrari 15 p. 4. Ford 13 p. 5. Alfa Romeo 3 p. 6. Renault-Alpine 2 p.



Jo Siffert et Brian Redman, vainqueurs au Nurburgring.

Nouveau et mérité succès du rallye Sion-Sierre nocturne Victoire de BERING-SANDOZ sur Cooper Les Valaisans LERTSCHER-CASSAZ, deuxièmes Le challenge interécures à la Valaisanne

Ce traditionnel rallye Sion - Sierre organisé toujours à la perfection par l'Ecurie Treize Etoiles, a remporté un nouveau et mérité succès. Tout d'abord par le record de participation (74 équipages) et ensuite par les excellentes conditions atmosphériques. Ils étaient venus de toute la Suisse, spécialement du Jura bernois, de Vaud, de Neuchâtel, et bien entendu de nombreux Valaisans pour disputer cette magnifique épreuve.

Le parcours bien préparé par les deux spécialistes Fernand Dussex et Michel Rudaz, comportait environ 310 kilomètres. Le tracé, à effectuer deux fois, était le suivant : Sion - Fey - Nendaz - Veysonnaz - Mâche - St-Martin - Nax - Bramois - Grône - Corin - Loc - Mollens - Aminona - Montana - Lens - Anzère - Mayens d'Arbaz - Savièse - Pont-de-la-Morge - Sion. En plus venaient se greffer six épreuves de classement. Selon un avis général, ce rallye avantagera les voitures puissantes, car le parcours était rapide. Sur les 74 au départ, 51 équipages sont classés. La victoire revint à Bering - Sandoz sur Cooper, de l'Ecurie des Orillons. C'est la troisième fois que ces deux rallyemen participent à cette épreuve. En 1967, ils terminèrent deuxième, et en 1968 troisième ; par contre, ils furent chaque fois premier au classement des épreu-

ves spéciales. Il faut également relever les bonnes performances des équipages valaisans (Ecurie 13 Etoiles) qui sont quatre dans les dix premiers, dont la seconde place de Guy Lertscher - Cassaz sur Alfa. Le classement interécures revient au « 13 Etoiles ». Voici d'ailleurs les principaux résultats :

EPREUVES DE CLASSEMENT

1. Bering J.-Cl. (Cooper), points 116
2. Michelet P. (Kadett) 134
3. Saladin R. (NSU) 136
4. Missiliez H. (Cortina GT) 144
- Moix F. (R. Gordini) 144
6. Lertscher G. (Alfa Super) 146
7. Tissot G. (Cortina GT) 148
8. Besson G. (BMW 2002) 151
9. Dubail A. (NSU) 156
10. Mullet Y. (Renault) 182

CLASSEMENT GENERAL

1. Bering J.-C. - Sandoz B. (Cooper), Orillons, 137 points ; 2. Lertscher G. - Cassaz G. (Alfa), 13 Etoiles, 153 ; 3. Saladin R. - Moser R. (NSU), GSA Ht-Lac, 214 ; 4. Moix F. - Guenzi A. (Gordini), 13 Etoiles, 321 ; 5. Tissot G. - Tissot F. (Cortina) 339 ; 6. Carron Ch. - Carron J.-M. (Alfa), 13 Etoiles, 412 ; 7. Droz F. - Reuche J.-F. (Renault), Tayfin, 464 ; 8. Ambuhl M. - Stadelmann M. (Fiat), Tayrin, 467 ; 9. Christen A. - Bastardoz M. (Cortina) 3 Chevrons, 481 ; 10. Gay J. - Valterio P.

- (Austin) 13 Etoiles, 528 ; 13. Maye M. - Biollaz J. (C. Lotus), 13 Etoiles, 573 ; 16. Ceregetti A. - Stohler J.-P. (Alfa), 13 Etoiles, 727 ; 17. Besson G. - Mugnier P.-B. (BMW), 13 Etoiles, 816 ; 19. Missiliez H. - Guignard J. (Cortina), 13 Etoiles, 856 ; 21. Métraux J. - Métraux M.-C. (Cortina), 13 Etoiles, 1094 ; 28. Montani G. - Zumofen J. (Toyota), 13 Etoiles, 1750 ; 32. Genoud R. - Pitteloud E. (Simca), 13 Etoiles, 2376 ; 35. Michelet P. - Bertuchoz G. (Kadett), 13 Etoiles, 2706 ; 36. Balleys M. - Bonvin G. (Porsche), 13 Etoiles, 3110 ; 43. Delaloye J.-P. - Follin J. (Alfa), 13 Etoiles, 4870 ; 44. Rey A. - Arnold Sch. (Alfa), 13 Etoiles 4984 ; 51. Girolamo V. - Fournier J. (BMW), 13 Etoiles, 11661.

CLASSEMENT INTER-ECURIES

1. Ecurie 13 Etoiles 886
2. Ecurie Tayfin 1474
3. Gr. sportif Haut-Lac 1568
4. Ecurie Les Orillons 2804

Surprise au slalom de Wangen

Le slalom national de Wangen, quatrième du championnat suisse, s'est terminé par une surprise. Le favori Xavier Perrot, sur une Brabham formule 2, a touché une porte et il a perdu toutes ses chances. Bruno Frey (Horw), sur une Tecno de formule 2, paraissait le mieux placé pour l'emporter, mais alors que la victoire était à sa portée, il a à son tour, touché la dernière porte. C'est finalement le Bernois Roland Salomon qui, à la surprise générale, s'est montré le plus rapide. Le parcours, long de 5 km. 100, était piqué de 44 portes. 5.000 spectateurs ont assisté à l'épreuve.

Voici les résultats :
Tourisme de série, jusqu'à 700 cmc : 1. Peter Wirz, sur Honda, 9' 17" 68. — 700-850 : Heinz Hofer, Fiat, 9' 35" 61. — 850-1000 : Ch. Vogelsang, Opel Kadett, 9' 00" 41. — 1150-1300 : Ph. Erard, Renault Gordini, 8' 49" 13. — 1300-1600 : H. Kramer, Ford Lotus, 8' 53" 32. — 1600-2000 : Hans Zech, BMW, 8' 56" 94. — 2000-2500 : Hans Henggi, Opel Commodore, 9' 00" 09. — Plus de 2500 : Hermann Helbling (Rapperswil), Ford Mustang, 8' 37" 99 (meilleur temps de la catégorie).

Tourisme. — Jusqu'à 850 cmc. : Doelf Ruesch, DKW, 9' 45" 91. — 850-1000 : Michel Christen, NSU-TTS, 8' 32" 76. — 1150-1300 : André Savary, Morris-

Les bobeurs suisses ont fait la paix

Au cours de l'assemblée de la Fédération suisse de bobsleigh, qui s'est tenue à Uster, les délégués ont décidé de tirer un trait sur les nombreuses divergences enregistrées ces dernières années, et de faire désormais en sorte que le bobsleigh helvétique soit à nouveau en mesure de s'illustrer lors

des championnats du monde et d'Europe et aux Jeux olympiques.

Une commission technique, avec Hans Zoller (bob) et Hansruedi Roth (luge), a été chargée de présenter au comité central, dans les trois semaines, un plan d'entraînement et de préparation des espoirs qui permette d'aboutir à la formation d'une équipe nationale solide en vue des championnats du monde 1970 qui auront lieu à St-Moritz.

Peter Kasper (St-Moritz) a été ensuite élu à la présidence de la Fédération, dont le calendrier pour 1970 sera le suivant :

A St-Moritz : 10-11 janvier : championnat suisse de bob à deux ; 14-15 janvier : championnat suisse de bob à quatre ; 24-25 janvier : championnat du monde de bob à deux ; 31 janvier - 1er février : championnat du monde de bob à quatre ; 7-8 février : championnat suisse de lutte - Aux Avants ; 17-18 janvier : championnat de bob à deux sur neige.

Vol de médailles olympiques

Quatre médailles olympiques figurant parmi les trophées de Fritz Thiedemann, qui fut l'un des meilleurs cavaliers ouest-allemands entre 1950 et 1960, lui ont été dérobées, à Munich, dans le magasin d'articles de sport qu'il venait d'ouvrir. Il s'agissait des médailles d'or gagnées à Stockholm et à Rome et des deux médailles de bronze obtenues à Helsinki (individuellement et par équipes).



Les vainqueurs 1969, l'équipage Bering - Sandoz, sur Cooper.

Pendant que les autres travaillent...



Vous passez vos après-midi



Vous jouez avec vos enfants...



Vous étudiez... bref, vous faites



Vous vivez doublement et vous gagnez souvent davantage en accomplissant les missions indépendantes de surveillances et de contrôles
SECURITAS

Je m'intéresse à un poste fixe ou temporaire à GENEVE et souhaite recevoir une documentation détaillée.

Nom : _____
Prénom : _____
Rue : _____
Localité : _____

Seules conditions requises : 20 ans minimum, nationalité suisse, casier judiciaire vierge.

Expédiez ce coupon sous enveloppe affranchie adressée à : SECURITAS, 46, rue du Stand, 1204 GENEVE. 2

Maggi présente 3x Qualité extra

Quenelles de viande et vermicelles encore plus de quenelles... plus de vermicelles - .75

Potage Printanier encore meilleur... encore plus de légumes - .75

11-Légumes plus riche... plus savoureux - .75

dans un nouvel emballage

Extra-Qualität extra

Potages de Maggi - vraiment meilleurs **MAGGI**

plexiglas
en plaques, blocs, barres et tubes, débités sur mesures.
Chutes pour bricoleurs.
M. Ch. JAUSLIN S.A., Martinet 17,
1016 Lausanne-Malley.
Tél. 25 46 76.
22-3834

Dettes - Ennuis
Notre collaborateur sera dans votre région chaque mardi et se tiendra à votre disposition pour résoudre vos problèmes, ceci sans engagement de votre part.
Prendre rendez-vous au (021) 95 11 50, arrangements financiers, Moudon.

On cherche
apprentis ferblantiers
Bonne formation assurée.
Travail manuel à la machine.
Atelier neuf et moderne.
Tél. (027) 5 11 32.
36-36527

voiture type!



Record 1900S



Construite en Suisse, exprès pour la Suisse: 103 CV. A partir de Fr. 10 250.-



SION : Georges Revaz, garage de l'Ouest, tél. (027) 2 81 41

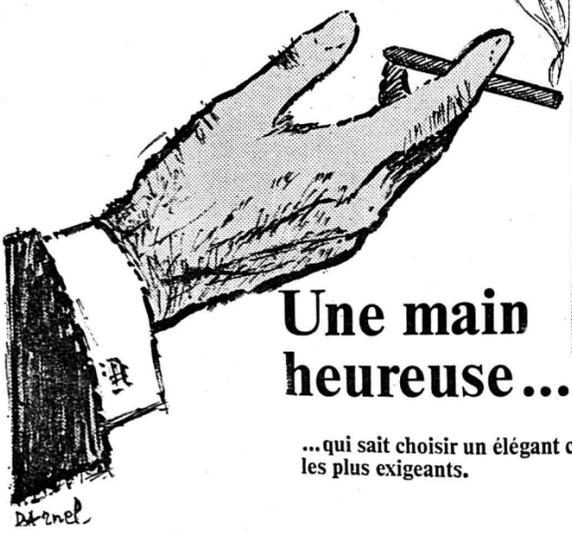
DUVALISER - TOUJOURS À L'EAU!

SUR UNE PART DE PASTIS DUVAL PRENEZ UNE, DEUX, TROIS, QUATRE, CINQ PARTS D'EAU FRAÎCHE. TOUT FINIT BIEN POUR QUI COMMENCE PAR PASTIS DUVAL - LE LONGDRINK QU'ON BOIT PARTOUT.

Pastis DUVAL, apéritif anisé 45°, 1217 Genève

On cherche
un apprenti de bureau
Conditions de travail agréables.
Bureau moderne.
Bonne formation assurée.
Entrée tout de suite ou à convenir.
Faire offre manuscrite avec curriculum vitae et photo sous chiffre PA 36527 à Publicitas, 1951 Sion.

MECCARILLOS



Une main heureuse...



... qui sait choisir un élégant cigarillo, au format discret, dont l'arôme satisfait les fumeurs les plus exigeants.

20 cigarillos roulés main, cape de tabac naturel fr. 2.-

A louer à Martigny APPARTEMENTS

de 2, 3½ et 5½. Tout confort dans immeuble neuf. Libres tout de suite ou date à convenir. Prospectus sur demande.

Renseignements et locations :
Etude de Me Jacques-L. RIBORDY, avocat et notaire, avenue de la Gare 40, 1920 Martigny, téléphone (026) 2 18 28.

LUNDI SPORT

Le Tour d'Angleterre

LE SUISSE FUCHS 3e

Le Suisse Josef Fuchs a repris la 3e place du classement général à la suite de la neuvième étape du Tour de Grande-Bretagne, Stoke-Nottingham (178 km) qui a été remportée par le leader du classement général, le Hollandais Fedor Den Hartog. Le coureur helvétique a terminé cette étape dans le groupe de tête, et il s'est adjugé la quatrième place.

● Classement de la 9e étape : 1. Fedor Den Hartog (Ho) 4 h 29'42"; 2. Buckley (GB) 4 h 30'44"; 3. Zacharov (URSS); 4. Fuchs (S); 5. Polewliak (Pol); 6. Troche (Al) 4 h 31'14".

● Classement général. 1. Fedor Den Hartog (Ho) 37 h 31'40"; 2. Peter Buckley (GB) 37 h 44'19"; 3. Josef Fuchs (S) 37 h 44'54"; 4. Oosterhof (Ho) 37 h 45'36"; 5. Doyle (Ir) 37 h 46'34"; 6. Jasinski (Pol) 37 h 47'01".

Puis 36. Thalmann (S) 38 h. 18'31". 38. U. Suter (S) 38 h. 20'00". 52. A. Leeger (S) 39 h. 15'13". 53. Spannagel (S) 39 h. 16'06".

Le Tour d'Autriche

En remportant la course de côté du Gaisberg, le Hollandais Joop Zoetelmek a pris la première place du classement général du Tour d'Autriche pour amateurs. Voici les résultats :

Première demi-étape, Linz - Salzbourg 119 km.: 1. Robert Csenar (Aut) 2 h. 54'25". 2. Vladimir Kohout (Tch) à 4". 3. Wilfried Corneille (Be). 4. Ludwig Kretz (Aut). 5. Georg Postl (Aut). 6. Garry de Jong (Ca) même temps. Puis : 20. Paul Ruppenner (S) à 1'32". 23. Peter Suter (S). 24. Norbert Krapf (S) à 1'36".

Deuxième demi-étape, course de côté Salzbourg - Gaisberg: 1. Joop Zoetelmek (Ho) 22'06". 2. Josef Gawlicek (Pol) à 6". 3. Mitteregger (Aut) à 11". 4. Wilhelm Prinsens (Ho) à 20". 5. Steinmayr (Aut) à 26". 6. Rudolf Kretz (Aut) à 29".

Classement général: 1. Zoetelmek (Ho) 7 h. 57'37". 2. Prinsens à 20". 3. Gawlicek à 43". Puis 42. Krapf à 8'26". 49. Ruppenner à 29'08". 50. Suter à 32'28".

Gymnastique - Gymnastique - Gymnastique

Sans tambour, ni trompette, la Fête régionale du centre s'est déroulée à Sion

ARDON, MEILLEURE SECTION

Gratifiée d'un temps superbe, la Fête régionale de gymnastique du Centre s'est déroulée samedi après-midi sur les terrains de l'Ancien-Stand. C'est sans tambour, ni trompette (pour ne pas concurrencer la Fête paroissiale, dixit les organisateurs), que cette fête se disputa avec sept sections, qui participèrent aux différents concours, soit école du corps, course et partie libre, ainsi que les courses d'estafettes. Ardon s'est une fois de plus illustrée, en démontrant qu'elle était bel et bien la meilleure section du Centre. L'organisation incombait à la SFG de Sion. Voici les principaux résultats :

Giro: la plus difficile semaine a débuté

Victoire au sprint de Roberto Ballini

Pas de changement au général — Des grévistes manifestent

La semaine la plus difficile du Tour d'Italie a débuté à l'occasion de la seizième étape Parme-Savone, remportée au sprint par l'Italien Roberto Ballini et à l'issue de laquelle le Belge Eddy Merckx a facilement conservé le maillot rose.

A partir de mercredi, les coureurs aborderont en effet les Dolomites. Là, les Italiens vont tenter de surprendre l'actuel leader du classement général, qui a fait preuve jusqu'ici d'une auto-

rité remarquable. D'ailleurs, Merckx a attaqué de nouveau au début puis en fin d'étape, mettant à l'épreuve ses adversaires directs.

PAS DE CHANGEMENT

Cette seizième journée de course n'a donc apporté aucun changement dans les positions définies par la course contre la montre. Pourtant, elle fut mouvementée, en particulier au mo-

ment du départ, quand des ouvriers en grève appartenant à un établissement industriel, qui, dans un passé récent, donna son nom à un groupe sportif italien, bloquèrent la marche de la caravane.

ADORNI « OTAGE » DES GREVISTES

Quelques manifestants s'emparèrent du champion du monde Vittorio Adorni. Ils ne remirent en liberté leur otage qu'au terme de longs pourparlers. La police, comme à Naples lors du départ de la dixième étape, dut charger les grévistes qui battirent en retraite. Avec un quart d'heure de retard sur l'horaire, le peloton a pu quitter Parme.

BREF FILM DE LA ROUTE

La première échappée fut lancée par Armani, en compagnie de Levati. Tous deux comptèrent une avance maximum de 2' 50", mais se firent rejoindre dans l'ascension du col des Cento Croci.

C'est alors que l'on enregistra une première attaque de Merckx, en compagnie de Zilioli, Dancelli et de Jimenez.

L'Espagnol, au sommet (1 055 m. - 79 km.), passa premier devant ses compagnons d'échappée, cependant que l'on pointait le peloton à 2' 50". Toutefois, Gimondi prit la direction de la chasse et le maillot rose dut rentrer dans le rang.

Un démarrage du Tumellero, près de Lavagna (131 km.) n'eut pas plus de succès, pas davantage que l'échappée qu'amorcèrent Conti, Morotti, Salina, Gualazzini et Rota.

A moins de 25 km. de Savone, Zilioli attaque, contré par Merckx. De nouveau, Gimondi dut contre-attaquer et tout rentra dans l'ordre. Pour peu de temps. Successivement, Zilioli, puis Adorni, tentèrent de se détacher. A son tour, Gimondi prit la tête, seul, mais fut rapidement rejoint. L'Italien Casalini sortit ensuite du peloton qui

annula son retard. Le groupe, cependant fut surpris par Roberto Ballini, qui, attaquant aux portes de Savone, conserva moins de deux mètres d'avance sur Basso, le Belge Reybroeck et les Italiens Morellini et Zandegu.

La dix-septième étape conduira les coureurs de Savone à Pavie, sur 182 kilomètres.

● Classement de la 16e étape du Tour d'Italie, Parme - Savone (228 km.):

1. Roberto Ballini (It), 6 h. 35' 48" (moyenne: 35 km. 472); 2. Marino Basso (It); 3. Guido Reybroeck (Be); 4. Rudi Altig (All); 5. Alberto Morellini (It); 6. Dino Zandegu (It); 7. Vito Taccone (It); 8. Virginio Levati (It); 9. Giorgio Destro (It); 10. Ercole Gualazzini (It); 11. Luigi Sgarbozza (It); 12. Alberto Della Torre (It); 13. Lucillo Lievore (It); 14. Albert van Vlietbergh (Be); 15. Ernest Jotti (It); 16. Primo Franchini (It); 17. Enrico Maggioni (It); 18. Attilio Benfatto (It); 19. Siegfried Adler (All); 20. Luciano Luciani (It), tous même temps. Puis: 64. Willy Spuhler (S); 85. Bernard Vifian (S), tous deux même temps que le vainqueur.

● Classement général du Tour d'Italie à l'issue de la seizième étape:

1. Eddy Merckx (Be), 71 h. 37' 32"; 2. Felice Gimondi (It), à 1' 41"; 3. Italo Zilioli (It), à 3' 54"; 4. Silvano Schiavon (It), à 4' 32"; 5. Franco Bittozza (It), à 4' 54"; 6. Claudio Michelotto (It), à 5' 06"; 7. Ugo Colombo (It), à 5' 16"; 8. Michèle Dancelli (It), à 8' 06"; 9. Primo Mori (It), à 9' 19"; 10. Aldo Moser (It), à 11' 40"; 11. Adriano Pasuello (It), 71 h. 54' 29"; 12. Vito Taccone (It), 71 h. 54' 31"; 13. Rudi Altig (All), 71 h. 56' 49"; 14. Lino Carletto (It), 72 h. 00' 40"; 15. Oliviero Morotti (It), 72 h. 00' 48"; 16. Mario Anni (It), 72 h. 05' 18"; 17. Roberto Poggiali (It), 72 h. 09' 00"; 18. Bernard Vifian (S), 72 h. 09' 49"; 19. Vittorio Adorni (It), 72 h. 11' 10"; 20. Guerrino Tosello (It), 72 h. 12' 35". Puis: 55. Willy Spuhler (S), 72 h. 32' 02".

Louis Pfenninger s'impose au Tour du Nord-Ouest



Le 47e Tour du Nord-Ouest, troisième classique suisse de la saison, qui se courait avec départ et arrivée à Oberwil, a été dominé, chez les professionnels, par les coureurs qui avaient terminé samedi le Critérium des Six Provinces. Louis Pfenninger s'est imposé en solitaire avec plus d'une minute d'avance sur Peter Abt, vainqueur de l'épreuve en 1967.

C'est ce dernier qui lança l'attaque décisive dans la Kahlhoehe, après 152 km. de course. Au premier passage à Oberwil (km. 164), il comptait trois minutes d'avance sur un groupe de cinq poursuivants formé des deux Allemands Wilde et Fritz et des Suisses Louis Pfenninger, Rub et Kœchli. Peter Abt fut d'abord rejoint par Wilde et Pfenninger.

Abt et Pfenninger, qui font partie de la même équipe, unirent alors leurs efforts pour tenter de distancer Wilde. Ils y parvinrent puisque Pfenninger ne tarda pas à partir seul pour franchir la ligne d'arrivée avec 1'16" d'avance sur Peter Abt et Wilde.

Chez les amateurs d'élite, Candide Grab est lui aussi parti seul en fin de parcours et il a pris près d'une minute à ses poursuivants. Grab a réussi l'excellente moyenne de 39 km. 202 pour les 198 km.

Voici les résultats: ● Professionnels (239 km.): 1. L. Pfenninger (S) 6 h. 20' 20" (37,687); 2. P. Abt (S) à 1'16"; 3. H. Wilde (A),

même temps; 4. P. Glemser (A) à 1'51"; 5. Kl. Bugdahl (A); 6. K. Rub (S), déclassé de la 4e place pour avoir gêné un adversaire dans le sprint, même temps; 7. R. Jankowsky (Fr) à 5'43"; 8. P. Kœchli (S) à 6'04"; 9. M. Gombert (Ho) à 6'18"; 10. H. Junkermann (A) à 6'24". 21 coureurs classés.

● Amateurs élite (198 km.): 1. K. Grab (Aristau) 4 h. 56' 55" (39,202); 2. H. Lier (Hausen) à 57"; 3. J.-Cl. Brutin (Genève) à 1'17"; 4. J. Schneider (Mochlin); 5. M. Meister (Berg); 6. J. Peter (Zurich); 7. R. Cuel (Adliswil); 8. T. Stocker (Berne); 9. O. Huber (Ehrendingen); 10. H. Kalt (Zurich); 11. M. Vaucher (Yverdon); 12. B. Hubschmid (Brugg); 13. P. Frei (Ehrendingen); 14. D. Biolley (Fribourg), même temps; 15. A. Dahinden (Affoltern) à 2'31".

● Amateurs (171 km.): 1. M. Hefflinger (Au) 4 h. 20' 35"; 2. L. Balacs (Schaffhouse) à 30"; 3. F. Schott (Wohlen) à 1'25"; 4. B. Gloor (Zurich); 5. Th. Frei (Leibstadt), même temps.

● Juniors - Seniors (81 km.): 1. F. Jeggli (Siebenn) 2 h. 21' 28"; 2. H. Bertschi (Brittnau); 3. E. Nyffeler (Berthoud); 4. F. Kaeslin (Beckenried) même temps; 5. H. Blaser (Buchs) à 51".

Le critérium des Six Provinces s'est terminé par des victoires belges

Raymond Poulidor a renoué avec le succès des grandes épreuves

Raymond Poulidor, qui avait dépossédé le Belge Ferdinand Bracke de la première place du classement général au terme de l'étape contre la montre, a finalement remporté le Critérium des Six Provinces, dont les deux dernières étapes, course samedi, ont été gagnées par les deux Belges Joseph Huysmans et Walter Godefroot. Le Limousin a même doublé l'avance qu'il possédait sur Bracke dans l'avant-dernière étape. La marge reste malgré tout très mince, puisqu'elle est finalement de dix-huit secondes.

POULIDOR, PIGEON LES DEUX MEILLEURS FRANÇAIS

Ce Critérium des Six Provinces, qui a succédé au Critérium du «Dauphiné libéré», a confirmé que Raymond Poulidor et Roger Pingeon étaient les indiscutables leaders du cyclisme français. Ils ont largement dominé l'épreuve en compagnie de Ferdinand Bracke. Si celui-ci n'avait pas été un équipier de Pingeon, il est probable cependant que la victoire de Poulidor aurait été beaucoup plus sérieusement mise en question. Jacques Anquetil, en revanche, semble avoir définitivement cédé la vedette à Poulidor et à Pingeon. Il a été battu dans tous les domaines, même contre la montre.

LES SUISSES DECEVANTS

Dans cette épreuve aux étapes bien découpées et qui fut intéressante d'un bout à l'autre (la grande étape de montagne était cependant beaucoup trop difficile et elle a littéralement éliminé plus de la moitié des concurrents), les Suisses ont été décevants. Louis Pfenninger, meilleur représentant helvétique, a relativement bien passé la montagne mais il a payé les efforts faits dans les cols dans la course contre la montre. L'objectif de certains coureurs suisses était de tenter de trouver sur les routes du Critérium des places pour le Tour



de France. Il est certain désormais que celles-ci ne seront pas nombreuses, si elles ne sont pas inexistantes.

Dans les bilans finals, l'équipe helvétique occupe la dernière place du classement par équipes, remporté par Peugeot. Les autres lauréats du Critérium sont Roger Pingeon, vainqueur du Grand Prix de la montagne devant le Français Guty et le Hollandais Jan Janssen, gagnant du classement par points.

● Classement de la huitième étape, Roanne - Saint-Etienne (118 km.):

1. Jos Huysmans (Be), 3 h. 1' 14" (moyenne: 38 km. 012); 2. Peffgen (Al), 3 h. 01' 58"; 3. Berland (Fr), 3 h. 02' 17"; 4. Van Springel (Be), 3 h. 01' 58"; 5. Pingeon (Fr), 3 h. 03' 59"; 6. Poulidor (Fr), 3 h. 04' 16"; 7. Hoban (GB), 3 h. 04' 24". Puis: 13. Pfenninger (S); 16. Peter Abt (17); 17. Auguste Girard (S);

32. Rolf Maurer (S), tous même temps; 44. Kurt Rub (S), 3 h. 05' 05"; 65. Thalmann (S); 69. Renz (All), même temps. Le Belge Furnière et le Français Rabaut ont abandonné.

● Neuvième étape, Saint-Etienne-Lyon (70 km.):

1. Walter Godefroot (Be), 1 h. 40' 47" (moyenne: 41 km. 789); 2. Sigo Renz (All); 3. Gianni Bianchi (It); 4. Eric Leman (Be); 5. Jan Janssen (Ho); 6. Reyniers (Be); 7. Kurt Rub (S). Puis: 14. Peter Abt; 19. Erwin Thalmann (S); 38. Louis Pfenninger (S); 66. Auguste Girard (S); 70. Rolf Maurer (S), tous même temps que le vainqueur.

● Classement général final:

1. Raymond Poulidor (Fr), 29 h. 42' 55"; 2. Ferdinand Bracke (Be), à 18"; 3. Roger Pingeon (Fr), à 45"; 4. Jacques Anquetil (Fr), à 2' 50"; 5. Willy van Neste (Be), à 3' 15"; 6. Guty (Esp), à 4' 58"; 9. Gonzales (Esp), à 5' 10"; 10. Theillière (Fr), à 7' 36". Puis: Louis Pfenninger (S), à 15' 15"; 54. Peter Abt (S), à 35' 16"; 55. Auguste Girard (S), à 35' 26"; 62. Sigo Renz (All), à 38' 47"; 65. Rolf Maurer (S), à 40' 13"; 71. Kurt Rub (S), à 44' 15"; 75. Erwin Thalmann (S), à 45' 07".

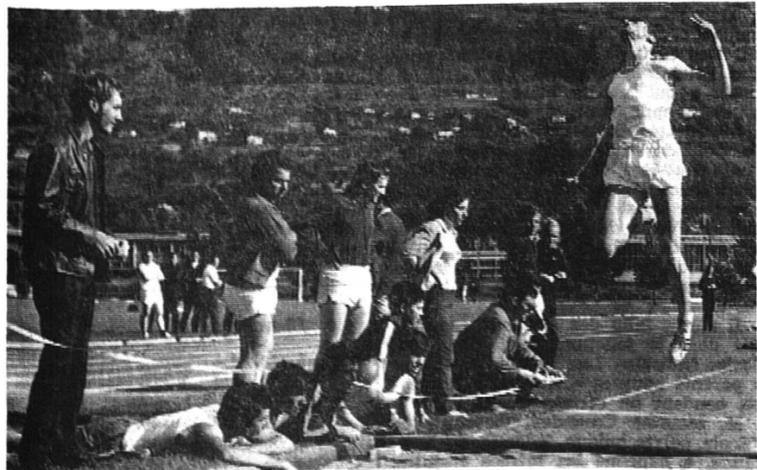
● Classement final du Grand Prix de la montagne:

1. Roger Pingeon (Fr), 81 points; 2. Guty (Fr), 62 p.; 3. Galdos (Esp), 43; 4. Poulidor (Fr), 41; 5. Gonzales (Esp), 24.

● Classement final par points: 1. Jan Janssen (Hol), 177 pts; 2. Leman (Be), 157; 3. Guarre (It), 132; 4. Bracke (Be), 123; 5. Van Springel (Be), 115; 6. Poulidor (Fr), 114; 7. Reyniers (Be), 100; 8. Nasen (Be), 97.

● Super-prestige: 1. Eddy Merckx (Be), 262 p.; 2. Walter Godefroot (Be), 90; 3. Raymond Poulidor (Fr), 85; 4. Roger Pingeon (Fr), 80; 5. Roger de Vlaeminck (Be), 65.

● Prestige tricolore: 1. Poulidor, 110; 2. Delisle, 85; 3. Guimard, 75; 4. Alain Vasseur, 71; 5. Belone, 70.



Eric Fumeaux, de la section d'Ardon, au saut en longueur.

La votation relative à la loi fédérale sur les écoles polytechniques fédérales a été rejetée par 341 254 non contre 179 911 oui

Avec 14%, le Valais bat un record de non participation au scrutin

RESULTATS PAR CANTON

Le canton de Genève est encore plus bas avec 12,86 %

Samedi et dimanche le corps électoral suisse était appelé à se rendre aux urnes pour se prononcer pour ou contre la loi fédérale sur les écoles polytechniques fédérales.

Les citoyens valaisans n'ont pas fait mieux que de battre le record de non participation au scrutin avec le total de 14 %.

En effet, sur 55 800 électeurs que compte le canton, seulement 7 749 (sans compter les deux communes de Steg et d'Eyholz qui n'ont pas transmis leurs résultats dans les délais demandés par l'Etat) ont jugé bon de se rendre aux urnes.

Nous avons donc les résultats de 135 communes sur 137. Dans le Centre et le Bas-Valais 40 communes ont dit oui; dans le Haut-Valais on en compte 5.

Les districts de Sierre, Sion, Conthey, Entremont, St-Maurice et Monthey donnent une majorité de oui. Majorité faible, bien entendu.

Le canton de Vaud a été le seul à totaliser un oui massif de 16 620 oui contre 6 105 non avec une participation réduite aussi puisqu'elle n'atteint que le 18 %.

Le canton de Vaud était particulièrement concerné à cause du nouveau statut de l'EPUL qui devenait une école

fédérale au même titre que l'EPF de Zurich. Ensuite de la votation le rachat de cette école par la Confédération n'est pas remis en cause.

Sur l'ensemble de la Suisse le résultat a donné 341 254 non contre 179 111 oui. Seuls les cantons de Vaud et de Neuchâtel ont accepté la loi, alors qu'on pouvait espérer que quelques cantons de Suisse alémanique disent oui.

Faut-il s'étonner des résultats enregistrés? Non. Il fallait s'attendre à un refus et à une très faible participation.

Refus à cause du manque de précision de la loi, de la hâte avec laquelle elle a été élaborée, de l'absence d'indications sur des questions touchant de près les enseignants et les étudiants.

C'était une loi fort contestée d'ailleurs par les étudiants et rejetée par les partis qui, tout d'abord, l'avaient favorablement accueillie.

La très faible participation provient du désintéressement des masses qui n'ont pas compris grand chose au problème ou qui sont restées en marge en raison de la confusion entrée dans les esprits à la suite des dialogues organisés à la radio et à la télévision. Et aussi du manque d'information publique par les organes soutenant la loi.

Il reste à souhaiter que les autorités fédérales, dûment renseignées, fassent diligence pour remettre cette loi en chantier ou prendre, entretemps, les dispositions qui s'imposent.

f.-g. g.

Canton	oui	non	particip. %
ZURICH	43 934	87 557	48,7
BERNE	22 276	37 350	21,7
LUCERNE	7 947	20 732	37,7
URI	873	3 927	52,9
SCHWYZ	1 685	4 721	27,1
OBWALD	358	1 683	30
NIDWALD	974	1 768	41,6
GLARIS	1 441	2 625	40
ZOUG	1 020	2 219	20
FRIBOURG	3 767	3 794	15
SOLEURE	5 991	15 153	35,8
BALE-VILLE	5 979	13 539	29,3
BALE-CAMPAGNE	3 758	13 019	34,1
SCHAFFHOUSE	3 671	8 901	75
APPENZELL-RH. EXT.	1 795	5 675	55,5
APPENZELL-RH. INT.	318	617	25,5
SAINT-GALL	12 641	23 608	40
GRISONS	3 856	10 657	35
ARGOVIE	20 580	42 776	66,1
THURGOVIE	6 764	16 100	50,7
TESSIN	2 227	5 183	13,1
VAUD	16 620	6 105	18
VALAIS	3 318	4 431	14,1
NEUCHÂTEL	4 030	3 956	18,6
GENÈVE	4 088	5 149	12,8
TOTAL	179 911	341 254	30,6

(VALAIS et VAUD : manquent quelques petits communes). Seuls VAUD et NEUCHÂTEL ont accepté.

Rarogne Oriental

COMMUNES	oui	non
Ausserberg	13	43
Blatten	7	15
Bürchen	9	18
Eischoll	1	21
Ferden	28	28
Hohstenn	8	5
Kippel	20	34
Niedergest.	5	11
Rarogne	18	43
Steg	—	—
Unterbäch	8	17
Wiler	19	21

Conthey

COMMUNES	oui	non
Ardon	33	15
Chamason	18	32
Conthey	41	35
Nendaz	25	30
Vétroz	10	10

Conches

COMMUNES	oui	non
Ausserbinn	1	2
Bellwald	4	16
Biel	2	1
Binn	4	11
Blitzingen	3	17
Ernen	3	11
Fiesch	4	22
Fieschertal	4	3
Geschinen	3	6
Giiringen	1	14
Lax	3	30
Muhlebach	4	2
Münster	1	20
Niederwald	1	33
Ozergesteln	17	6
Oberwald	1	29
Reckingen	19	30
Ritzingen	2	10
Selkingen	4	6
Steinhaus	—	6
Ulrichen	9	25

Loèche

COMMUNES	oui	non
Agarn	6	17
Albinen	7	8
Bratch	3	8
Ergisch	9	2
Erschmatt	6	21
Feschel	2	14
Gampel	9	47
Guttet	3	25
Inden	2	7
Loèche	28	35
Leukerbad	10	48
Oberems	11	9
Salquenen	10	26
Tourtemagne	15	30
Unterems	7	11
Varen	2	16

Martigny

COMMUNES	oui	non
Bovernier	9	14
Charraz	14	20
Fully	54	54
Isérables	7	14
Leytron	12	16
Martigny-Croix	12	8
Martigny	143	122
Riddes	10	25
Saillon	18	14
Saxon	28	32
Trient	10	7

Entremont

COMMUNES	oui	non
Bagnes	74	59
Bg-St-Pierre	6	4
Liddes	13	15
Orsières	36	32
Sembrancher	19	18
Vollèges	22	22

Rarogne Occidental

COMMUNES	oui	non
Betten	8	36
Bister	—	3
Bitsch	—	21
Filet	2	7
Goppisberg	1	14
Greich	4	7
Grengiols	—	6
Martisberg	3	6
Mörel	2	30
Reid-Mörel	4	8

Sierre

COMMUNES	oui	non
Ayer	18	5
Chalais	29	27
Chandolin	5	6
Chermignon	20	44
Chippis	29	49
Granges	27	6
Grimentz	6	6
Grône	16	9
Icogne	2	7
Lens	31	24
Miège	25	11
Mollens	7	8
Montana	21	19
Randogne	24	22
Sain Jean	5	6
Saint-Léonard	40	34
Saint-Luc	9	12
Sierre	141	122
Venthône	11	11
Veyras	17	12
Vissoie	11	19

St-Maurice

COMMUNES	oui	non
Collonges	6	5
Dorénaz	7	8
Evionnaz	17	10
Finhaut	10	8
Massongex	26	11
Mex	7	8
Saint-Maurice	128	56
Salvan	25	21
Vernayaz	42	19
Vérossaz	26	13

Brigue

COMMUNES	oui	non
Birgisch	—	14
Brigue	80	130
Brigerbad	4	16
Eggerberg	12	8
Glis	15	67
Mund	8	33
Naters	38	125
Ried-Brigue	6	35
Simplon	13	33
Termen	6	34
Zwischbergen	6	22

Hérens

COMMUNES	oui	non
Agettes	8	9
Ayent	34	17
Evolène	29	43
Héremence	12	54
Mase	6	10
Nax	14	5
Saint-Martin	38	11
Vernamiège	3	5
Vex	7	10

Monthey

COMMUNES	oui	non
Champéry	21	16
Collombey-M.	28	23
Monthey	112	75
Port-Valais	26	15
Saint-Gingolph	13	9
Troisrorrens	39	47
Val-d'Illicz	14	25
Vionnaz	32	17
Vouvry	64	45

Viège

COMMUNES	oui	non
Baltschieder	6	2
Eisten	—	36
Embd	—	3
Eyholz	—	—
Grächen	6	11
Lalden	7	25
Randa	9	23
Saas-Almagell	7	50
Saas-Balen	4	20
Saas-Fee	5	41
Saas-Grund	2	14
St-Nicolas	9	44
Stalden	11	44
Staldenried	9	35
Täsch	3	25
Töbel	8	43
Viège	82	217
Vispterminen	12	57
Zeneggen	1	26
Zermatt	20	90

Récapitulation

REGIONS	oui	non
Conches	90	300
Rarogne Occ.	24	138
Brigue	188	517
Viège	201	806
Rarogne Or.	136	256
Loèche	130	324
Sierre	494	459
Hérens	151	164
Sion	647	438
Conthey	127	122
Martigny	317	326
Entremont	170	150
Saint-Maurice	294	159
Monthey	349	272
Militaires	—	—
TOTAUX	3318	4431

Déception du Département de l'intérieur

BERNE — Déception au Département fédéral de l'intérieur, mais on y souligne que « vu l'effort considérable des étudiants pour assurer le succès de leur campagne et l'absence de tout soutien des partis suisses en faveur de la loi, il fallait s'attendre à ce qu'elle soit rejetée ».

Un communiqué remis à la presse par le Département de l'intérieur rappelle que le projet soumis au Parlement par le Conseil fédéral concernait la reprise de l'école polytechnique de l'université de Lausanne par la Confédération. Le communiqué poursuit : « Cette reprise revêt la plus grande importance, aussi bien d'un point de vue politique général qu'au plan de la politique de la science, elle a eu lieu en vertu de la convention conclue entre la Confédération et le canton de Vaud et n'est pas remise en question par l'issue négative de la votation populaire. »

Le projet modifiait simultanément l'actuelle loi sur l'EPF de façon à permettre à la Confédération d'entretenir deux écoles polytechniques. Il prévoyait également quelques innovations nullement négligeables que le temps paraissait venu d'introduire. Les étudiants ont combattu cette loi parce qu'elle ne comportait pas de réforme universitaire générale. Une telle réforme, dont la nécessité n'est pas contestée, ne peut toutefois pas être réalisée en peu de temps, car une refonte des structures et des études soulève de nombreux et difficiles problèmes.

La loi ayant été repoussée, il s'agit de régler deux questions :

1. Le Conseil fédéral a déjà pris un arrêté succinct sur le régime transitoire applicable à l'administration de l'école polytechnique fédérale de Lausanne. Comme il faut compter maintenant avec une plus longue période de transition, cette réglementation devra être développée et précisée de façon à assurer à tous les échelons, malgré l'absence de bases légales, la nécessaire coordination entre les deux écoles polytechniques fédérales. La nouvelle réglementation devra encore satisfaire à une autre exigence primordiale en garantissant la poursuite des travaux préparatoires pour les nouvelles constructions prévues à Dorigny.
2. Il faudra élaborer un nouveau projet de loi fédérale sur les écoles polytechniques fédérales. C'est là

une tâche qui rejoint en principe celle des cantons universitaires appelés à élaborer une nouvelle loi universitaire. Il sera par conséquent indispensable d'instituer une étroite collaboration entre la Confédération et ces cantons au sein de la Conférence universitaire.

Il y aura lieu d'abord d'organiser sur une vaste échelle une consultation destinée à réunir des propositions aussi bien pour le régime transitoire que pour la future loi sur les écoles polytechniques. Ensuite, de créer une commission d'experts comprenant des représentants des directions, des professeurs, des assistants et des étudiants des deux écoles, des partis politiques, des organisations scientifiques et des groupements économiques. Se fondant sur les avis écrits qui auront été recueillis, cette commission devra préparer les fondements d'une nouvelle loi en se prononçant non seulement sur les problèmes d'organisation, mais encore sur ceux qui concernent notamment la réforme des études, le droit de participation et de cogestion des étudiants et l'autonomie des hautes écoles.

(Voir aussi en page 1).

Allégresse chez les étudiants zurichois

ZURICH — Allégresse chez les étudiants zurichois, qui enregistrent avec une grande satisfaction le résultat du scrutin. Le comité de l'Association des étudiants de l'EPF-Zurich et le comité d'action en faveur du référendum ont publié une déclaration disant notamment : « A la suite du rejet de la loi, nous estimons que les autorités doivent maintenant collaborer avec les deux écoles polytechniques en vue d'élaborer un régime transitoire, en tenant compte des considérations suivantes :

1. Une procédure de consultation s'adressant à tous les milieux intéressés doit s'ouvrir immédiatement ;
2. L'EPF de Lausanne doit avoir, juridiquement le même régime que l'EPF de Zurich ;
3. Lors de la grande réforme des universités, qui doit suivre tous les milieux associés à la discussion doivent s'exprimer avec une totale franchise.

La crainte des autorités vaudoises

LAUSANNE — Dans une déclaration faite dimanche à l'ATS, M. Pierre Schumacher, chef du gouvernement vaudois, a exprimé la déception des autorités cantonales devant le résultat du scrutin.

Tout en se félicitant de la majorité romande grâce au vote vaudois, il s'est dit très déçu de la faible participation des Vaudois aux urnes.

Un « oui » plus massif aurait été d'une grande aide dans les discussions futures du canton de Vaud avec la Confédération. Ces discussions seront peut-être difficiles. En l'absence d'une base légale, des risques vont se présenter aussi bien au niveau du conseil de l'école de Zurich, chargé de la gestion de celle de Lausanne, qu'au niveau du parlement, quand il faudra voter les crédits importants dont aura besoin l'EPF de Lausanne.

Il aurait fallu dès le début une égalité dans le fonctionnement des deux écoles fédérales. Les Vaudois seront les « parents pauvres », avec voix mineure, pendant un certain temps.

M. Maurice Cosandey, directeur de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, a exprimé les mêmes craintes. La loi, même destinée à être révisée, aurait été bien préférable à un statut provisoire.

Si M. Cosandey est confiant dans la compréhension du Conseil de l'école de Zurich pour les besoins de celle de Lausanne, il est assez inquiet en ce qui concerne les décisions fondamentales, notamment le déplacement de l'école de Lausanne à Dorigny. Le problème est maintenant de rédiger une nouvelle loi. Il faudra beaucoup de temps pour déterminer les limites de la « participation » estudiantine, qui n'a pas forcément l'appui de tous les « non » de dimanche.

Cependant, l'École de Lausanne est bien préparée pour les discussions, puisqu'elle possède déjà une commission représentant les professeurs, les assistants et les étudiants.

Cherchons

chalet de vacances

pour 4 à 5 personnes, confort, situation ensoleillée, altitude 800 à 1000 mètres, pour le mois d'août 1969.

Ecrivez sous chiffre AS 38620 F aux Annonces suisses SA «ASSA», 1701 Fribourg.

Migraines: **Mélabon** le médicament réputé sous forme de cachets



DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

Quatre cents musiciens de l'Est vaudois à Villeneuve

VILLENEUVE — Une heureuse tradition veut que, chaque année, les musiciens du grand district d'Aigle se réunissent en une journée qui débute le matin par l'assemblée des délégués, tandis qu'aux premières heures de l'après-midi, c'est un défilé des sociétés qui se produisent ensuite dans un

morceau d'ensemble suivi d'une brève partie officielle précédant le concert des sociétés.

Cé dimanche 1er juin, c'était l'Harmonie municipale de Villeneuve, La Cécilienne, qui avait le plaisir de recevoir les musiciens de l'est vaudois.

Samedi, en soirée, l'Harmonie Municipale de la ville de Genève donnait un concert de gala à la cantine de

l'Ouchettaz devant un public enthousiaste à l'ouïe des prestations des musiciens genevois, sous la direction de M. Gugolz.

Dimanche après-midi, les musiciens de Bex, Ollon, Les Posses, Aigle, Gryon, Roche, Le Sépey, Lavey, Leyzin, St-Triphon, Les Diablerets et Noville se produisirent dans un morceau de leur choix, prouvant que même

dans les petites bourgades on cultive l'art musical avec beaucoup de constance et souvent avec bonheur.

D'ailleurs un public très nombreux a assisté au défilé des sociétés, comme à leur concert à la cantine.

Quant aux musiciens, en attendant l'heure de se produire, ils fraternisèrent dans la joie, heureux de cette rencontre annuelle.



Chaque corps de musique était précédé, au défilé, d'une dame en costume vaudois.



Placés en demi-cercle, les musiciens de l'est vaudois interprètent le morceau d'ensemble sous la direction de M. R. Pasche.



De plus en plus, nos sociétés de musique sont précédées de majorettes. Le corps de musique de Roche en possède neuf qui ont obtenu leur petit succès.

La « Quinzaine européenne » de Vevey

VEVEY — Une « Quinzaine européenne » s'est ouverte samedi à Vevey et durera jusqu'au 15 juin, à l'occasion du 20e anniversaire du Conseil de l'Europe. Les rues de la ville sont pavées de couleurs de l'Europe et des pays membres du Conseil de Strasbourg. Des journées nationales de ces pays seront organisées durant ces deux semaines.

En outre, une exposition présentée à Vevey jusqu'au 5 juin les meilleurs travaux, dessins et compositions d'élèves réalisés pour la Journée européenne des écoles, à laquelle participèrent deux millions de jeunes de 14 pays, dont la Suisse (quatorze cantons).

D'autre part, la première « marche

européenne » s'est déroulée samedi et dimanche autour de La Tour-de-Peilz. Près de 1500 citoyens et citoyennes, venus de plusieurs pays dont la Suisse, la France, l'Allemagne et le Luxembourg, ont participé à cette marche de 16 km et ont reçu une médaille à l'effigie de Winston Churchill.

Les différentes manifestations qui se déroulent dans la région veveysanne depuis le 3 mai pour le 20e anniversaire du Conseil de l'Europe sont patronnées par l'ancien conseiller fédéral Paul Chaudet et l'ambassadeur Gagnebin, représentant la Suisse auprès du Conseil de Strasbourg.

Le parti socialiste vaudois vote plusieurs importantes résolutions

AIGLE — Le parti socialiste vaudois, réuni en congrès dimanche à Aigle, a pris plusieurs décisions importantes. Concernant le logement, il a voté à l'intention des autorités fédérales une résolution réclamant la prorogation du régime de la surveillance et son extension à tous les loyers, ainsi qu'une véritable politique permanente du logement, conduisant dans les faits au « droit au logement » que préconise l'initiative constitutionnelle du Mouvement populaire des familles.

Le parti socialiste vaudois a voté une autre résolution admettant le principe de la participation et de la responsabilité au pouvoir exécutif, sur les plans communal, cantonal et fédéral, moyennant que cette participation lui assure réellement l'influence correspondant à sa force politique et la sauvegarde d'u-

ne indépendance conforme à l'esprit de nos institutions et égale à celle que réclament tous les partis participant au pouvoir.

Au sujet des relations avec le parti ouvrier et populaire, le congrès socialiste a admis que des analyses et discussions communes pouvaient être engagées, mais que ce débat ne devait pas se limiter à un tête-à-tête entre socialistes et communistes, et que d'autres courants de gauche (syndicalistes, chrétiens, libertaires) pouvaient contribuer à cette discussion. Sur le plan pratique, le parti socialiste vaudois maintient son attachement au système proportionnel sans apparentement et sans alliance pour les élections législatives, et à une participation équitable de tous les partis, sans exclusive, à l'exécutif.

Nouveau règlement sur le baptême dans l'Eglise réformée valaisanne

BOUVERET. — Le synode de l'Eglise réformée évangélique du Valais s'est réuni samedi à Bouveret, sous la présidence de M. V. Sedlatchek (Sion). Accueilli à l'institut des sourds-muets de l'Etat du Valais, il a adopté le projet de règlement sur le baptême, qui met l'accent sur le baptême des adultes et des catéchumènes, cérémonie qui doit être célébrée en présence de la communauté. Toutefois les parents qui

veulent élever et instruire les enfants dans la foi chrétienne peuvent demander pour eux le baptême.

Le synode a appelé à sa vice-présidence M. E. Schulé, professeur à Montana, et pris acte de la nomination à titre provisoire d'un suppléant dans la paroisse de Viège en la personne de M. F. Schneider, licencié en théologie, en stage à Zweisimmen.

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Des professeurs de français à Martigny

MARTIGNY. — C'est en la grande salle de l'Hôtel de Ville de Martigny que les membres de la Société suisse des professeurs de français ont tenu leur réunion de printemps, sous la présidence de M. J.-P. Mouchet, de Neuchâtel.

Après les inévitables tractanda, le président fit deux brillants exposés sur :

— « La grammaire de Damourrette et Pichon et la linguistique moderne » ;

— « Casanova en Suisse ». Le repas de midi leur a été servi à l'hôtel du Grand-Saint-Bernard et cette brillante journée s'est achevée par une visite de l'exposition « Chasse et pêche ».

Cette séance culturelle, organisée par le chanoine Georges Revaz de l'abbaye de Saint-Maurice, a permis de renouer des liens agréables entre membres de la société qui se sont déplacés fort nombreux.

Réunion printanière des Valdôtains



MARTIGNY. — Une cinquantaine de Valdôtains émigrés dans la région de Martigny, se sont rencontrés hier, sous la présidence de Mme Inès Avoyer. La journée a débuté par une visite de l'exposition « Chasse et pêche » au Manoir. Visite suivie par un apéritif servi dans les caves de M. Amédée Saudan, à Martigny-Croix. Tout le monde s'est ensuite rendu au Parking pour participer au repas de la journée ensoleillée et placée sous le signe de la bonne humeur.

Notre photo montre la présidente, Mme Inès Avoyer, épinglant au revers du veston de M. Adolphe d'Andrés, le doyen (88 ans), la corcade valdotaine rouge et noire.

Règlements des constructions, de l'eau, de l'électricité

MONTHEY. — Dans sa dernière séance, le Conseil général de la grande cité industrielle, sous la présidence de M. J.-P. Chappuis, en présence des deux tiers des conseillers, a eu à s'occuper de l'adoption de modifications apportées au règlement des constructions, de l'alignement et du plan des zones, ainsi que des règlements de l'eau et de l'électricité.

Le rapporteur de la commission spéciale des constructions détaille les modifications apportées au règlement des constructions A la suite du rapporteur M. R. Vionnet, une discussion s'engage à laquelle prennent part MM. J.-M. Detormenté, Perroud, Chardonnens, Petricoli, Magnenat, Berger, Veillon. Les uns estiment que ces modifications ont déjà été discutées et qu'il s'agit du plus important règlement communal ; d'autres voudraient faire de nouvelles modifications tandis que des conseillers estiment que l'ordre du jour est précis et ne permet pas d'apporter des changements aux textes présentés. Finalement, après encore une demande du porte-parole du groupe CCS, M. R. Berger qui désire qu'à l'avenir, d'éventuelles dérogations au règlement des constructions soient soumises au Conseil général (ce qui est adopté sans opposition) comme d'ailleurs l'ordre du jour.

Quant aux modifications du plan des zones et celui de l'alignement, l'exposé de M. Gay, rapporteur, permet à plusieurs conseillers d'intervenir très brièvement afin de poser de petites questions auxquelles il est répondu à satisfaction.

Le règlement communal du service

des eaux voit quelques conseillers s'intéresser aux problèmes que posent les fouilles pour la pose de conduite et sur le sens à donner à de « gros abonnés ». Il s'agit en fait d'étudier les cas du règlement car il arrive que celui-ci aille à l'encontre du bon sens. Finalement, ce règlement est adopté également sans opposition.

Quant au règlement du service d'électricité, il déclenche, dans son article 3, une discussion fort nourrie. Il s'agit de la fréquence de tension (perte ou augmentation) autorisée de 5% qui provoque des dégâts à qui incomberont les frais de réparation ? Il s'agit là d'un problème technique dont la CIBA (fournisseur du courant) devrait donner des garanties et que les bénéficiaires de S.I. devraient permettre d'indemniser les dégâts éventuels. La discussion se prolongeant bien inutilement au gré de plusieurs conseillers, l'un d'entre eux proposa une motion d'ordre. Finalement, au vote, ce règlement est adopté à l'unanimité moins quelques abstentions.

Une nouvelle discussion est engagée par un conseiller qui s'étonne que sa proposition, discussion qui devient animée et qui permet au conseiller communal responsable du service de l'électricité, M. Martin, de préciser que : 1) ce règlement est calculé sur le règlement type de l'Union suisse des centrales d'électricité ; 2) il a été soumis à la commission d'électricité ; 3) le Conseil communal l'a adopté ; 4) il est présenté au Conseil général ; 5) il est soumis au Conseil d'Etat pour homologation.

Un conseiller intervient encore pour demander si les abonnés sont à l'abri d'une fluctuation de tension. On lui répond par l'affirmative si les responsables sont les S.I.

Aux divers, il est répondu à plusieurs

questions posées par des conseillers généraux lors de la dernière séance ainsi que sur des problèmes d'intérêt mineur soulevés par l'un ou l'autre des conseillers.

Un « journal » de la Société de Banque Suisse à l'intention de ses clientes

Les temps sont révolus où l'horizon financier de la femme s'arrêtait à la fraction de salaire dispensée par son mari pour les besoins du ménage. Aujourd'hui, ces perspectives se sont élargies à la faveur du niveau de vie élevé et des ressources importantes qu'un grand nombre de femmes tirent de leur travail. Aussi, la Société de Banque Suisse a-t-elle voulu faire œuvre utile en faveur de ses clientes dont le rôle ne cesse de grandir. Elle publie à leur intention un petit journal intitulé « Madame et finance » pour les initier aux services qu'une banque est à même de leur rendre. Des informations claires et précises ainsi que l'explication des termes bancaires les plus usités leur facilitent l'accès du domaine financier et les contacts avec la banque. Les intéressées éprouveront à coup sûr un vif intérêt à parcourir des textes traitant de problèmes inhérents à l'argent et qui les concernent au premier chef.

Cette nouvelle publication est disponible à tous les guichets de la banque. Puisse sa lecture écourter agréablement

les quelques minutes d'attente imposées parfois par l'exécution d'un ordre et donner aux clientes de la Société de Banque Suisse le désir d'emporter « leur » journal en vue d'une documentation plus approfondie.

Le docteur Spauch a trouvé un remède à la désobéissance

Le fameux docteur Spauch n'a pas fini de nous étonner. Voilà plus d'un quart de siècle qu'il se consacre avec succès aux enfants. Le docteur Spauch, à 70 ans, est toujours aussi actif. Il a ainsi étudié, dernièrement, les mobiles de la désobéissance et les façons de la prévenir. Selon lui, la récompense est la meilleure motivation qui conduit l'enfant à obéir. Et le docteur Spauch de citer la meilleure, fort appréciée partout : la délicieuse sucette double Lusso, le grand spécialiste des glaces de qualité. Lusso : votre délicieux plaisir quotidien.

Charles Duc S.A.

cherche pour

MAGRO

Entrée tout de suite ou date à convenir

caissières expérimentées

pour travail à la journée ou à la demi-journée, ainsi que :

magasiniers

Faire offres écrites avec curriculum vitæ à Charles DUC - Magro SA à Sion, case postale 160.

36-2021

Importante compagnie d'assurances engagerait

**un(e) employé(e)
de bureau**

Nous offrons :

Place intéressante et bien rétribuée à personne capable. Gratification de fin d'année. Semaine de 5 jours. De nombreux avantages sociaux. Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offre de service avec curriculum vitæ et copies de certificats, sous chiffre PA 36452, à Publicitas, 1951 Sion.

**OFFRES ET
DEMANDES D'EMPLOIS**

Nous cherchons

machinistes

pour pelles mécaniques LS 98 et 22 RB. Scrapers, Graders. pour des travaux de longue durée. Salaire au mois, avantages sociaux.

Faire offres à l'entreprise SATEG SA, avenue de la Gare 45, 1000 Lausanne. 22-2367

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

collaborateurs (trices)

de langue française habiles dactylographes pour travaux de facturation sur automates électroniques ultra-modernes AKKORD-AC-6000 et des jeunes gens, garçons ou filles, désireux de se former comme

comptables**(COMPTES COURANTS)**

sur machines modernes NCR-Computer. Nous offrons : conditions d'engagement généreuses, prestations sociales exemplaires, semaine de 5 jours, bureau au centre de la ville.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE de la Société suisse des entrepreneurs Stauffacherquai 46 8004 ZÜRICH (près de la gare de Selnau) Tél. (051) 25 89 22.

Nous cherchons une

secrétaire de direction

Nous demandons :

diplôme commercial ou un titre équivalent, complété par quelques années de pratique. Bonnes connaissances en langue allemande.

Nous offrons :

place stable et bien rétribuée, avec caisse de retraite ; ambiance de travail agréable.

Date d'entrée :

dès que possible ou à convenir.

Des renseignements détaillés vous seront communiqués par téléphone (031) 61 74 83 ou 61 74 18, ou lors d'une entrevue personnelle.

Les offres écrites seront adressées au Bureau fédéral de la propriété intellectuelle, service du personnel, 3003 Berne.

MIGROS

Les projets d'expansion de Migros Valais sont tels que nous offrons la possibilité à jeunes gens ayant le goût du commerce et une attirance naturelle pour la vente des postes immédiats :

d'aspirants gérants

Les personnes possédant :

- une bonne formation commerciale
- l'aptitude de diriger du personnel

et intéressées par un emploi dans une entreprise jeune et dynamique offrant des conditions de travail et de salaire très intéressantes sont priées de faire une offre manuscrite accompagnée d'un curriculum vitæ et d'une photo, à la

**Société coopérative
Migros Valais**Service du personnel — Case postale 358
1920 Martigny tél. (026) 2 35 21**Tentez votre chance à notre jeu-devinette!****Fr. 175'000.-**de prix
en tout

5 premiers prix:
5 AUSTIN MINI
1000 MK II
 et **10'000**
 paquets-cadeaux
 d'une valeur
 d'env. Fr. 15.- chacun



Formules de concours:
 disponibles dans les
 magasins USEGO

Deviner c'est gagner

**USEGO Offres spéciales:****Angora, Duo-Pack,** au lieu de Fr. 2.- **seulement Fr. 1.45** net**Fusée Frisco, 2 pièces,** au lieu de Fr. -.60 **seulement Fr. -.50** net**Gerber assortis, 6 port. double boîte,** au lieu de Fr. 4.70 **seulement Fr. 3.55** net**Piccolindt,** au lieu de Fr. 1.50 **seulement Fr. 1.35** net**Pickmi, paquet-double,** au lieu de Fr. 3.- **seulement Fr. 2.35** net

Quelle que soit votre formation, quel que soit votre âge, vous pouvez devenir un spécialiste du traitement de l'information. Notre système d'enseignement vous apprendra les langages de programmation tel que R.P.G. et le C.O.B.O.L.

Par nos cours théoriques entièrement en classe et pas nos tests pratiques sur ordinateur IBM 360 nous ferons de vous en peu de temps un

PROGRAMMEUR-OPÉRATEUR

Ne vous laissez pas devancer pour obtenir la situation intéressante et bien payée qui doit vous revenir.

Renseignez-vous sans engagement en nous retournant le bon ci-dessous.

CENTRE D'INSTRUCTION POUR LE TRAITEMENT
DE L'INFORMATION

CITI Case postale 103 A — 3960 SIERRE

Nom : _____ Prénom : _____

Rue : _____ Lieu : _____

Profession : _____ Age : _____ Tél. : _____

Jeune fille

cherche place pour garder des enfants et éventuellement aider au commerce.

S'adresser au (025) 4 19 76.

On cherche

**apprenti monteur-
électricien**

pour entrée tout de suite ou à convenir.

S'adresser au No (027) 2 70 93 à Anzère.



MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

4e AMICALE DES FANFARES RADICALES DU DISTRICT Une belle journée sous le signe de l'amitié

RIDDES. — Samedi et dimanche derniers s'est déroulée à Riddes la 4e Amicale des fanfares radicales du district. Ce festival régional groupait les fanfares : l'Helvétia d'Iséables, La Liber-

té de Fully, l'Helvétienne de Saillon, La Persévérance de Leytron, l'Indépendante de Charraz, la Concordia de Saxon et l'Abeille de Riddes.

En ce jour des rencontres musicales,



Les petites et les grandes majorettes de la Concordia de Saxon lors du cortège.

Cinquante-cinq aspirants-guides encore en piste

LA FOULY — Sur les 61 candidats au brevet de guide de montagne qui ont commencé une semaine d'instruction

samedi 24 mai dernier à la cabane du Trient, 55 sont encore en piste, deux ayant été éliminés à la suite d'accidents,



quatre ayant été renvoyés chez eux, leur état de préparation étant nettement insuffisant.

Placé sous la direction de M. Maurice d'Allèves, président de la Commission cantonale des guides et professeurs de ski, le cours s'est déroulé dans des conditions souvent pénibles à cause du fort vent et du brouillard. Il a « disloqué » samedi matin : un groupe a traversé par la Grande-Luy et le glacier de l'A Neuvaz sur La Fouly où a eu lieu un exercice avec chien d'avalanche ; le second groupe a bivouaqué dans des cavernes de neige creusées à la Fenêtre de Saleinaz pour rejoindre La Fouly dimanche.

Ainsi ces deux groupes se suivront à un jour d'intervalle pour effectuer la Haute-Route en partant de Bourg-Saint-Pierre et se rejoindront à la cabane des Vignettes où la première es-cuade bivouaquera. Ces futurs guides et leurs chefs de classes auront alors effectué l'ascension du Grand-Combin par le Couloir de Valsorey et le Pigne d'Arolla par le glacier de Breney.

Tous partiront ensemble vers les cols de l'Evêque, du Mont-Brûlé, le glacier de Tza-de-Tzam, le col de Valpelline, celui du Théodule pour effectuer, en fin, l'ascension du Breithorn avant de redescendre à Zermatt.

Mais les aspirants-guides ne seront pas au bout de leurs peines : ils auront encore à suivre un cours d'été qui se déroulera cette année.

Notre photo montre, de gauche à droite, le guide salvanin Robert Coquoz, chef de classe, M. Gilbert May et son chien Mylord, chef du service des avalanches de Verbier-Station. M. Jean Ruedin, sous-directeur du cours, peu après leur arrivée à La Fouly.

Décès de M. Joseph Abbet

ORSIERES — Après une longue et pénible maladie, M. Joseph Abbet vient de s'éteindre à Orsières. Originaire de Chemin-sur-Martigny, M. Abbet s'établit, avec une formation d'instituteur, à Orsières peu après l'ouverture du chemin de fer Martigny-Orsières. Sa fonction de chef de gare lui valut de fréquents et fructueux contacts avec la population de la région. Ouvert à tous les problèmes des régions paysannes de montagne, il ne tarda pas à s'y intéresser activement. Aussi, lui confia-t-on, dès la création de la Caisse de crédit mutuel dont il fut l'un des principaux fondateurs, tout d'abord la présidence de cette institution bancaire, puis, dès 1928, l'important poste de caissier qu'il remplit durant 37 années consécutives. C'est là qu'il fit preuve de dévouement, de savoir-faire et d'entregent. Nul ne songeait à s'inquiéter des heures d'ouverture de la banque. Il n'y en avait point d'ailleurs, ni de jours de vacances non plus. Toujours et à toute heure disponible, M. Abbet a été l'élément prépondérant du développement de la caisse Raiffeisen locale. Il y a bien peu d'années d'ailleurs, qu'on lui rendit la liberté en le remplaçant à un poste devenu trop lourd pour ses forces déclinantes.

Mais, le chef de gare, ou « le chef », comme on le nommait familièrement, avait encore un autre « hobby » : le développement des cultures fruitières en montagne. Qui saura jamais le nombre d'heures de loisir consacrées au bêcheage, au repiquage, aux essais de tout genre ? Il devint ainsi un précieux conseiller pour les jeunes agriculteurs. L'installation des conduites d'irrigation par aspersion le vit encore en tête du comité



de construction et d'exploitation.

Il faut croire qu'on requiert les services de ceux qui déjà ont trop de travail puisque M. Abbet fut, il y a une quinzaine d'années, catapulté à la tête de la commission scolaire d'Orsières. Là aussi, malgré son âge de retraité, il œuvra avec tact et compétence, ne sollicitant son remplacement que par un honnête souci de ne plus pouvoir assez servir.

C'est donc une personnalité éminemment active, ouverte à tous les problèmes d'une saine économie régionale qui, en s'en allant recevoir l'éternelle récompense, nous légua l'exemple d'une droiture, d'une honnêteté et d'une délicate conscience professionnelle.

Signalons en outre, à l'intention de nos lecteurs, que M. Abbet fut l'un des premiers abonnés de l'ancien « Nouvelliste ».

Collision à Collonges

COLLONGES. — Samedi, à 19 h. 20, une voiture conduite par M. Roland Putallaz, de Martigny, qui se dirigeait vers Doréaz, est entrée en collision avec un véhicule genevois au volant duquel se trouvait M. Jean-Jacques Bozon et qui se dirigeait vers la gare CFF d'Evionnaz-Collonges. Le conducteur genevois a été blessé et conduit à l'hôpital. Quant aux véhicules, ils ont subi d'importants dégâts.

Qu'est-ce qui fait courir Peter Haas ?

Dans les circuits de course automobile, on murmure de plus en plus un nom : Peter Haas. Ce jeune suisse de 22 ans s'impose partout comme le jeune espoir qui perce. Sur les plus grands circuits ont retenti ses victoires. Ses réflexes, son endurance ont étonné tous les journalistes sportifs. « J'ai fait beaucoup de sport pour avoir la forme », nous a dit Peter Haas. « Je suis un régime alimentaire équilibré et surtout j'ai l'habitude de prendre un gobelet de glace Lusso avant chaque course. C'est formidable, très énergétique et facile à digérer » dit mon directeur de course. Et puis, c'est délicieux un gobelet de glace Lusso. Lusso, le grand spécialiste de la glace de qualité.

Riddes était devenue banlieue d'Iséables, le berceau de la vallée du Rhône. Le comité responsable, présidé par M. André Duc, décréta ce transfert, car les voies de communications actuelles desservant Iséables ne permettent pas un accès rapide dans la localité dominante la Fara.

AU SON DE LA FANFARE « LA CONCORDIA » DE FRIBOURG

Samedi soir l'imposant corps de musique « La Concordia » de Fribourg, donna un magnifique concert, sous la direction de M. Bernard Chenaux. Cet ensemble prestigieux, présenté par M. Marcel Monnet, fut consacré reine des fanfares suisses lors de la fête fédérale des musiques à Granges en 1963. De par leurs productions variées et exécutées avec virtuosité, les musiciens récoltèrent de vifs applaudissements. Il y eut ensuite un échange de cadeaux entre l'Helvétia d'Iséables et cette fanfare réputée.

Dimanche, M. Lucien Cheseaux eut la joie d'ouvrir officiellement cette 4e Amicale. Dans son exposé, M. Cheseaux eut des paroles émuës à l'égard de deux musiciens, décédés accidentellement, il y a quelques jours. Il s'agit de MM. Pierre Monnet, membre du comité de l'Helvétia d'Iséables et Jean-Claude Jordan, de l'Abeille de Riddes. En signe de deuil, ces deux fanfares renoncèrent à se produire. Dans son discours de bienvenue, M. Lévy Fort, président d'Iséables, rappela le but de cette Amicale, qui est de maintenir les liens cordiaux entre musiciens et de parfaire le développement de l'art musical. Puis deux morceaux d'ensemble furent exécutés sous la direction de Gilbert Gilloz, directeur de l'Helvétia.

UN SYMPATHIQUE CORTÈGE

Le cortège fut ouvert par le groupe folklorique « Les Bedjuids ». Les filles d'honneur aux robes multicolores, mettaient une note harmonieuse dans ce défilé, qui fut apprécié par la population. Les petites majorettes de la Concordia de Saxon furent très applaudies de même que l'Helvétienne de Saillon, qui conduisait un groupe de fillettes portant l'emblème de la commune.

M. André Monnet présenta les fanfares et eut le plaisir de saluer la présence de nombreuses autorités dont nous signalerons entre autres MM. Arthur Bender, conseiller d'Etat André Boret, président du Grand Conseil, Aloys Copt, conseiller national, Jean Cleusix, et Jean Vogt, députés.

Les productions furent entrecoupées par les discours de MM. Aloys Copt, Jean Cleusix et Jean Vogt. En intermède, l'Helvétia d'Iséables attribua le

titre de membre d'honneur à M. René Vouillamoz, musicien professionnel, jouant dans l'orchestre symphonique de Berne, qui est un authentique enfant du pays.

Un grand merci aux organisateurs et à la police cantonale pour le parfait déroulement de cette manifestation qui restera une journée lumineuse dans les annales de la fanfare l'Helvétia d'Iséables.

2e Assemblée des AA

MARTIGNY. — Dernièrement, le groupe des A-A (alcooliques anonymes) tenait sa deuxième réunion ouverte au département social romand à Martigny en présence d'une quarantaine de participants.

D'emblée, les responsables furent surpris par la nombreuse assistance attendu que ce groupement s'est constitué il y a à peine trois mois dans la cité d'Octodure.

On notait la présence du docteur Piteloud de Sion, MM. Fischli responsable du dispensaire de Martigny, Loutan, chef du dispensaire de Sion, Constantin, représentant de la Ligue anti-alcoolique du Valais, Germainier responsable de la réunion et, une forte délégation du groupement Léman de Genève emmené par l'infatigable Thony.

Une délégation de dames rehaussait également cette brillante soirée.

Nous constatons que le groupement de Martigny a démarré sur les chapeaux de roues. C'est un encouragement pour les personnes qui s'occupent de combattre ce fléau qu'est l'alcool.

Que de personnes souffrent de cette affreuse maladie qui démolit tant d'hommes et qui sème la discorde dans plusieurs familles.

Il faut absolument réagir, on en a la possibilité en se ralliant au groupement de Martigny qui se réunit au Carillon tous les vendredis à 20 heures. Mais pour adhérer au A-A, on ne vous demande qu'une seule chose : le désir de renoncer à la boisson. Pensez que les alcooliques anonymes pourraient peut-être vous aider. Un service permanent d'urgence s'est introduit en téléphonant au No (026) 2 11 35 et 2 13 17 ou (027) 8 16 79.

Deux groupements vont se former très prochainement dans les villes de Sion et de Sierre. Des mouvements s'étendent aussi dans les cliniques, asiles et prisons.

Pour conclure, espérons que ce mouvement s'étende encore plus efficacement dans notre canton afin d'orienter et de fraterniser avec ses malades qui, s'ils réagissent seront un jour sauvés.

Stella SUPER

Record de longévité et de saveur

Stella Super, particulièrement recommandée aux grands fumeurs

GARAGE DE L'ETOILE SA

101, route de Cossonay
1020 Renens (sortie Prilly)
cherche pour sa

Succursale d'Aigle
mécaniciens sur poids-lourds
mécaniciens sur voitures
employé (e) de bureau
pour facturation et travaux
administratifs
laveur - graisseur

ainsi qu'un
vendeur d'automobiles
expérimenté

Les intéressés peuvent :
prendre rendez-vous par téléphone au (021) 34 96 91,
interne 21.
— adresser leurs offres écrites à l'adresse ci-dessus
en précisant l'emploi pour lequel ils postulent.

22-1578

Nous engageons

mécanicien-électricien

capable de travailler de manière indépendante,
pour chantier et galerie.

Faire offres avec prétentions de salaire
au **CONSORTIUM DE SALEINAZ** à
Saint-Maurice.

Tél. (025) 3 64 46.

36-36536

On cherche

un apprenti monteur électricien

un apprenti employé de bureau

ayant fréquenté au moins deux ans
d'école secondaire.

S'adresser chez : **RENE NICOLAS**,
avenue de Tourbillon 43, Sion.



NEUCHÂTEL engage pour différentes suc-
cursales, à Neuchâtel ou environs

vendeurs

vendeuses

Horaire et conditions de travail intéres-
sants. Prestations sociales d'une grande
entreprise.

Ecrire à l'Office du personnel, Portes-
Rouges 55, 2000 Neuchâtel.

Compagnie d'assurances de la place de
Sion cherche

un(e) apprenti(e)

Formation secondaire désirée.

Entrée date à convenir.

Semaine de 5 jours.

Offres manuscrites avec curriculum vitae
sous chiffre PA 36573 à Publicitas,
1951 Sion.

On cherche pour la saison d'été

une femme
de chambre
une fille de salle
connaissant les 2 services

1 commis de cuisine

Entrée tout de suite ou à conve-
nir.
Tél. (026) 4 11 03.

P 36-36521

Vendeuse
(ou débutante)

trouverait place
dans commerce de
Sion. Entrée tout
de suite ou à con-
venir.

Se présenter chez
CONSTANTIN FILS
SA, rue de Lau-
sanne, Sion.

Entreprise sanitaire de la place
de Sion, cherche

magasinier

Nous demandons :
jeune homme de caractère
agréable, ayant de l'initiative,
connaissant si possible les ar-
ticles de la branche sanitaire,
sens de l'organisation et apti-
tudes à travailler seul. Permis de
conduire désiré.

Faire offres de services avec
photo et prétentions de salaire
sous chiffre PA 36487 à Publi-
citas, 1951 Sion.

Cherchons pour la région de
Martigny

1 bobineur

Travail varié en rapport avec qua-
lifications.

Semaine de cinq jours. Caisse de
prévoyance.

Faire offres sous chiffres PA 900517
à Publicitas, 1951 Sion.

Employée de bureau

L'imprimerie Fiorina & Burgener
à Sion engage une employée qua-
lifiée.

Travail varié. Semaine de 5 jours.
Salaire à convenir.

P 36-36570

On demande

femme de ménage

pour quelques heures en matinée,
tous les jours.
Se présenter à la réception de
l'HOTEL DE FRANCE A SION,
tél. (027) 2 50 51.

P 3453

Cherche

vendeuse- collaboratrice

pour la saison d'été, possibilité à
l'année.
Faire offres à la librairie-papeterie-
journaux, galerie Victoria,
3962 Montana-Station.

Etablissement hospitalier de Ge-
nève cherche tout de suite

infirmière

pour son service médical.
Place stable et bien rétribuée.

Faire offre sous chiffre B 61240-
18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

On cherche

apprentis ferblantiers- appareilleurs

Entrée tout de suite ou à con-
venir.

S'adresser à l'entreprise **Blanco**
S.A., chauffage sanitaire, mai-
trise fédérale, 1962 Pont-de-la
Morge, tél. (027) 8 14 24.

36-36537

Nous cherchons pour la fabrication
d'app. chimiques et alimentaires :

chaudronniers

serruriers

soudeurs

Semaine de cinq jours, caisse de re-
traite.

Entrée à convenir.

Offres à **A. MEILI S.A.**,
constructions métalliques,
1890 BEX (Vaud)

Tél. (025) 5 11 55.

A vendre

Dodge Dart

gris métallisé, 6
cylindres, 23 CV.
Très belle voi-
ture, expertisée,
facilités, prix in-
téressant.

Tél. (021)
61 37 91 (repas).
P 368-194 V

A vendre à Sierre-
Ouest
appartements
tout confort.

3 pièces et demie,
70 m², 64 000 fr.
4 pièces et demie,
85 m², 77 000 fr.
surface habitable.
Renseignements
sous chiffre PA
36-900431 à Publi-
citas, 1951 Sion.

Kiosque à Martigny
demande

une vendeuse

Horaire de 6 h. à
12 h., 3 fois par se-
maine.

Ecrire sous chiffre
P.M.A. 450141-36 à
Publicitas, 1951
Sion.

Jeune fille

est cherchée com-
me aide au ménage
et au magasin.

« La Promenade »,
Champex,
tél. (026) 4 12 52.
P 90564-36

On demande

chalet

à louer pour 6 per-
sonnes, du 13 juil-
let au 3 août.

S'adresser P. Lau-
ber, 2, rue de Fer,
Delémont,
tél. (066) 2 16 95.
P 14-22988

Peugeot 404 Familiale

1965, 7 places, in-
térieur simili, mo-
teur 20 000 km., en
excellent état

Garage Central,
Martigny,
tél. (026) 2 22 94.
P 36-2807

VW

Stationwagon, 67

rouge, intérieur si-
milli cuir, voiture de
1^{re} main, état im-
peccable.

Garage Central,
Martigny,
tél. (026) 2 22 94.
P 36-2808

A vendre

agencement métallique

pour épicerie ou
autre commerce.
A l'état de neuf.

Prix intéressant.
Tél. (026) 6 23 53.
P 36-36547

50 duvets

neufs, 120 x 160
cm., belle qualité,
légers et chauds.
40 fr. pièce (port
compris).

G. Kurth,
1038 Bercher,
tél. (021) 81 82 19.
P 22-1075

A vendre

robe de mariée

longue, en dentelle,
t. 38-40.

Tél. (027) 5 22 05
le soir.

Sommelière

est cherchée pour
la saison.
Débutante accep-
tée.

La Promenade,
Champex.
Tél. (026) 4 12 52.
P 90557-36

Nous cherchons

apprenti vendeur

Radio-télévision

**Ed. Truan Radio-
moderne,**

Bât. Banque canton-
nale, SIERRE.
P 36-6801

On cherche

2 serveuses

débutantes accep-
tées.

**Pâtisserie - tea-
room La Printanière,
Les Diablerets.**
Faire offres écrites.
P 22-28964

Jeune boucher

cherche emploi.

Libre dès le 10 juin
Préférence : abat-
toir et désossage.
Si possible nourri
et logé.

Faire offres à Ph.
Rapin, rue du Midi
13, 1860 Aigle.
P 36-380754

On cherche pour
tout de suite ou à
convenir

vendeuse

pour boulangerie-
épicerie, pouvant
travailler de façon
indépendante.

Congé lundi après-
midi et mercredi
toute la journée.
Salaire à convenir.
S'adresser au tél.
(027) 4 41 55.

On cherche

jeune sommelière

débutante accep-
tée. Nourrie, logée.
Bon gain. Entrée
tout de suite.

S'adresser au
restaurant de la
Croix-Blanche -
Aigle
Tél. (025) 2 24 64.

**BAR A CAFE « LE
PARIS »** à Couvet-
Neuchâtel, cherche

sommelière

Débutante accep-
tée. Nourrie, logée.
Bon gain. Ambian-
ce jeune.

Tél. (038) 9 60 12.
P 36-36485

A vendre

Opel Kadett Caravan

première main,
38 000 km.
Etat de neuf.
Prix intéressant.

Tél. (026) 6 26 01.
P 36-36461

MACHINES A LAVER

de grandes mar-
ques,

100% automatiques
à vendre par suite
d'exposition avec
gros rabais.

**Garantie, service,
facilités de paie-
ment.**

ROUX
appareils
électriques
ménagers
Chermignon
tél. (027) 4 25 29.

PULLS

Eponge

Enfant



manche 1/4
bordure rayée

marine

rouge

blanc

2 à 12 ans, dès

5.95

Constantin
fils sa. sion

A louer
à Vérossaz

un appartement de vacances

2 chambres, cui-
sine, 4 lits, pour
juin et août.

Tél. (025) 3 73 51.

PERSONNE
PRENDRAIT EN
PENSION
à Martigny

enfants

pour les vacances
ou pour longue du-
rée.

Ecrire sous chiffre
PA 36584 à Publi-
citas, 1951 Sion.

On cherche pen-
dant les vacances
d'été

jeune fille

15-16 ans, pour le
service du comp-
toir dans café-res-
taurant.
Restaurant
Croix-Fédérale
Sion
Tél. (027) 2 16 21.

URGENT !
On cherche à louer
aux Mayens de Sion
Arbaz, Nendaz,
Crans,

joli chalet
avec confort, du 25
juin à fin juillet.

S'adresser à
Christian Bonvin
Pratiffiori 35,
1950 Sion.

A louer à Vernayaz

appartement 5 pièces plus hall

remis à neuf, grand
confort.
400 fr. par mois.

Ecrire à
Europress-Org.,
case postale 1
1920 Martigny.

Restaurant du Pont

Uvrier, cherche

sommelière

Tél. (027) 4 41 31.

A louer à Sierre

appartement 3 pièces et demie

avec garage, 330 fr.
charges comprises.

Tél. (027) 5 13 50
à Sierre.

Vente de beaux meubles de styles et anciens

Lustres, tapis d'Orient, tableaux,
gravures, etc.

Meubles courants et divers

VILLA DU CHENE
Avenue de la Gare
BEX

Vente tous les jours sur rendez-vous et à toute heure Tél. (021) 61 22 02

Très beaux salons Louis XV, Louis
XVI, Louis XIII, etc. Glaces, lus-
tres, cristaux et bronze, tapis d'O-
rient, très beaux. Tableaux, peintu-
res.

Magnifique salon Louis XV sculpté
forme corbeille, sièges coussins
plumes, tissu velours gaufré de Gé-
nes, grand canapé et 2 bergères.
Belle salle à manger Louis XV
9 pièces, très belles chaises. Ma-
gnifique chambre à coucher Louis
XV avec grand lit capitonné forme
corbeille, armoire 3 portes, etc.

Très beau secrétaire-bureau
noyer richement sculpté.
Jolie salle à manger Henri II
noyer sculpté.
Quantité d'autres meubles.

Meubles courants

Petite salle à manger, couch et
fauteuils, armoire à glace et biblio-
thèque, buffets plats, divans-lits
avec matelas. Jolie chambre à cou-
cher moderne avec armoire 3 por-
tes, coiffeuse, 2 lits et 2 tables de
nuit, etc.

Prendre rendez-vous d'avance
en téléphonant au (021) 61 22 02
Chargé de la vente, J. Albin.

A louer, à la rue du Scex à
Sion

chambre indépendante

meublée, avec douche.

studio

avec bains, cuisinette indépen-
dante et balcon.
Libre à partir du 1^{er} juillet.
S'adresser à la maison Anden-
matten SA, rue du Scex 16, à
Sion, tél. 2 10 55, durant les
heures de bureau.

Cherchons

une sommière

étrangère acceptée.

Nourrie, logée, bon gain assuré.

Tél. (026) 5 36 98.

P 36-36425



Statistique paroissiale de Martigny

NAISSANCES

Marie-France Vouillamoz, de Gérard et de Christiane Melly, Ville.
Giuliana Elia, de Giuseppe et de Rosa Grassi, Ville.
Jean-Philippe Lonfat, de Jean-Marie et de Marlyse Andenmatten, Ville.
Chantal-Irène Roduit, de Joël et de Marie Michellod, Ville.
Nathalie Masseraz, de Michel et de Brigitte Veuthey, Ville.
Cristina Butredo, de Roberto et de Lida Toniutti, Bourg.
Vincent Abbet, de Bernard et de Christiane Cretton, Bourg.
Maurizio Canossa, d'Italo et d'Emmy Argilla, Ville.
Roxane-Lucienne Arlettaz, de Jean-Paul et de Lilliane Abgotson, Bourg.
Pascal-Edouard Franc, d'Edouard et de Milda Rey, Ville.
Stéphane Maramigi, de Jean-Pierre et de Lilliane Pellaud, Ville.
Antoine Perri, de Joseph et de Montagna Vigliarolo, Ville.
Eliane-Pascale Vouilloz, de Georges et d'Andrée Michellod, Bourg.
Marc-André Warpelin, de Pierre-André et de Janine Bochaty, Ville.
Sarah Marasco, d'Adolphe et de Lilliane Burri, Ville.
Bernadette Favre, de Fernand et de Charlotte Ronc, Ville.
Mireille Favre, de Fernand et de Charlotte Ronc, Ville.
Fabrizio Meni, de Carlo et de Rosa Cipriano, Charrat.

MARIAGES

Charly Besse, de St-Pierre-de-Clages, et Chantal Savary, de la Ville.
Renré Glassey, de la Ville, et Gislaine Cretton, de la Ville.
Robert Denuoe, de Charrat, et Mireille Jenzer, de la Ville.
Salvatore Alberto Buccarella, du Bourg, et Anne-Marie Elvire Crose, du Bourg.
Clovis Crettex, de la Ville, et Jeanne Formaz, de la Ville.
Bernard Troillet, de la Ville, et Clotilde Déléze, de la Ville.
Robert Haussermann, de la Ville, et Marcella Capeder, de la Ville.
Freddy Sieber, de Fully, et Laila Anchi, de la Combe.
Roland Jouby, de Genève, et Simone Juillard, de la Ville.
Jacques-Roger Boson, de la Ville, et Isabelle Juliana Aymon, d'Ayent.
Alain-Maxime Gay, de la Ville, et Isabelle-Marie-Anne Struffenegger, de Genève.
Jean-Claude ULIVI, de la Ville, et Anny Léger, de Savièse.

DECES

Robert Caravatti, Ville.
Lina Rossier, 1903, Ville.
Marie-Albertine Gollut, 1889, Ville.
Antoine Tissières, 1885, Ville.
Louis-Emile Varone, 1897, Ville.

SION ET LE CENTRE

SKI-CLUB DE VERNAYAZ Sortie au Scex Carroz

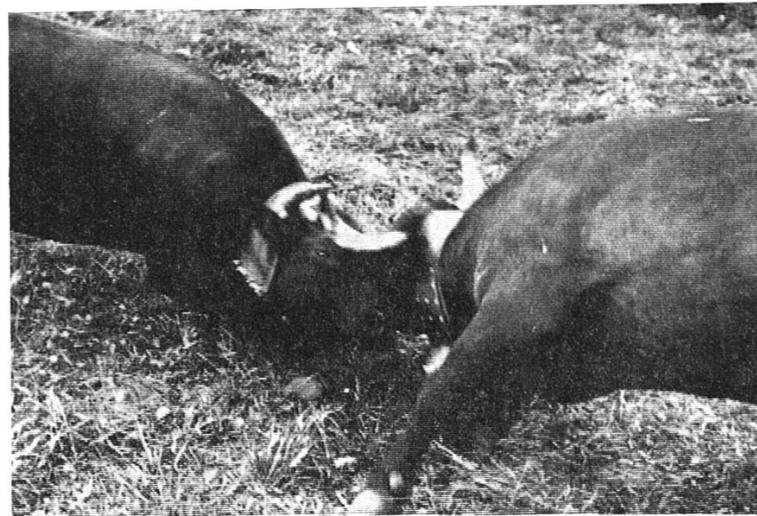
VERNAYAZ. — Afin de préparer la future saison d'été qui va débiter sous peu, les membres O.J. du Ski-Club de Vernayaz vont se retrouver dimanche 8 juin au Scex-Carroz d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur les Alpes valaisannes et françaises. Les intéressés et ils seront nombreux, sont priés de s'annoncer sans tarder auprès de Roland

Croptier, tél. 8 16 70 jusqu'à samedi à midi.

Il appartient à chacun d'organiser sa propre grillade, se contenter d'apporter la viande. Une vraie sortie de jeunesse.

Programme : 7 h. rendez-vous des participants chez le chef OJ ; 19 h. messe à Dorénaz au retour.

Inalpe à Randonnaz-Fully



FULLY. — Samedi dernier une grande animation régnait sur le magnifique plateau de Randonnaz où avait lieu la traditionnelle montée à l'alpage.

125 vaches et 30 génisses resteront 35 jours à Randonnaz, une semaine à Louisine et passeront la majeure partie de l'été à l'alpage de Sorniot, situé à 2000 m. d'altitude.

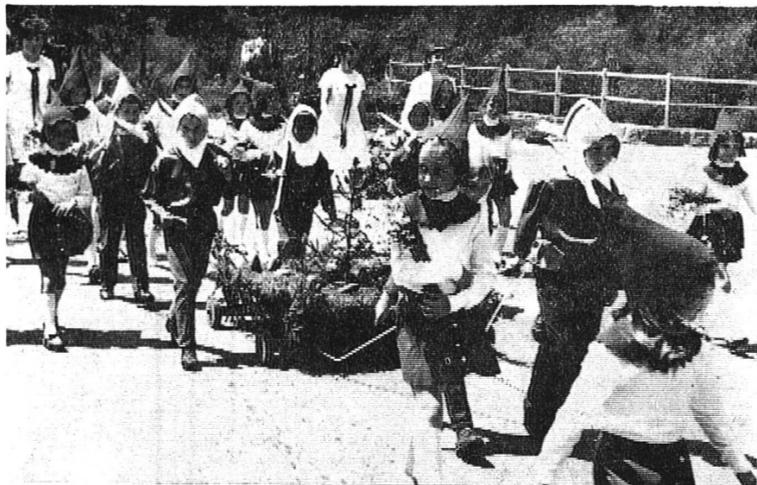
En ce premier jour d'inalpe, il est de coutume qu'une reine soit désignée. Il y eut de rudes et de belles empoignades, mais le titre n'a pu être décerné, car plusieurs grandes reines se sont « croisées ». Un très nombreux

public enthousiaste assistait à ces combats.

M. Marcel Roduit, chef fromager, assurera la direction de l'alpage, tandis que la garde du troupeau sera confiée à M. Marcellin Roduit, maître berger. La commission d'alpage présidée par M. Clément Roduit, avait soigneusement préparé cette journée en mettant sur pied une petite cantine qui fit la joie des visiteurs.

Nous souhaitons une agréable saison aux employés de l'alpage et nous espérons que dans quelques jours la reine sera connue. Eco.

Peu de monde hier à Sembrancher



SEMBRANCHER. — Nos amis les « trabetzets » sont passés maîtres dans l'organisation des festivités de toutes sortes. Combats de reines, festivals de musique n'ont point de secrets pour eux. Mais dimanche, malgré le soleil, le temps agréable, ils n'ont pas réussi à « collectionner » la foule qu'il était coutume de voir chez eux.

La raison est simple : la multiplicité des manifestations organisées ce même jour dans notre district et celui d'Entremont.

Toujours est-il que la XIVE amicale des fanfares CCS des Dranses a été un succès.

Le samedi soir déjà, un public attentif et connaisseur a écouté un concert donné par l'Ensemble de cuivres valaisans dont la renommée a largement dépassé nos frontières.

Quant à la journée du dimanche, elle s'est déroulée selon le cérémonial traditionnel : réception, vin d'honneur, morceau d'ensemble. Puis La Stéphanie de Sembrancher, L'Union instrumentale de Liddes, L'Edelweiss d'Orsières, L'Echo du Catogne de Bovernier et La Concordia de Bagnes, rejoignent l'un après l'autre la place de fête.

Chaque ensemble se produisit sur le podium et, entre les morceaux joués au milieu des éclats de voix et du bruit que font les verres quand on les choque, trois orateurs se sont exprimés. Ce sont : M. Léonce Emonet, député,

M. Guy Genoud, nouveau conseiller d'Etat, et M. Pierre Moren, député, à Sion.

Dans le cortège des officiels, nous avons également reconnu le préfet du district, M. Maurice Gard, le conseiller national Rodolphe Tissières, le président et le greffier du tribunal d'Entremont, des députés, des députés suppléants.

NOTRE PHOTO montre un groupe très applaudi : les nains de la montagne représentés par les enfants de membres de La Stéphanie.

Signalons que quatre musiciens ont été fêtés à cette occasion.

M. Rémy Duay et Charly Gaillard de l'Edelweiss (Orsières), André Darbellay, Union instrumentale (Liddes) pour 20 ans de musique. M. Ferdinand Vernay, La Stéphanie (Sembrancher) pour 50 ans de musique.

Nos sincères félicitations.

Un concert apprécié

VERNAYAZ. — La société de musique l'Echo du Trient de Vernayaz a donné vendredi soir une sérénade dans plusieurs quartiers de la localité.

Cet ensemble musical, reçut une ovation méritée des spectateurs nombreux pour la circonstance.

Espérons que ce récital se répète chaque année.

ASSEMBLEE de la Société d'histoire du Valais romand



CHARRAT. — Pour la première fois, le petit village agricole de Charrat avait l'honneur de recevoir les membres — ils étaient plus de 90 — de la Société d'histoire du Valais romand, présidée par M. André Donnet, ancien archiviste cantonal.

Il appartient au conseiller Chappot de les accueillir au nom des autorités en la nouvelle halle de gymnastique transformée pour l'occasion en salle de banquet et en halle de conférence.

Des conférences, il y en eut deux, prononcées par deux éminentes personnalités du monde de l'Histoire :

Tout d'abord, il appartient à M. Jean-Jacques Schallbetter, professeur au collège de Sion, d'entretenir son audi-

toire sur « Le régiment valaisan au service de l'Espagne (1796-1808). Puis ce fut au tour de Mlle Catherine Santschi, sous-archiviste aux Archives de l'Etat de Genève, de parler de « Johann Stumpf et des origines de l'historiographie valaisanne ».

Journée pleine d'enseignement s'il en fût dont chacun des participants gardera un excellent souvenir.

Notre photo montre, avant la réunion, quelques personnalités présentes : de g. à dr., MM. André Donnet, président, Lucien Lathion, éminent historien, membre du comité, Léon Imhof, vice-président, Mlle Henriette Rebord, nouveau membre du comité, et Mlle Catherine Santschi, conférencière.

LE VALAIS SE PRESENTE A BERNE...



Comme nous l'avons publié samedi, le grand public, environ 1500 personnes, a été invité à Berner au Kursaal, à participer à une gigantesque dégustation de produits valaisans. Voici Claudia, « Miss Muscat », présentant son vin aux sons de l'Ensemble valaisan de cuivres.

VILLE DE LOCARNO

5 1/4 %

Emprunt 1969 de Fr. 7 000 000

destiné à la consolidation de la dette flottante, au financement de divers travaux publics et au remboursement de l'emprunt 3 % Ville de Locarno 1951 de Fr. 800 000. — à l'origine, venant à échéance le 30 juin 1969.

Conditions de l'emprunt

Taux d'intérêt : 5 1/4, coupons annuels au 30 juin
Durée : 15 ans maximum
Titres au porteur : de Fr. 1000 — nominal
Cotation : aux bourses de Bâle et de Zurich

Prix d'émission

plus 0,60 % timbre fédéral sur titres

Délai de souscription : du 2 au 9 juin 1969, à midi
Libération des titres : du 30 juin au 10 juillet 1969

Les prospectus et bulletins de souscription peuvent être obtenus auprès des banques.

Banca dello Stato del Cantone Ticino
Union des Banques cantonales suisses

99,65 %

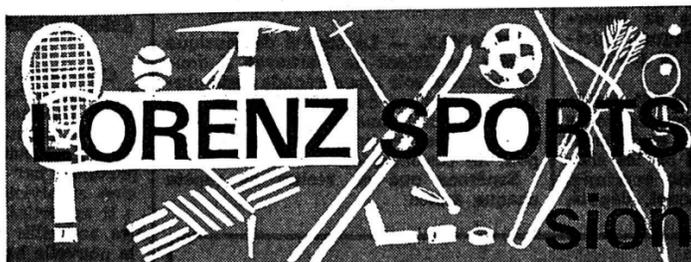
FAR WEST



Le «Far West» en Suisse

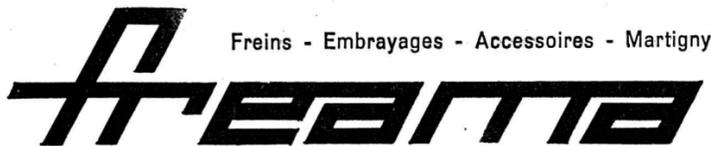
LEE a réussi de faire venir une caravane Western qui a plus de cent ans spécialement de l'Amérique. Cette caravane presque légendaire circulera aussi dans notre ville. La maison H. D. Lee Company, fabricant des fameux LEE-Jeans, fut fondée au temps des pionniers à Kansas City. Nous avons le plaisir de vous annoncer que LEE est actuellement dans notre maison et nous vous invitons à nous rendre visite pour voir personnellement le grand assortiment de jeans dans les coloris à la mode.

Demain mardi, la caravane circulera en ville de Sion et distribuera des étoiles de Sheriff et des ballons aux enfants



Rue du Rhône

Avant les vacances, faites contrôler votre voiture



Louis & Paul Berguerand - Route du Simplon - Face à Eurogaz MARTIGNY
Téléphone (026) 2 20 66

Atelier de réparations spécialisé se charge de revisions pour embrayages et freins de tous véhicules.

Amortisseurs **MONROE**
Roulements SKF - Simmerings

BANC D'ESSAI pour FREINS

IMMOBILISATION : UN JOUR MAXIMUM

P 36-683

BUNION



Les Collons

chalets de vacances

tout confort, à louer pour juin, juillet, août et septembre.

Tél. (027) 4 82 52 ou hors des heures de bureau, 4 82 01.

36-36459

Belles à la plage



des articles de plage marqués des plus hautes références internationales

Armonia - Botto Boutique
Rose - Marie Reid - Faber
Tropic



GRAND-POINT - GRANDE FONTAINE SION

OCCASIONS

- FORD TAUNUS 17 M, blanche, 1962, 50 000 km.
- AUSTIN SPRINT, rouge, 1962, 62 000 km.
- SKODA 1000, bleue, 1966, 40 000 km.
- Bus VW gris, moteur échange standard.
- AUSTIN COOPER, 1965, blanche, toit noir, moteur échange standard.
- AUSTIN A 60, beige, 1962, 12 000 km.
- MORRIS 1100, crème, 1966, 70 000 km.
- FORD TAUNUS, grise, 1961, 68 000 km.
- AUSTIN 850, rouge, 1963, 90 000 km

Toutes ces voitures sont vendues expertisées et garanties. Echanges et facilités de paiement.

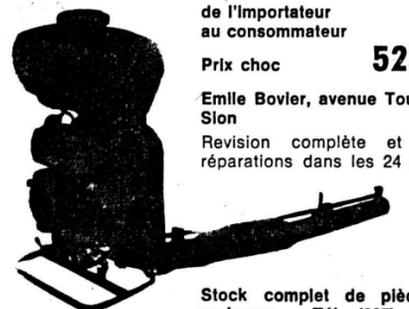
CARTIN S.A. PERROT DUVAL *Service*

48, avenue de France 1950 Sion, tél (027) 2 52 45 67, avenue de France 1950 Sion, tél (027) 2 98 98

PERROT DUVAL *Service* : un service garanti 3 mois ou 5000 Km.

P 18-5961

ATOMISEUR Fontan



de l'importateur au consommateur

Prix choc 525 fr.

Emile Bovier, avenue Tourbillon, Sion

Revision complète et toutes réparations dans les 24 heures.

Stock complet de pièces de rechange - Tél. (027) 2 27 29. P 650

On engagerait tout de suite **monteur-électricien**

Place stable. Saxon.

Tél. (026) 6 22 83.

P 36-36535

A vendre

2 petits tapis

90 x 145, en soie pure, faits à la main, somptueux authentiques tapis turcs.

Tél. (027) 2 89 84.

P 38-36521



SION ET LE CENTRE

L'Association valaisanne des entrepreneurs a dignement fêté ses 50 ans d'existence

Pour marquer le cinquantenaire de leur association, les entrepreneurs du Valais ont organisé plusieurs manifestations qui ont eu lieu samedi à Sion.

Ils ont pris part dès 8 h 45 à une messe commémorative célébrée à la cathédrale.

ASSEMBLEE GENERALE

A 9 h 30, M. Charles Meyer a ouvert l'assemblée générale en saluant MM. Willy Messmer, président de la Société suisse des entrepreneurs, Séraphin Antonioli, ancien président cantonal, ainsi que d'autres personnalités représentant des associations suisses du monde du bâtiment.

Il n'y a pas d'importants problèmes à traiter pendant les délibérations, car le temps presse ce jour et les objets dont on aurait pu entretenir les membres de l'AVE sont reportés à l'assemblée qui aura lieu le 4 octobre 1969 à Martigny.

M. Meyer donne connaissance du rapport annuel puis indique le nom des disparus pendant l'année. L'assemblée se lève pour honorer leur mémoire.

Nous sommes dans la salle du théâtre de Valère où MM. Amy Pierroz et Gérard Rausis entourent le président Meyer autour de la table disposée sur la scène. M. Meyer annonce les noms des nouvelles entreprises ayant adhéré à l'association. Elles sont au nombre de dix qui sont reçues par acclamations.

Le règlement du dépôt des offres est en vigueur depuis le 1er janvier 1969 ; il annule tous les autres. S'il ne donne pas entièrement satisfaction, c'est par la faute des membres qui ne l'appliquent pas. Il importe de revaloriser les prix.

M. Meyer parle de la main-d'œuvre étrangère. Les entrepreneurs sont fortement touchés par les mesures qui ont été prises.

Au terme de son rapport, il remercie le comité de l'AVE, M. Amy Pierroz, directeur, et tout le personnel du secrétariat général.

Les comptes sont lus et adoptés. On nomme MM. Simon Anthamatten et Jean Fardel, vérificateurs des comptes.

M. Charles Meyer dit enfin que l'AVE va faire un nouvel effort en faveur de la formation professionnelle.

RECEPTION DES INVITES

A 10 h 30, arrivent les invités au jubilé de l'AVE. M. Charles Meyer, dans une allocution excellente, adresse la bienvenue aux représentants des autorités, notamment à MM. Armand Bouchatay, conseiller national, André Borner, président du Grand Conseil, Georges Rey-Bellet, premier vice-président du parlement, Ernest von Roten, Wolfgang Loréan et Antoine Zufferey, conseillers d'Etat, Marcel Gross, ancien conseiller d'Etat, Joseph Meyer, président du Tribunal cantonal, Edouard Masini, consul d'Italie, Emile Imesch, président de la ville, Antoine Dubuis, vice-président, ainsi qu'à d'autres personnes trop nombreuses pour être citées car la liste est fort longue.

Après avoir rappelé l'histoire de l'Association et indiqué les principales réalisations de ce demi-siècle, M. Meyer invite la Chanson valaisanne à se produire sous la direction de M. Georges Haenni ; le chœur et ses solistes, ainsi que son directeur remportent un très gros succès.

Nous entendons ensuite M. Willy Messmer qui apporte les félicitations et les vœux du comité central aux entrepreneurs valaisans, puis M. Ernest von Roten, président du Conseil d'Etat, qui en fait de même au nom du gouvernement.

La Chanson valaisanne met fin à cette manifestation.

SUR LE PRELET DE LA MAJORIE

M. Charles Meyer donne rendez-vous aux participants sur le prélet de la Majorie où un vin d'honneur est servi pendant que la Chanson valaisanne se fait entendre à nouveau pour le plus grand plaisir de chacun.

M. Emile Imesch, président de la capitale, salue les membres de l'AVE, souhaite la bienvenue aux délégués des sociétés suisses et rend hommage aux activités, au travail, aux succès de la société jubilaire.

Le soleil est de la fête. Déjà, il y a de la joie dans les cœurs et les esprits brillent pendant que l'on déguste le fendant.

L'arrivée de M. Roger Bonvin, conseiller fédéral, est saluée par tous ses nombreux amis, lesquels n'ont pas oublié qu'il est ingénieur et qu'il fut directeur de l'Office social de l'Etat du Valais et qu'il a joué un grand rôle dans les entreprises des grands barrages.

UN BANQUET REUSSI

Les participants se rendent à la salle de la Matze où les tables ont été dressées dans un décor d'oriflammes et de fleurs.

Il y a 500 couverts. On prend place pendant que « La Guinguette », très en forme et pleine d'enthousiasme, entame une série de morceaux sans cesse applaudis pour la qualité et l'originalité de l'interprétation sous la direction de M. Stutzmann.

Voilà un ensemble musical qui est



M. Roger Bonvin en compagnie de M. Edouard Masini, consul d'Italie.

très au point et qui fait honneur à ses musiciens, à son président M. Charles Clausen et à son directeur.

Le repas est servi par des élèves de l'Ecole hôtelière de Lausanne tandis que les vins le sont par des Valaisannes.

Le menu est de choix, les mets de qualité.

DES CADEAUX POUR LA CINQUANTAIRE

On est tenté d'écrire que la jubilaire est particulièrement choyée quand on voit arriver le lot des cadeaux qui lui sont offerts par le comité central et par les représentants des sections suisses.

M. Charles Meyer, très sensible à l'amitié portée à la section valaisanne, remercie avec émotion. Il est très touché par autant de sollicitude et de gentillesse.

M. ROGER BONVIN FELICITE L'AVE.

Notre conseiller fédéral est acclamé quand il monte à la tribune. Il le fait en toute simplicité comme d'habitude.

Le chef du Département des transports, des communications et de l'énergie, se sent un peu chez lui parmi les entrepreneurs. Il a conservé de nombreux souvenirs de la période qu'il a passée sur les chantiers, souvenirs qu'il évoque et que d'autres se rappellent avec lui.

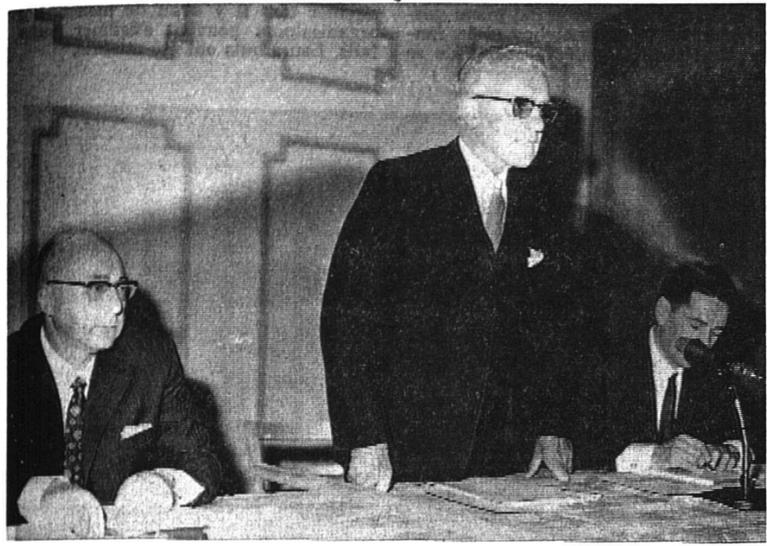
Les temps n'étaient point ceux qu'ils sont aujourd'hui. Les moyens financiers et techniques non plus. L'organisation était à faire.

M. Roger Bonvin rend un juste hommage aux pionniers, à ceux qui furent les promoteurs des grandes œuvres, à ceux aussi qui, comprenant l'importance du développement qui s'effectuait, se réunirent non seulement pour défendre les intérêts de la profession mais aussi pour structurer la formation professionnelle et pour codifier les problèmes sociaux.

L'entreprise est une des forces de l'économie nationale. Elle joue un rôle positif de son côté et l'Etat le sien de l'autre côté mais les forces vives réunies font que le pays se constitue, se cristallise vers un avenir dont nos enfants profiteront, pour autant que les choses soient placées dans des perspectives qui tiennent compte de tous les impératifs humains.

M. Charles Meyer remercie très chaleureusement M. Roger Bonvin.

La fête continue dans un ambiance reconfortante et très détendue. A chaque participant, M. Amy Pierroz remet une plaquette souvenir contenant des textes et des photos : un beau livre, en somme, qui permet aux participants de se familiariser avec le passé de l'AVE sans oublier que son avenir se dessine sous des auspices qui autorisent les entrepreneurs à rester optimistes.



M. Charles Meyer, président AVE, entouré de MM. Amy Pierroz et Gérard Rausis.

CETTE PERCEUSE ÉLECTRIQUE a popularisé en Suisse le «faites-le vous-même»

Vous pouvez l'obtenir aujourd'hui complète avec ses

29 accessoires pour seulement **Fr. 158.-**

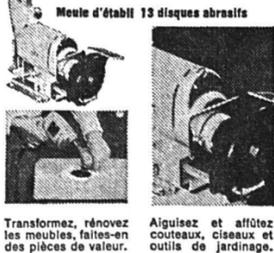
ou si vous le préférez **Fr. 42.-** seulement par mois pendant 4 mois

ESSAYEZ-LA D'ABORD GRATUITEMENT

Voici une chance unique d'acquérir la célèbre perceuse SKIL à un prix incroyablement bas. Percez, sciez, meulez, polissez, affûtez électriquement. En un clin d'œil vous pouvez briquer parquets et meubles, percer des trous dans les murs, dans tous bois, dans tous métaux, faire des étagères, des armoires, un bar ou une discothèque; vous pouvez enlever peintures et apprêts des vieux meubles pour en faire des pièces de collection. Il vous suffit de changer d'accessoire dans le mandrin de votre perceuse pour avoir une polisseuse, une scie, une meule, une ponceuse ou une «affûteuse», à l'instant même! Vous économisez beaucoup d'argent sur son prix d'achat... plus des centaines de francs chaque année en réalisant vous-même si facilement ces travaux qui vous coûteraient fort cher si vous les faisiez faire par des spécialistes. Essayez le tout gratuitement avant de vous décider. Si vous le désirez, gardez la célèbre perceuse SKIL, avec son moteur infatigable garanti et ses 29 accessoires pour Fr. 158.- seulement (ou 4 mensualités de Fr. 42.-). Mais ne perdez pas de temps! Pour votre essai gratuit de 10 jours — sans frais ni obligation d'achat — postez le coupon dès aujourd'hui. Vous vous compterez alors au nombre des Suisses heureux qui vivent mieux et moins cher, grâce à un outillage électrique!

Perceuse électrique portable puissance 400 W capacité 10 mm actionnée par son fameux moteur infatigable GARANTI 3 ANS

approuvé par l'ASE



En Cadeau SCIE CIRCULAIRE

si vous postez le bon dans les 5 jours

Agissez dès aujourd'hui et nous ajouterons à notre envoi cette scie circulaire qui coupe dans les bois, les métaux... sans éclats. Complète avec sa grande lame de 127 mm. de diamètre, cet accessoire de grande valeur qui offre toutes les garanties de sécurité s'adapte facilement à votre perceuse, grâce au dispositif breveté Speedlock.

ESSAI GRATUIT - SATISFACTION GARANTIE

TOUS-LOISIRS S.A., 9ter, ch. de Roches, 1211 Genève 6

Oui, envoyez-moi la fantastique perceuse électrique SKIL et ses 29 accessoires pour un essai gratuit de 10 jours. Si l'ensemble ne répond pas absolument à tous mes vœux, je vous le retournerai dans les 10 jours et ne vous devrai rien. Sinon je réglerai le prix incroyablement bas de la perceuse et des 29 accessoires selon les conditions de paiement que j'ai indiquées ci-dessous. Il est bien entendu que si mon coupon vous parvient dans les 5 jours, vous joindrez à votre envoi la magnifique scie circulaire que je pourrai conserver GRATUITEMENT si je décide d'acquérir la perceuse SKIL.

VERSEMENTS ÉCHELONNÉS: Je réglerai Fr. 42.- (+Fr. 4.- de frais de port) après 10 jours et 3 mensualités de Fr. 42.-

PAIEMENT COMPTANT: Je réglerai seulement Fr. 158.- (+Fr. 4.- de frais de port) après 10 jours: une économie supplémentaire de Fr. 10.-

NOM _____

PRÉNOM _____

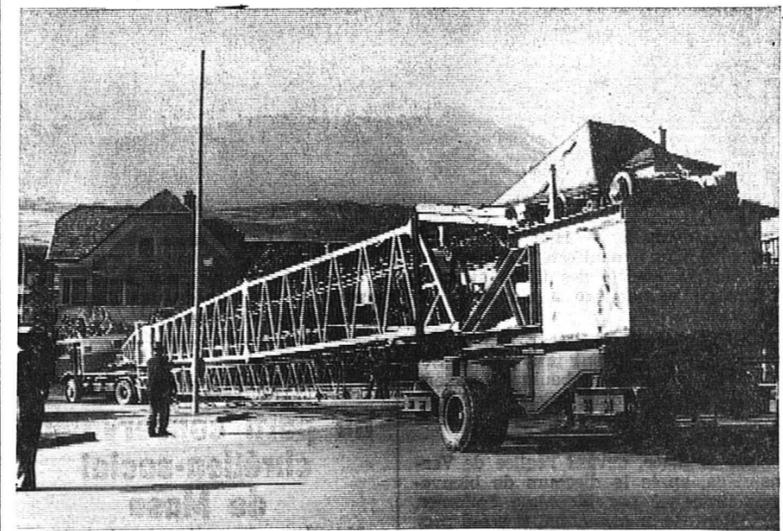
No _____ RUE _____

No postal _____ VILLE _____

SIGNATURE OBLIGATOIRE _____ E 11

LAC 158

UNE GRUE GIGANTESQUE DANS NOS RUES



SION — Nombreux ont été ceux qui ont suivi avec curiosité les manœuvres effectuées par les responsables du transport d'une grue gigantesque au carrefour des Creusets à Sion. Spectacle peu banal, il faut le reconnaître.



casino montreux

Dans le cadre enchanteur du sablier...

THE-CONCERT

Matinées : tous les jours, sauf le dimanche, de 16 à 17 h. 45

ENTREE LIBRE



SION ET LE CENTRE

TRES GROS SUCCES DE PARTICIPATION à la fête de printemps en faveur des églises

SION. — La fête de printemps, organisée en faveur de l'œuvre interparoissiale pour la construction des églises, s'est ouverte vendredi soir sur l'emplacement du centre de Saint-Guérin.

C'est là que les organisateurs, sous la direction de M. André Filippini, de ses principaux adjoints MM. Albert Antonioli et Charles de Preux et de leurs collaborateurs et collaboratrices fort nombreux, avaient monté leurs stands, créé des comptoirs, des buvettes, une grande cantine, le cabaret des jeunes, le tea-room, le bazar, les restaurants français, espagnol et italien, le grand marché alimentaire, etc.

Dès vendredi soir, la foule a afflué en direction de l'ouest pour s'éparpiller dans les divers lieux animés par des chants, de la musique, des danses et autres productions.

L'Harmonie municipale de Sion avait ouvert les festivités avec un défilé en ville et un concert donné dans la grande cantine sous la direction de M. Cécil Rudaz. On pouvait entendre aussi le chœur de dames, le New Orleans Hot Club de Sierre, etc.

Samedi, le grand marché alimentaire était très fréquenté. On pouvait y acheter des fruits, des légumes, de la charcuterie, des vins, des fleurs, du fromage, etc.

Puis les stands étaient assaillis par les acheteurs qui se montrèrent très généreux, semble-t-il.

Il n'est pas possible d'énumérer toutes les sociétés qui se sont dévouées pour présenter des concerts ou d'autres productions. Elles furent très nombreuses et surent plaire aux spectateurs.

« La Guinguette » s'est taillée une grande part de l'enthousiasme qui régnait samedi soir tant et si bien que la joie était à son comble et qu'elle débordait quelque peu ci et là. On était sensible aux productions d'Isabelle Bonvin, qui s'était taillée un joli succès lors de la Grande Chance, et à celles du groupe vocal « Four and One ».

Dimanche, une messe était célébrée

en plein air, puis la fête prenait un caractère de famille tout spécial. A midi, en effet, il y avait des parents accompagnés de leurs enfants qui mangeaient dans les restaurants italien et espagnol où des spécialités étaient servies tandis qu'au restaurant français on pouvait s'offrir un grand menu gastronomique. Le Männerchor et la fanfare de Bramois avaient accepté de se

produire avant que l'on ne se livre aux plaisirs de la table.

On peut donc dire que cette fête à laquelle une ampleur toute spéciale avait été donnée a remporté un succès extraordinaire.

Dimanche soir, on ne pouvait plus circuler tant il y avait de monde. Les organisateurs peuvent s'estimer satisfaits. Leurs buts ont été atteints.



En famille devant les comptoirs.

Très belle inauguration du drapeau des fifres et tambours « Les Faucons » de Vernamiège



VERNAMIÈGE. — Hier après-midi, au cours d'une manifestation haute en couleur, la Société des fifres et tambours de Vernamiège a inauguré son drapeau.

Dès 14 heures, la fête a débuté par un cortège auquel ont pris part la Société des fifres et tambours « La Gentiane » de St-Martin, l'Echo du Mont-Noble de Nax, « Les Faucons » et le « Clairon des Alpes » de Mase.

Sur la place, devant l'église de Vernamiège, après le discours de bienvenue prononcé par M. Aimé Follonier, président de la commune, il a été procédé à la bénédiction du drapeau de la société des fifres et tambours « Les Faucons ». C'est le révérend curé Follonier qui a officié.

Ensuite ont eu lieu les productions des sociétés déjà citées et encore de la société de chant « La Sainte-Cécile ».

Le drapeau que l'on inaugurerait était porté par M. Ignace Follonier, Mme Yvonne Pannatier en était la marraine et M. Francis Follonier le parrain.

La société a été fondée en 1968. Elle comprend 13 membres âgés de 10 à 20 ans. Elle est dirigée par M. Claudy

Zermatten. Le président est M. Fernand Pannatier.

Notre photo : Le curé Follonier bénissant le drapeau devant l'église paroissiale de Vernamiège.

Réorganisation du parti conservateur chrétien-social de Mase

MASE — Samedi soir s'est tenue, à Mase, une assemblée extraordinaire du parti conservateur chrétien-social. Cette réunion avait pour but principal de réorganiser le parti, de discuter et d'approuver les statuts du PCCS de Mase.

L'ordre du jour prévoyait la nomination du comité. L'assemblée, à l'unanimité, acclama comme nouveau président M. René Rossier. M. Guy Follonier fut nommé vice-président, M. Gérard Pannatier secrétaire-caissier. Deux membres adjoints furent élus, MM. Placide Beytrison et Benoit Maury. Les nouveaux membres du comité se montrèrent dignes de la confiance qu'on leur avait accordée. En effet, M. René Rossier, nouveau président, retraça avec l'éloquence et la fougue qu'on lui connaît, les lignes directrices du parti réorganisé. Il releva notamment l'excellent travail accompli par M. Marcel Rossier, ancien président du parti et de la commune de Mase, qui fut chaleureusement applaudi.

Pour terminer l'ordre du jour, M. René Rossier, étudiant, se penchant sur les problèmes d'actualité, développa les grandes lignes de la votation sur les Ecoles polytechniques fédérales.

Décès subit de M. Henri de Wolff

SION. — On apprenait hier que M. Henri de Wolff, banquier à Sion, était décédé brusquement.

Il était né à Sion en 1887. C'était le fils de M. Edouard de Wolff et de Marie de Lavallaz, fondateur de la banque de Riedmatten avec MM. Raoul et Adolphe de Courten en 1867.

Sous des aspects un peu rudes, ce célibataire cachait un cœur d'une générosité insoupçonnée. C'était un grand bienfaiteur des déshérités et des arts. Il était très cultivé.

C'était aussi un fervent de la montagne ; il fit de nombreuses ascensions dans les Alpes valaisannes.

Nous exprimons nos sincères condoléances aux familles parentes et alliées, aux malades.

Vivez cet été les plus belles vacances de votre vie !

VACANCES - RELAX

Voyages en avions Swissair ou Balair AIRTOUR SUISSE

séjour à l'hôtel de votre choix	15 jours dès
MAJORQUE, hors saison,	295 fr.
saison,	409 fr.
ILES CANARIES, hors saison,	540 fr.
saison,	567 fr.
TUNISIE, hors saison,	595 fr.
saison,	729 fr.
GRECE, hors saison,	495 fr.
saison,	595 fr.

Vois taxis toutes destinations.

Demandez le programme complet et illustré AIRTOUR SUISSE, à



Faites un rêve TOURALP le réalise !

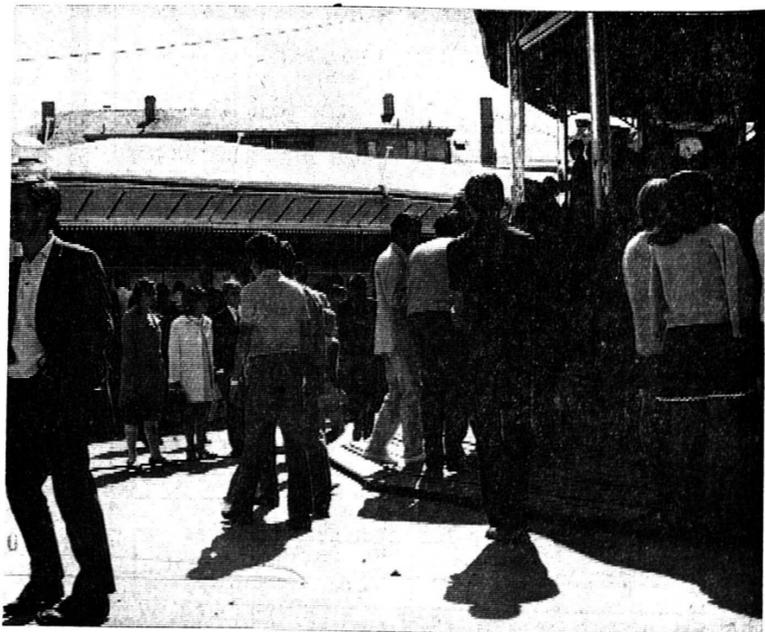
L'agence de voyages à services complets : avenue de la Gare 25, immeuble Publicitas, Sion. Tél. (027) 2 64 77.



Une belle « paella » espagnole.



Des affiches aux carrefours de la joie.



Les carrousels attirent du monde.

Zimba Sport

Avenue de la Gare - SION
Mad. et Alby PITTELOUD



Marché de bétail de boucherie

SION. — Un marché de bétail de boucherie aura lieu à Sion, le lundi 2 juin 1969, à 9 h 30. On annonce 55 bêtes. Office vétérinaire cantonal

SION ET LE CENTRE FINALE DE LA «COUPE DE LA JOIE»

CHAMOSON — Grande animation dimanche à Chamoson. En effet, toute la jeunesse du centre du canton s'était réunie pour participer à une journée de la joie. La journée débuta par la messe dite à l'église de Chamoson. Une messe particulière, puisque les jeunes y participaient activement, accompagnant l'officiant d'une musique « pop » choisie pour la circonstance. La journée se continua par un cortège des plus réussis, rappelant les principaux problèmes de la jeunesse. Durant l'après-midi se déroula la finale de la Coupe de la Joie, sorte de Grande

Chance à l'échelon des jeunes. Voici les résultats de cette finale :

Danse : « Ballet Casatchok » par les ADOS de Saillon.

Monologue : « Le petit bruit » d'Oswald Moulin, de Vollèges.

Dialogue : « Anatole » de Francine et Marie-Thérèse, de Vollèges.

Conte patois : « Le mariage », de Serge Abbet, du Levron.

Chants non accompagnés : « La source » de Lydie Maret, de Vollèges.

Chants accompagnés : « Les trois bandits » de Marianne Moulin de Vollèges qui reçut aussi la Coupe offerte par la commune de Chamoson pour la meilleure production individuelle.

Musique individuelle : « Humoresque » de Christian Praz de Veysonnaz. **Musique de groupe :** « Le retour des hirondelles » de Michèle-Florence et Michel de Savièse. Une magnifique journée de joie et d'amitié, sur laquelle nous reviendrons.

A l'assemblée générale des délégués de l'Alliance suisse des samaritains



SION. — Près de 200 délégués, venus de toute la Suisse romande, se sont retrouvés, dimanche matin, à l'aula du collège de Sion, pour tenir leurs assises annuelles.

Placée sous la présidence de Mme Tschumi, l'Association romande des samaritains se trouve devant de nombreux problèmes.

C'est ce qui ressort des différents rapports des présidents cantonaux romands. Mais il en est un qui a retenu particulièrement l'attention des délégués. Celui de l'uniformisation de l'instruction des moniteurs. En effet, dans le domaine particulièrement délicat de la médecine, il est très facile — pour un débutant — de se fourvoyer. Et risquer, ainsi, de mettre en danger la vie de celui que l'on veut sauver. Plusieurs présidents cantonaux ont relevé les difficultés inhérentes à une instruction disparate. Pour remédier à cela, il est prévu d'organiser des cours d'une certaine durée, destinés aux instructeurs et moniteurs.

Mais il n'y a pas que le côté négatif à relever. Il y a aussi toute la somme d'abnégation et de renoncements que demande cette belle œuvre. Dans bien des cas — la récente catastrophe de Dottikon par exemple — les samaritains ont fourni un travail énorme, sauvant bien des vies humaines. Mais l'on n'en parle pas. Nulle part, il n'est fait état des services rendus par cette association. Et pourtant, nous sommes sûrs qu'il y aurait beaucoup à dire sur le travail effectué par ces hommes et ces femmes qui se mettent bénévolement au service d'autrui. Nous nous permettons, aujourd'hui, de leur rendre hommage.

L'assemblée se termina par les différents offices religieux, à l'aula et à l'église de St-Théodule. Après le repas pris en commun à l'hôtel du Cerf, et une balade digestive à Valère, tous les délégués se retrouvèrent à la salle du Sacré-Cœur pour déguster une collation et assister à des productions folkloriques, par les Zachéos et un groupe du collège de Sion.

Vers 17 heures, les congressistes reprirent le chemin de la maison, satisfaits de leur fructueuse journée, qui fut organisée de main de maître par la section de Sion, sous la présidence de M. Miserez, secondé par le comité d'organisation que dirige M. René Allégroz. Parmi les personnalités présentes, nous notons MM. André Bornet, président du Grand Conseil ; Michel Dubuis, représentant de la Municipalité ; les docteurs Morand et Pellissier, ainsi que le président de l'Alliance suisse des samaritains, M. Chabloz.

Notre photo : la table du comité durant les délibérations.

Les instituteurs retraités se réunissent



SION. — Samedi, une trentaine d'instituteurs qui — pour des raisons diverses — ne peuvent plus professer, se sont retrouvés au buffet de la Gare à Sion.

Cette réunion avait pour but la formation d'une amicale des instituteurs à la retraite. Le rôle de cette amicale — a précisé son initiateur, M. Fauchère — est de réunir les anciens membres du corps enseignant du Valais romand, afin de leur donner l'occasion de se retrouver de temps en temps, de traiter de leurs problèmes et de les

tenir au courant de l'évolution de leur caisse de retraite.

A cet effet, M. Clément Bérard, directeur de la caisse de retraite du personnel enseignant était présent, pour donner toutes les indications utiles.

Après leur séance constitutive, les anciens se retrouvèrent à Savièse, plus précisément à Binii, pour satisfaire aux plaisirs de la table.

NOTRE PHOTO. — Au fond, au centre nous reconnaissons M. Fauchère, à sa droite M. Bérard et à sa gauche M. Heumann, président de la Société pédagogique du Valais.

TOMBOLA des fêtes du Rhône et des costumes SIERRE 1969

1. Une voiture Renault 10, valeur 7500 fr.
2. Voyage de 15 jours, 2 personnes à Majorque forfait-avion 1100 fr.
3. Voyage de 15 jours, 1 personne, à Ibiza forfait-avion, 605 fr.
4. Voyage de 15 jours, 1 personne, à la Costa Brava forfait-avion, 520 fr.
5. Voyage de 8 jours, 1 personne, à Barcelone forfait-avion 430 fr.
6. 15 écus d'or commémoratifs, etc. 225 fr.

Tirage mi-juillet

Prix du billet : 1 franc

36-20

DANS LE CENTRE

● SIERRE — Les membres du Ski-Club de Sierre ont décidé de procéder à l'agrandissement de la cabane de la Bella-Tola, sur Saint-Luc. La surface en sera doublée au point de vue de l'hébergement. Les travaux commenceront cette année encore.

● SION — Le parti socialiste valaisan a réélu à la tête du comité cantonal M. Albert Dussex. Le cinquantenaire de l'avènement du socialisme en Valais sera marqué par une manifestation les 13 et 14 septembre 1969 à Sion.

L'assemblée a dit oui à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 1976 à Sion-Valais. Elle s'est prononcée pour le suffrage féminin.

● SION — Une voiture, portant plaques allemandes, a violemment heurté une auto genevoise qui montait la rue du Rhône. L'accident s'est produit samedi matin. Il y a eu un blessé. Les dégâts matériels sont appréciables.



Notre photo : en haut, l'un des chars du cortège sur lequel il est facile de retrouver les préoccupations de la jeunesse. En bas, un groupe se produisant lors de la finale.

Ecole moderne Sion

Avenue de la Gare 5

Dès le 1er juillet 1969

Cours d'été

Rattrapage pour tous les élèves des degrés primaire et secondaire. Moyens audio-visuels et méthodes spéciales de rattrapage.

Dès le 2 septembre 1969

Cours de secrétariat et de comptabilité

Durée : 2 ans. Diplôme adapté au diplôme de l'Ecole de commerce. Stages obligatoires. Travaux pratiques. L'Ecole Moderne se charge du placement de ses élèves de secrétariat, après obtention du diplôme.

Cours préparatoires aux études secondaires

Responsable : M. Léon Monnier, ancien directeur des écoles de Sierre.

Cours de rattrapage et de perfectionnement

préparatoires à l'entrée en apprentissage et aux études paramédicales. Méthodes spéciales de rattrapage pour l'arithmétique et le français. Responsable : M. Léon Monnier, ancien directeur des écoles de Sierre.

Classes pour dyslexiques

Méthodes pédagogiques spéciales. Equipe de professeurs spécialisés.

Centre de psychologie pédagogique

Responsable : Mlle Helga Mailliet, licenciée en psychologie de la Sorbonne. Examens psychologiques et orientation scolaire en allemand et en français.

Laboratoire de langues

Cours du soir de langues pour adultes

Méthodes audio-visuelles. Allemand et anglais.

Etude et cours de rattrapage

pour tous les élèves des degrés primaire et secondaire, après l'école.

Direction : Georges PENNING, licencié H.E.C. de l'Université de Lausanne. Inscriptions et renseignements : 5, avenue de la Gare, 1950 Sion, tél. (027) 2 60 96, de 8 h. à 12 h.



SION ET LE CENTRE

Les plus rapides écolières et écoliers valaisans

Organisé par le Sion-Olympic, samedi après-midi, une quarantaine de filles et garçons se mesurèrent pour cette épreuve, organisée par l'un de nos confrères genevois « L'écolier le plus rapide ». Nous avons enregistré quelques bons

temps de la part de ces jeunes, nés entre 1954 et 1956.

Les vainqueurs de chaque catégorie d'âge sont qualifiés pour la finale romande, qui aura lieu le 15 juin prochain à Sion.

Voici les résultats des trois meilleurs de chaque année d'âge :

1'59"8 AU 800 METRES

La tentative de record contre le 800 mètres était vouée à l'échec, des rafales de vent balayant sans cesse la piste de l'Ancien-Stand.

Robert Favre ne prenant pas le départ (blessure au genou), il restait une faible chance à René Hirschier de réussir moins que le record actuel (1'58"4). Bien emmené jusqu'au 400 mètres (57"), le Sédunois devait connaître 150 m plus loin une violente crampe d'estomac qui l'obligeait à sortir de la piste. Pitteloud, qui avait pris le départ en tant que lièvre continuait néanmoins et réussissait la quatrième performance valaisanne en 1'59"8.

ECOLIERS - 80 mètres :

- | | | |
|--------------------------------|------|--|
| 1957 | | |
| 1. Mouthon Grégoire (qualifié) | 11"8 | |
| 2. Martenet Daniel | 12"1 | |
| 3. Constantin Jean-Claude | 12"3 | |

- | | | |
|---------------------------------|------|--|
| 1956 | | |
| 1. Bellwald Philippe (qualifié) | 11"8 | |
| 2. Righini Charles | 12" | |
| 3. Boissard Romain | 12"1 | |

- | | | |
|----------------------------|------|--|
| 1955 | | |
| 1. Verray Alain (qualifié) | 10"8 | |
| 2. Dumoulin Marius | 10"9 | |
| 3. Zurchmitten André | 11" | |

- | | | |
|----------------------------|------|--|
| 1954 | | |
| 1. Gay Philippe (qualifié) | 10"4 | |
| 2. Gallay Philippe | 10"5 | |
| 3. Mounir Fernand | 11" | |

ECOLIERES - 70 mètres

- | | | |
|----------------------------|------|--|
| 1957 | | |
| 1. Comte Nelly (qualifiée) | 9"4 | |
| 2. Mounir Françoise | 9"9 | |
| 3. Hirschier Patricia | 10"1 | |

- | | | |
|------------------------------|-----|--|
| 1956 | | |
| 1. Elsig Arlette (qualifiée) | 9"2 | |
| 2. Lavet Chantal | 9"7 | |
| 3. Henny Mireille | 10" | |

- | | | | | |
|--------------------------------|-----|------|---------------------------------|-----|
| 1955 | | | | |
| 1. Métrol Fabienne (qualifiée) | 9"3 | 1954 | 1. Bagnoud Patricia (qualifiée) | 8"8 |
| 2. Giorgiani Pascale | 9"4 | | 2. Planchand Marie-Jo | 9"1 |
| 3. Détéienne Monique | 9"5 | | 3. Furrer Sylvia | 9"4 |



Trois des quatre filles qualifiées. De gauche à droite : Patricia Bagnoud, Fabienne Métrol et Arlette Elsig. Manque Nelly Comte qui avait disparu au moment où nous prenions cette photographie.



Les quatre garçons qualifiés pour la finale. De gauche à droite : Philippe Gay, Alain Verray, Philippe Bellwald et Grégoire Mouthon.

Vétroz: succès du concours hippique



Mlle Christine Beck, sur « Docker », à un passage d'obstacle.

Une semaine après le concours de Sion, ce fut au tour de Vétroz d'organiser sa traditionnelle manifestation. Un temps splendide a permis à ces joutes équestres de se dérouler dans des conditions excellentes. Mis à part la majorité des cavaliers valaisans, quelques Vaudois avaient tenu à participer à cette manifestation. Une épreuve de dressage et cinq d'obstacles figuraient au programme. L'organisation du Club équestre de Vétroz fut parfaite.

Voici les principaux résultats :

PRIX ARVAL

- | | |
|------------------------------|--------|
| 1. Mueller Horst, Sultan | 255.66 |
| 2. Cottagnoud Hermann, Paoli | 239.66 |
| 3. Masocco Tony, Mirabelle | 253.33 |

DRESSAGE - OBSTACLES COMBINE

- | | |
|---------------------------------|---------|
| 1. Braendle M., Vouvy, Patrick | 13 9.22 |
| 2. Cottagnoud H., Vétroz, Paoli | 9.33 |
| 3. Braendle M., Vouvy, Ferrari | 25.88 |

PRIX COMOLLI

- | | |
|----------------------------------|--------|
| 1. Etienne A., Leysin, Uranus | 1'02"2 |
| 2. Genoud C., Montana, Marisette | 1'07"3 |
| 3. Carron Fr., Verbier, Adjudant | 1'07"9 |
| 4. Folly B., Vétroz, Vodka | 1'12"3 |
| 5. Veuthey R., Sion, Fanal | 1'25"5 |

PRIX HAUT DE CRY

- | | |
|-------------------------------------|--|
| 1. Genoud Chr., Montana, Marisetta | |
| 2. Folly Bernard, Vétroz, Vodka | |
| 3. Rossier Patricia, Montana, Isola | |
| 4. Testuz J-Ph., Grandvaux, Tabarin | |
| 5. Roduit Gérard, Fully, Galure | |

PRIX COMMUNE DE VETROZ

- | | |
|-------------------------------------|----|
| 1. Gaulé Peter, Crans, Chico | |
| 2. Braendle M., Vouvy, Patrick | 13 |
| 3. Braendle Martial, Vouvy, Ferrari | |
| 4. Bonvin René, Sierre, Symène | |
| 5. Anthamatten M., Sierre, Gilberte | 2 |

PRIX COMMUNE DE MONTHEY

- | | |
|-------------------------------------|---|
| 1. Bonvin René, Sierre, Symène | |
| 2. Tschanz Olivier, Vésenez, Anibal | |
| 3. Andenmatten Pius, Sierre, Jasmin | 4 |
| 4. Andenmatten M., Sierre, Gilberte | 2 |
| 5. Rossier Jacques, Vétroz, Balajo | |

Cours de formation pour les officiers de l'état civil



SION. — Dimanche matin, près de soixante-dix officiers d'état civil, venant de tout le Valais romand, ont suivi un cours de formation à la salle de la Matze à Sion.

Ils purent tout d'abord entendre une causerie donnée par le docteur Götz, président du CIEC, sur les accords italo-suisses. Puis ils assistèrent à une conférence de M. Imboden, chef du service cantonal de l'état civil, sur l'ordonnance générale 1969 pour la délivrance des actes d'origine. Une discussion générale mit un point final à cette matinée de travail.

A l'apéritif — offert par la municipalité, représentée par M. Dayer —, M. Masini, consul d'Italie à Sion, fit un parallèle entre ses fonctions et celles de l'officier de l'état civil. Il raconta quelques savoureuses anecdotes qui firent la joie de l'assemblée. En effet, en plus de quarante ans de vie au service des travailleurs italiens, M. Masini a eu l'occasion d'avoir souvent

faire avec « ces messieurs de l'administration ».

M. Dayer apporta les vœux de la municipalité, après quoi l'on passa à table. Au dessert, le président de l'Association valaisanne des officiers de l'état civil, M. Taramarcz, donna lecture de son rapport. Il salua les nouveaux membres de l'association et rappela la mémoire de ceux trop tôt disparus. Il félicita M. Dayer, tout d'abord, pour son accession au poste de vice-président de l'association suisse, et ensuite pour la parfaite organisation de cette journée. Pour terminer, il annonça que la prochaine assemblée aurait lieu à Verbier.

Une fructueuse et instructive journée pour les officiers de l'état civil, mais combien nécessaire quand on connaît la lourde responsabilité qu'ils assument.

NOTRE PHOTO.

— De gauche à droite, nous reconnaissons MM. Götz, Masini, Imboden (debout), Taramarcz et Dayer.

Panorama d'Outre-Simplon

SIX JEUNES FILLES S'EVADENT D'UNE MAISON D'EDUCATION — Profitant de l'absence d'une surveillante dont l'attention avait été détournée par les cris d'une pensionnaire feignant d'être malade, six jeunes filles d'une maison de rééducation de Novare ont pris la clé des champs depuis une huitaine déjà. On les recherche activement dans toute l'Italie. Certains supposent que les fugitives auraient réussi à mettre la frontière entre elles et la police.

LA FETE DE LA MORTADELLA — C'est demain dimanche que se déroulera à Gattico la traditionnelle fête de la mortadella. Elle sera confectionnée selon une antique recette et servie à tous les participants avec du vin de la localité.

TABLE RONDE SPORTIVE — C'est demain que se déroulera à Villadossola une « table ronde sportive » pour traiter du problème de « la valeur du sport pour les jeunes d'aujourd'hui ». Plusieurs athlètes — parmi lesquels le champion olympique Livio Berruti — prendront part à cette conférence qui ne manquera pas d'intérêt.

ACQUITTES LES ACCUSES DU CINEMA — Un film intitulé « Berretti verdi » passait dernièrement sur l'écran d'un cinéma de Domodossola et avait été l'occasion pour certains contestataires de s'élever contre l'intervention des USA dans la guerre du Vietnam. Une sérieuse discussion s'était même engagée à l'entrée du cinéma par une cinquantaine de personnes. La police intervint pour mettre de l'ordre et dénonça notamment des porte-parole du PC local, en l'occurrence le conseiller communal Agis Piemontesi, le conseiller communal et provincial Enrico Bosio, le syndicaliste Bruno Guzzon et le secrétaire de la fédération de la jeunesse Carlo Alberganti. Or, ce quatuor vient de passer en tribunal — en compagnie d'autres accusés — et a été acquitté grâce au témoignage du curé de la paroisse, l'archiprêtre Mgr Angelo Bona. Ce dernier a en effet déclaré avoir passé devant l'établissement en question et avoir discuté amicalement avec les contestataires sans que ces derniers aient manifesté une quelconque belliqueuse intention. Le représentant du ministère public avait pourtant demandé la condamnation des accusés à un mois d'arrêt et à 40 000 livres d'amende.

Occasions

de la semaine

- | | |
|------------------------------|-----------|
| ALFA GT Veloce, | mod. 1967 |
| PEUGEOT 404 luxe, int. cuir, | mod. 1966 |
| PEUGEOT 404 | mod. 1965 |
| PEUGEOT 404 | mod. 1961 |
| CITROEN 3 CV, mod. 1966 | |

Véhicules en parfait état
Echanges éventuels
Facilités de paiement

AUTOVAL S.A.

Veyras sur Sierre
Tél. (027) 5 26 16 - 2 49 89

Occasions à vendre

Alfa Romeo Spider 2600

avec hardtop, modèle 1962, grille métallisée, radio, expertisée.

Alfa Romeo coupé 2600

2-4 places, modèle 1963, bleu, radio, état de neuf.

Mercedes 220 SE

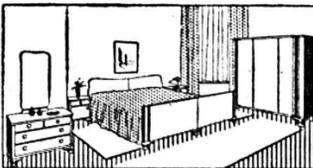
modèle 1965, limousine, freins à disques, servo direction, automatique, impeccable. Facilités de paiement.

Tony BRANCA,

tél. (027) 8 13 32.

36-38749

FIANCES !



N'hésitez pas et profitez de cette offre.

Prix discount Mobilier complet

- comprenant
- 1 chambre à coucher moderne ou classique, grand lit ou lits jumeaux, literie de luxe et couvre-lit.
 - 1 salle à manger comprenant un meuble de service, une table avec rallonge et 6 chaises.
 - 1 salon comprenant un divan transformable 2 fauteuils avec pieds tournants et une table.
 - Cuisine une table avec rallonges, 2 chaises et 2 tabourets.
- L'ensemble au prix exceptionnel de 4950 francs. Livraison franco domicile.

EXPOSITION PERMANENTE

Livraison franco domicile. Meubles de fabrication suisse Luyet meubles - Savièse Tél. (027) 2 54 25.

BACHES

POUR TOUS VEHICULES

Confection Réparations | Housses pour toutes voitures

PAUL GRANDCHAMP

MARTIGNY - Tél. (026) 2 27 87
Av. Grand-Saint-Bernard

PRÊTS

sans caution de Fr. 500.— à 10,000.—



Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

BANQUE COURVOISIER & CIE

2001 NEUCHÂTEL (038) 5 12 07
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____
Rue _____
Localité _____

DE LA NOBLE CONTRÉE AU VAL D'ANNIVIERS

Une société dynamique va réaliser une belle construction

SIERRE. — Parmi toutes les sociétés de la ville de Sierre, il y en a une qui ne fait pas tellement parler d'elle. Dans l'ombre elle progresse chaque année. D'après une statistique faite dernièrement, elle vient en tête pour le nombre de ses membres.

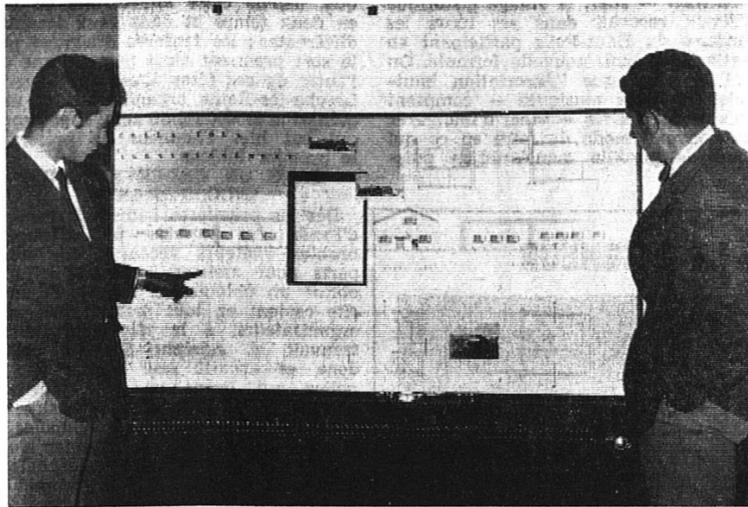
Cette société c'est le Ski-Club. En 1963, un comité dynamique avait lancé l'idée de la construction d'une cabane au-dessus de St-Luc. Ce fut chose faite. Cette réalisation a vraiment répondu à un besoin, elle a connu un très grand succès. C'est la raison pour laquelle le comité actuel invitait jeudi soir tous les membres du club à une assemblée générale extraordinaire.

Cette assemblée devait se prononcer sur l'opportunité d'agrandir la cabane Bella-Tola

TRES BELLE PARTICIPATION

De très nombreux membres répondirent à cet appel et en ouvrant la séance, le président, M. Othmar Beyraud, se fit un plaisir de saluer la présence de MM. Simon Derivaz, président d'honneur, Louis Ruedin, ancien président et membre d'honneur, Georges Gœrlitzer, ancien président et membre d'honneur.

Immédiatement la parole fut donnée à M. Albert de Chastonay, architecte diplômé. Celui-ci a entrepris toutes les études et établi tous les plans absolument gratuitement. Ce geste méritait d'être signalé. Le projet se présente de la façon suivante. L'agrandissement sera effectué sur la partie ouest de la construction actuelle. Le



matériau sera la pierre naturelle trouvée dans les environs.

La nouvelle construction comprend trois étages. Au sous-sol, les hôtes trouveront les toilettes et les sanitaires. Ceux-ci comprennent un vestiaire et une douche commune pour messieurs, un vestiaire et trois cabines privées avec douches pour les dames. Les lavabos sont prévus en suffisance. Le rez-de-chaussée sera occupé par une grande salle de séjour agrémentée par une cheminée rustique. L'étage comprendra des dortoirs totalisant 62 lits.

La cabane de la Bella-Tola aménagée pourra disposer de plus de 100 lits, d'une cuisine rationnelle et bien équipée, de douches chaudes et de sanitaires en suffisance.

L'éventualité de la création d'un chauffage central à mazout n'est pas à exclure.

Le devis de cette construction est établi à près de 100.000 francs. Si le club décide d'amener l'électricité sur place et d'établir un chauffage central, ce prix monterait à environ 130.000 francs.

DIVERS EXPOSES

Après l'exposé très complet de l'architecte, M. Louis Ruedin, directeur de l'UBS, agence de Sierre, donna quelques informations sur le plan financier. Il se dit conscient de l'importance de la somme engagée mais

également certain de l'essor qu'elle pourrait donner à la cabane et par là même au Ski-Club. De son côté, M. Simon Derivaz fit prendre conscience à l'assemblée de l'importance que pouvait revêtir cette réalisation dans le cadre du développement du tourisme dans le val d'Anniviers.

Appelés à se prononcer, les membres présents décidèrent à l'unanimité moins une voix d'agrandir la cabane Bella-Tola.

Cette décision heureuse prouve la santé du club qui n'hésite pas à engager une grande somme pour la réalisation de cette œuvre. Cependant la décision est une chose, la réalisation une autre. Il faudra que chacun se dévoue, y mette du sien, travaille pour que tout soit terminé pour le début de la prochaine saison hivernale.

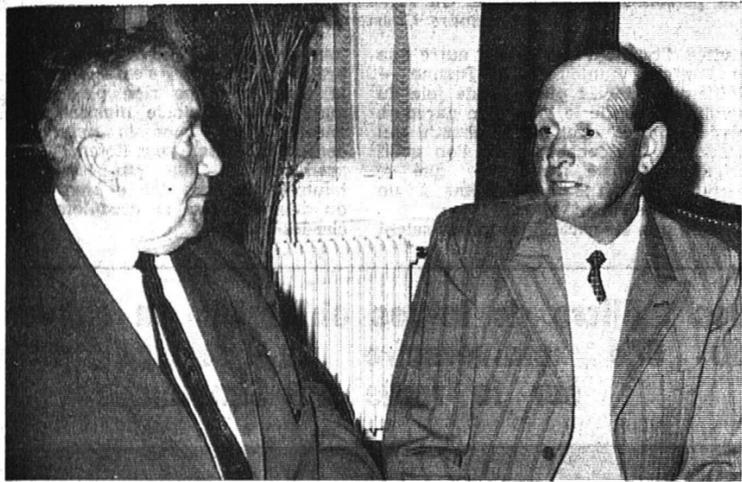
COMPLEMENTAIRE

Cette réalisation, une fois achevée, ne nuira pas au tourisme hôtelier du val d'Anniviers. Elle vise à la conquête d'une clientèle différente. Une cabane n'apporte pas le confort, ni les services d'un hôtel, elle est moins chère et touche surtout les groupes de jeunes, les écoles et se montre complémentaire de l'équipement actuel.

Elle a ses chances et il faut la soutenir.

NOTRE PHOTO : Deux membres du comité se penchent sur les plans.

Le nouveau président de la caisse-maladie d'Anniviers



VISSOIE. — Au cours d'une soirée qui s'est déroulée à Vissoie, le comité de la Caisse nationale des communes du val d'Anniviers a été renouvelé. M. Edouard Florey qui fut président durant 24 années au sein de la société a remis son mandat au vice-président M. Gilbert Epiney de Grimontz qui en assure dorénavant la présidence. M. Florey avait longuement travaillé à rendre la caisse-maladie au service de toute la population anniviarde.

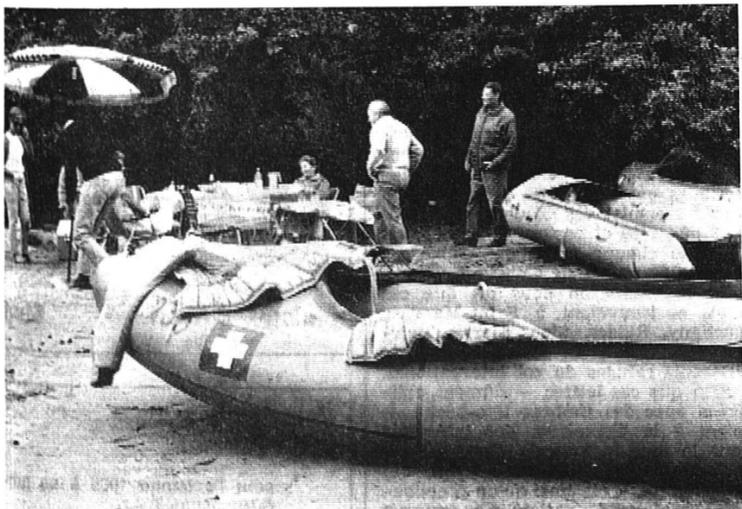
L'extension qu'il a donnée contribua

largement aux besoins des personnes nécessiteuses. Le nouveau président, M. Epiney, poursuivra l'œuvre tracée par son prédécesseur.

Une sympathique soirée, réunissant les amis des deux anciens et nouveaux présidents, a permis de fraterniser dans leurs nouvelles activités et d'échanger quelques souvenirs.

Notre photo : à gauche, M. Edouard Florey, président sortant ; à droite : M. Gilbert Epiney, nouveau président de la caisse-maladie.

De Chippis à la mer par le Rhône



CHIPPIS. — Une douzaine de joyeux compagnons sont partis, samedi de Chippis, afin d'effectuer la descente du Rhône jusqu'aux Saintes-Maries-de-la-Mer.

Cette petite expédition, que dirige M. Aldo Tavelli, effectue cette randonnée au moyen de trois bateaux pneumatiques équipés de moteur.

Une forme de voyage originale, il est vrai. Ces joyeux lurons sont accompagnés de leurs épouses qui — alternativement — suivent leurs maris en voi-

ture, ou les accompagnent sur l'eau, et se retrouvent à chaque étape. Ils espèrent ainsi arriver aux Saintes-Maries-de-la-Mer à la fin de la semaine.

Parmi eux, nous avons reconnu MM. Grobet, Guy Gessler, Grosclaude, Folonier (Tchetchett) Schmidhalter et Luyet. Nous leur souhaitons bon vent et soleil.

NOTRE PHOTO. — Le repas de midi au bord de l'eau (en haut). Un équipage arrivant près du pont de la Porte-du-Sceax (en bas).

HAUT-VALAIS * HAUT-VALAIS

Ecrasé par un wagon

VIEGE — Samedi soir à 20 heures, un grave accident s'est produit dans le champ de manœuvres des usines de la Lonza, à proximité du dépôt des locomotives de cette entreprise. Un ouvrier aux manœuvres, Alfred von Kaenel, né en 1931, célibataire, de Reichenbach et habitant Glis, a été gravement touché pendant les opérations d'accouplement des wagons. Il semble que le malheureux ouvrier a trébuché, perdu l'équilibre alors qu'il se trouvait entre deux wagons, pour finalement passer sous l'un d'eux. Grièvement touché au dos, et avec l'épaule droite écrasée, l'infortuné a été rapidement relevé par les témoins de la scène et évacué d'urgence par l'ambulance des usines de la Lonza vers l'hôpital de Viège.

Malgré les soins dont il fut l'objet, l'infortuné ouvrier ne devait pas tarder à succomber des suites de ses terribles blessures environ une heure après son admission à l'hôpital.

Nous présentons à ses proches, l'expression de notre sympathie dans ce deuil aussi subit que cruel qui les frappe en ce moment.



Madame Jean de WOLFF ;
Monsieur et Madame Edouard de WOLFF et leurs enfants ;
Madame et Monsieur Eugène de KALBERMATTEN ;
Mademoiselle Emmanuelle de WOLFF ;
Madame et Monsieur Léo POLTIER - de WOLFF et leurs enfants ;
Madame et Monsieur Claude RIVIER - de WOLFF et leurs enfants ;
Mademoiselle Catherine MOIX, sa fidèle gouvernante ;
La famille de feu Louis de WOLFF ;
La famille de feu Léon de WERRA ;
La famille de feu Charles de ROTEN ;
La famille de feu Antoine de TORRENTE ;
La famille de feu Louis de KALBERMATTEN ;
La famille de feu Henri de LAVALLAZ ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont l'honneur de vous faire part du décès de

Monsieur Henri de WOLFF

banquier

leur très cher beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, survenu dans sa 83e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu le mercredi 4 juin en la cathédrale de Sion à 11 heures.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de faire-part.

EN VRAC DU HAUT-PAYS

A CLASSER COMME ROUTE DE MONTAGNE — Le comité d'initiative Pro Nufenen vient de tenir une séance de travail à Ulrichen sous la présidence de M. Paul Guntern, de Sierre. Il a été reconnu avec satisfaction les travaux qui ont déjà été effectués sur cette voie carrossable de communication intercantonale qui sera vraisemblablement inaugurée au mois de septembre prochain. C'est pourquoi, on souhaite aussi que les améliorations qu'il y a encore lieu d'apporter sur cette artère soient effectuées avant cette date. L'Association Pro Nufenen postula la classification de cette artère comme route alpestre de montagne.

1200 AUDITEURS — Samedi soir, les organisateurs du Festival de la chanson — qui eut lieu dans la grande salle du village de vacances de Fiesch et qui réunit un plateau de 12 chanteurs amateurs de la région — arboraient le plus large des sourires. En effet, pour un coup d'essai, on peut dire qu'il a été plus que réussi puisque l'on y enregistrerait 1200 auditeurs.

LES TOURISTES ETAIENT NOMBREUX — De passage hier dans la vallée de Binn, on rencontrait de nombreux touristes qui, à pied ou en voiture se dirigeaient dans ce vallon idyllique pour y passer de paisibles heures dominicales. On notait même une société vaudoise de Nyon qui avait choisi Binn comme but de sortie annuelle.

ASSEMBLEE GENERALE DU FIESCH-EGGISHORN S.A. — C'est samedi dernier que s'est déroulée l'assemblée générale de la société par actions du téléphérique Fiesch-Eggishorn, présidée par M. Aloïs Imhasly, de Fiesch. Plusieurs actionnaires y ont pris part. Les différents rapports concernant l'activité de cette entreprise de transport prouvent sa bonne marche et sa parfaite organisation. La majorité des intéressés — malgré une incompréhensible opposition — décida la construction d'un restaurant à Kühboden. Cette décision ne pourra que favoriser le développement de ces parages. M. Th. Wirthner, président de Fiesch, a été appelé à faire partie du conseil d'administration de cette florissante société.

IL SE BRISE UNE JAMBE — Au cours d'un match de football qui se déroulait samedi après-midi sur le terrain des sports de Brigue et qui mettait en présence l'équipe des cheminots locale à celle de St-Maurice, un joueur de cette dernière, M. Jean-Daniel Rimet, se brisa une jambe. Les premiers soins que son état nécessitait lui ont été promptement prodigués à l'hôpital de Brigue afin que le blessé — à qui nous souhaitons un prompt et bon rétablissement — puisse rejoindre son foyer en compagnie de ses camarades.



Monsieur Etienne RODUIT-COTTURE, à Fully ;
Monsieur et Madame Robert BAUDIN, et leurs enfants Florian, Anny et son fiancé, à Fully ;
La famille de feu Maurice LEGER, à Bienne et Genève ;
La famille d'Ernest LUISIER, à Bex et Charrat ;
Madame veuve Maurice RODUIT-RODUIT, ses enfants et petits-enfants, à Fully ;
Madame veuve Clément RODUIT-RODUIT, ses enfants et petits-enfants, à Fully ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Alphonsine RODUIT-COTTURE

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, tante et cousine, enlevée à leur tendre affection dans sa 72e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Fully, le mardi 3 juin 1969, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté.



Cercueils · Couronnes · Transports
I. VÖEFFRAY & FILS · SION
Avenue des Mayennets
CORBILLARD AUTOMOBILE

HAUT-VALAIS

Gros succès du Festival des musiques haut-valaisannes d'Ernen



ERNEN — Hier, le village historique d'Ernen recevait dans ses murs les fanfares du Haut-Pays participant au festival régional, nouvelle formule. On sait en effet que l'Association haut-valaisanne des musiques — comptant plus de 50 sociétés — vient d'inaugurer un nouveau mode de faire en ce qui concerne pareille manifestation puis-

que, depuis cette année, elle se fait en deux temps et dans deux localités différentes; les fanfares désignées par le sort prennent ainsi part à l'une ou l'autre de ces fêtes. C'est ainsi que si Loèche-les-Bains organisera dans une quinzaine le deuxième acte, c'est Ernen qui eut hier l'honneur de présenter le premier tableau.

DANS UN CADRE NATUREL INCOMPARABLE

Dès les premières heures, la localité d'Ernen fut envahie par d'innombrables visiteurs accourus de toutes parts pour assister à ce festival qui obtint un éblouissant succès. Le mérite revient en tout premier lieu aux organisateurs, à la tête desquels se trouvait M. Adolphe Schmid, président, et ensuite aux agents de la police qui firent un réel tour de force pour localiser la cinquantaine de cars et les centaines de véhicules à moteur, sans que la manifestation n'eût à en souffrir. Après avoir été chaleureusement salués par MM. Schmid et Herbert Gertschen, président de l'Association des musiques haut-valaisannes, les sociétés se rassemblèrent sur l'admirable place du cardinal Schiner — offrant un cadre naturel incomparable — pour assister à l'office divin célébré par l'abbé Schmid. Au sermon, il appartint au curé de la paroisse, l'abbé Lochmatter, de s'adresser aux musiciens pour rappeler le rôle que joue la musique dans la vie. Au premier rang, devant l'autel érigé à côté de la statue de Schiner, on remarquait la présence des principales personnalités religieuses et politiques des environs, et parmi lesquelles on notait MM. Hermann Bodenmann, conseiller aux Etats, Albert Imsand et Alexandre Chastonay, députés, Alex Oggier, président de la Fédération valaisanne des musiques.

UN CORTEGE LE LONG DU CHEMIN DES ECOLIERS

Après avoir exécuté mon BEAU VALAIS, les 26 sociétés participantes — parmi lesquelles on distinguait une



Les personnalités au cortège. On reconnaît MM. Bodenmann, Albert Imsand et Alexandre Chastonay, notamment.

invitée d'honneur qui n'était autre que la Fanfare municipale de Bienne — défilèrent pour la plus grande joie du nombreux public le long d'un parcours rêvé. En effet, c'est sur le chemin qui conduit à Muhlebach — où l'on avait érigé une vaste cantine — que se déroula ce défilé ressemblant à un gigantesque ruban coloré.

Alors que les sociétés se produisaient

tour à tour sur le podium, d'innombrables auditeurs « s'entassaient » sous la tente pour ne rien perdre de ce magnifique spectacle musical qui fut encore honoré par la présence du conseiller d'Etat von Roten. Ainsi ce premier acte joué par les fanfares haut-valaisannes laisse bien augurer du deuxième qui se déroulera à Loèche-les-Bains.

POUR REMERCIER LE SEIGNEUR



CONCHES. — Lors de notre dernier passage dans la vallée de Conches, nous avons constaté que la plupart des paysans de ces hauts lieux s'étaient donné le mot pour cultiver leurs terres. En effet — nous dit-on — le temps octroyé pour labourer, semer, planter est beaucoup plus court qu'ailleurs puisqu'il y a quelques jours encore, la campagne était recouverte de neige.

Aussi, lorsque l'élément blanc a disparu, il ne s'agit plus de mettre les deux pieds dans le même soulier. Et, lorsque tout est terminé ils tracent une croix à chaque coin du champ pour remercier le Seigneur des biens qu'il leur procure. Une preuve de plus de la grande foi qui anime aussi les gens de cette haute vallée.

FRANZ OPAWSKY, le célèbre conférencier viennois, invité d'honneur au 34e Festival des musiques haut-valaisannes, à Loèche-les-Bains

LOECHE-LES-BAINS — La préparation pour le bon déroulement du 34e Festival haut-valaisan des musiques de Loèche-les-Bains va bon train. Le comité d'organisation, sous la direction de l'actif président, M. Bruno Guy, peut déjà entrevoir avec fierté et confiance les festivités qui se dérouleront pour l'occasion les 13, 14 et 15 juin prochains. Nous tenons à attirer tout particulièrement l'attention de la population sur la grande soirée divertissante qui aura lieu le samedi 14 juin sous le signe de: RENDEZ-VOUS DE LA BONNE HUMEUR et sous la direction du conférencier viennois connu Franz Opawski. Dans le programme figurent des artistes connus. Nous nous faisons un plaisir de vous en donner ci-dessous un échantillon:



Les 7 moustaches: Un ensemble de musique à bouche Show enthousiasmant jeunes et vieux.
Dino Artelli: Le célèbre ténor international, comme invité de Loèche-les-Bains, chante pour le cœur et l'âme.
Franz Opawski: Moderne Tempo-Magic-Show.
Lottina: L'acrobate élastique avec charme et grâce.

Max Wutrich: L'ancien champion d'Europe de vélo à l'artistique montre une haute école sur bicyclette et «clowneries» sur le plus petit vélo du monde.
Orchestre «Les Williams»: L'ensemble valaisan de musique de danse très

connu qui jouera sous le slogan: «Danse avec moi jusqu'au matin». Autrement dit: Une joyeuse soirée pour gens joyeux. Loèche-les-Bains vous attend!

Notre photo: Loèche-les-Bains.

Des milliers de lettres oblitérées en souvenir du 50e anniversaire du service postal sur la route du Simplon



TOURTEMAGNE. — On sait que, demain, des festivités — qui seront organisées entre Brigue et Domodossola le long de la route du Simplon — marqueront d'une façon tangible le cinquantième anniversaire du service postal sur le Simplon. Or, nous apprenons que des amateurs de souvenirs philatéliques ont profité de cette occasion pour rassembler des documents timbrés du 3 juin 1919 et portant le timbre original de chaque relais des diligences postales du temps, de Genève à Gondo. Pour le Valais, on nous dit que ces relais se trouvaient à Saint-Maurice, Martigny, Riddes, Sion, Sierre, Tourtemagne, Viège, Brigue ainsi qu'aux différents refuges du col international.

Afin que ces lettres — dument oblitérées avec des timbres tête-bêche — soient à la disposition des intéressés pour le jour indiqué, la direction des PTT a pris toutes les dispositions qui s'imposaient. C'est ainsi qu'un fonctionnaire spécialisé en philatélie se trouvait samedi dernier à Tourtemagne pour oblitérer quelque 800 lettres portant le sceau de la poste du lieu. Le profane en la matière sourira peut-être en apprenant que l'on fait appel à un spécialiste pour timbrer des lettres, mais les philatélistes, eux, savent toute l'importance qu'il y a pour que cette délicate opération soit effectuée dans toutes les règles de l'art.

Notre photo: un millier de lettres ont été oblitérées dans toutes les règles de l'art, samedi après-midi à Tourtemagne.



Lui, désire une alliance en or jaune, elle en or gris, nous avons tout ça.

Maison **Titze** Sion et fils

Cherchons à louer ou à acheter

pour l'automne 1969 à un prix raisonnable à

MARTIGNY

villa 5-6 pièces

(éventuellement appartement) avec jardin

Faire offres sous chiffre PB 29072 à Publicitas, 1002 Lausanne.

On cherche, pour jeunes filles de 14 à 15 ans

petit travail

dans les environs de Sion pendant un à deux mois d'été contre pension et rémunération à convenir. Tél. (027) 2 50 18 Service de la jeunesse, Sion, tous les matins, sauf samedis entre 8 et 10 heures.

Magasin de Sion cherche

décorateur-étalagiste

Travail: 1 à 2 jours par semaine.

Faire offres écrites sous chiffre P 900518 à Publicitas 1950 Sion.

Horrible drame Outre-Simplon: une fillette de huit ans mordue à mort par son propre chien

DOMODOSSOLA — Une horrible tragédie vient de se dérouler à Vogogna, localité située à proximité de Domo-

dossola et le long de la route du Simplon. Une fillette de 8 ans, Marisa Maruzzi, a été soudainement assaillie et mordue par son propre chien avec lequel elle se promenait. Quelques heures plus tard, elle devait rendre le dernier soupir des suites des nombreuses blessures constatées sur tout le corps. Ce fait tragique n'a pas eu de témoins.

Le premier à secourir la petite — qui était fille unique — a été le père Walter de 35 ans, titulaire d'une charcuterie à Vogogna. Il l'a trouvée à terre, les vêtements en lambeaux et le corps en sang. La petite a été portée à l'hôpital de Pallanza où les médecins ont tenté une intervention chirurgicale désespérée pour l'arracher à la mort. Il n'y eut malheureusement plus rien à faire.

Selon les renseignements obtenus auprès des parents de la victime, cette dernière avait l'habitude de se promener avec sa meunière «Diane» qui lui vouait une affection toute particulière. Dernièrement, la bête — type berger allemand — avait mis au monde deux chiots qui, impuissants, ont assisté à la tragédie. Pour expliquer cette der-

nière, certains pensent que la chienne aurait pu être poussée par la jalousie pour une attention, une caresse, un jeu que la petite aurait adressés aux petits accompagnants. Après son forfait Diane a pris la fuite dans la campagne. Ce n'est que tard dans la nuit qu'on l'a retrouvée, cachée dans un bosquet voisin. Inutile de dire que cet horrible drame a jeté la consternation parmi la population de toute la zone où les parents si cruellement éprouvés jouissent de l'estime générale. Nous leur présentons notre sincère sympathie.

A vendre

chargeuse 2700 litres

première marque américaine de réputation mondiale. Moteur Diesel 240 CV. Construction récente. 2200 heures de travail. Excellent état. Occasion exceptionnelle.

Téléphoner au (021) 22 32 49.

3704

A vendre à SIERRE un appartement de 3 pièces et demie

tout confort, dans immeuble neuf. Prix intéressant. Tél. (027) 5 11 32.

Festival Tibor Varga cherche en août

chambres

pour élèves et musiciens.

Faire offre avec prix: Office du Tourisme de Sion, rue de Lausanne Sion. Tél. (027) 2 28 98.



à la maison le magnum

CE JOUR EN SUISSE ET AILLEURS

Le TCS réclame une plus juste utilisation des droits de douane Il préconise le financement partiel par la Confédération des traversées urbaines

Le Touring-Club Suisse a tenu samedi son assemblée des délégués à Lucerne. En ouvrant la séance, M. Ramseier, président central, a salué la présence de 183 délégués qui entendirent ensuite M. Spirk, trésorier, présenter les comptes de 1968 et le budget de 1969. A propos des comptes, l'orateur constata que les actifs ont augmenté de 1 million de francs durant l'exercice et présentent un total de 28 594 388 francs contre 8 607 572 francs il y a dix ans. Pour sa part, le chiffre d'affaires a passé de 17,92 millions de francs en 1960 à 69,93 millions en 1968. Sur proposition des vérificateurs des comptes, ceux-ci sont adoptés sans opposition. Il en va de même du budget qui laisse la cotisation inchangée. Le président central et le trésorier sont confirmés dans leur charge.

M. J.-P. Marquart, directeur adjoint, présente alors un exposé dans lequel il traite de façon approfondie les diverses questions au premier plan de l'actualité en matière de politique des

transports: compte routier, financement des routes nationales, conception globale des transports à l'étude de laquelle le TCS offre sa collaboration active. Ces différents points font ensuite l'objet d'une proposition concrète de M. Mueller, de la section de Zurich, qui a rencontré l'approbation unanime de l'assemblée dans la résolution suivante:

L'assemblée des délégués du TCS des 30 et 31 mai 1969, à Lucerne, a pris connaissance de la situation dans la politique routière et la politique des transports.

L'assemblée constate que le financement du réseau des routes nationales avec le système et le taux actuels est assuré dans des conditions normales, y compris les tunnels routiers, de même que le financement partiel envisagé par la Confédération de l'exploitation et de l'entretien des routes nationales, elle relève que les ressources procurées à la Confédération par la circulation routière se sont élevées à 1,4 milliard de francs en 1968 dont 850 millions

seulement sont revenus aux routes, tandis que 550 millions ont contribué à l'équilibre des finances fédérales, elle estime que dans ces conditions de nouvelles charges fiscales de l'automobiliste ne sont pas nécessaires, elle préconise la révision de la clé de répartition du produit des droits de douane perçus sur les carburants et du réseau des routes principales afin de favoriser le subventionnement de certaines artères de premier ordre et le financement partiel par la Confédération de grands aménagements urbains, elle demande une nouvelle réduction du taux de 2 1/2 % de la commission de perception qui grève le produit des droits ordinaires perçus sur les carburants et la suppression du prélèvement de la commission sur la surtaxe (recette totale: environ 25 millions de francs en 1968), elle réitère son offre de collaboration active à l'élaboration d'une conception globale de la politique des transports, elle donne le mandat au Conseil d'administration de poursuivre les études pour une telle

conception en prenant en considération les principes d'une économie libre du marché, les bases données par le compte routier et l'exclusion de toute charge fiscale de l'automobiliste à des fins de coordination des transports.

Deux bambins tués

SOLEURE. — Un tragique accident a causé samedi la mort de deux frères, âgés de 7 ans et un ans, les petits Bernhard et Armin Lue-tolf.

Les deux bambins, juchés sur une poussette, s'amusaient à descendre un chemin qui débouchait sur la route cantonale.

Une palissade masquait la vue des automobilistes qui roulaient sur la route, et l'un d'eux ne put éviter les gosses, qui furent tués.

Le programme de développement de l'ONU

NATIONS UNIES (N. Y) — Pendant les dix années de 1959 à 1969, le programme de développement de l'ONU a dépensé un total d'un milliard 407 millions de dollars pour stimuler la croissance économique et sociale dans 137 pays et territoires.

La valeur des infrastructures qui résultent de ces projets s'élève à quelque 2 milliards 800 millions de dollars.

M. Nicola Scire

s'est constitué prisonnier

GROSSETO — M. Nicola Scire, préfet de police adjoint de Rome, s'est constitué prisonnier, la nuit dernière, à la prison de Grosseto, en Toscane. Le haut fonctionnaire fait l'objet d'un mandat d'arrêt lancé par le juge d'instruction chargé de l'enquête sur le réseau de maisons de jeux clandestines découvert à Rome et sur la bande de racketteurs qui assuraient leur « protection » aux patrons des tripots.

M. Nicola Scire est accusé de corruption, de révélation de secrets professionnels et de compromission en jeux de hasard.



Notre photo: Voici, de gauche à droite, Me André Bussy, de Lausanne; A. Obrecht, conseiller national; A. Spirk; F. Ramseier, président central du TCS; F. Bolla; Louis Moor, directeur et J.-P. Marquart, directeur.

Un comportement datant du Moyen-Age

ZURICH. — La seconde chambre civile du tribunal cantonal de Zurich a reconnu comme fondée la plainte déposée par la famille Koella contre le journal « Blick » en rapport avec ses articles relatifs à l'affaire de leur fils Hans.

Ce dernier était traité, en particulier d'étrangleur et d'animal féroce. Le prononcé du jugement a été, dans l'intervalle, renvoyé, les montants réclamés touchant les dommages subis ainsi que la réparation morale devant être examinés par les juges.

Les quatre plaignants, soit les parents Koella ainsi que leurs deux fils

Hans et Heinz, se sont vus contraints de déposer cette plainte car le contenu des articles publiés étaient partiellement erronés et qu'ils lésaient fortement leurs rapports personnels. Alors que le tribunal cantonal, dans sa majorité, a accepté la plainte déposée par Hans Koella qui légitime une demande en réparation en revanche il a refusé ce droit à son jeune frère cadet.

En ce qui concerne Hans Koella, la majorité de la chambre s'est appuyée sur l'article 37 du code pénal fédéral qui prévoit expressément la ressocialisation d'une personne condamnée. Les articles publiés sont en contradiction

formelle avec le sens et l'esprit de cette disposition et correspond à une véritable excommunication datant du Moyen Age.

Nombreuses votations en Suisse

BERNE — Ce dimanche a été marqué par de nombreuses votations cantonales, couplées avec la votation fédérale sur la loi sur les écoles polytechniques

qui a vu la plus mauvaise participation depuis 1948 avec 30,65 %.

La Société suisse des étudiants (étudiants catholiques) a pris connaissance avec satisfaction du rejet de la loi fédérale sur les écoles polytechniques. Le peuple suisse a ainsi repoussé un projet qui ne tenait pas compte des revendications des étudiants en matière de participation, ni des efforts tentés en faveur d'une autonomie plus grande des hautes écoles.

La Société suisse des étudiants estime en outre que le résultat de la votation de dimanche montre que l'on a reconnu la nécessité de réformer les hautes écoles. Le législateur se voit ainsi confronté avec la tâche de mettre au point une loi en accord avec les professeurs, assistants et étudiants, qui tiennent compte des postulats exprimés plus haut. La Société suisse des étudiants est prête à collaborer activement à la réalisation de ce projet.

Dans le canton de Zurich, le corps électoral a accepté la modification cons-

titutionnelle nécessaire à l'extension du droit d'initiative, ainsi que la loi d'exécution y relative. D'autre part, il a approuvé divers crédits destinés à des constructions officielles et hospitalières, ainsi qu'une amélioration des prestations complémentaires à l'AVS.

Dans le canton de Soleure, le souverain a également approuvé les trois projets qui lui étaient soumis. Il a ainsi donné son accord à la fixation d'un délai de deux ans au maximum pour la soumission des initiatives au peuple, il a accordé un crédit nécessaire à la restauration d'un home pour enfants déficients à Buchegg et a donné son accord à un crédit destiné à l'agrandissement de l'école cantonale de Soleure.

En Argovie, le corps électoral a approuvé les trois projets qui lui étaient soumis, et qui concernaient une révision de la loi sur la chasse, la loi sur les constructions à caractère social et l'adhésion du canton au Technicum agricole intercantonal de Zollikofen.

En Thurgovie, le corps électoral a accepté la loi sur les chemins de fer, qui adapte les prestations respectives du canton et des communes, et la loi sur l'assurance des immeubles.

A Obwald, les électeurs ont approuvé la modification de la loi sur les allocations familiales.

Trois cantons, enfin, ont vu un corps électoral mixte se rendre aux urnes. Dans le canton de Neuchâtel, la loi sur les bourses d'études et d'apprentissage a été approuvée, alors qu'à Bâle-Campagne électorales et électeurs donnaient leur accord à la nouvelle loi sur les jours fériés, dans le sens de l'adaptation aux prescriptions fédérales. A Bâle-Ville, enfin, les électorales et les électeurs se sont prononcés pour le maintien de la zone de protection de la nature de « Lange Erlen » à Riehen.

Un cycliste tué

MALLERAY. — Un jeune cycliste, Luigi Berschier, âgé de 10 ans, s'est jeté dimanche matin vers 11 heures contre une voiture, alors qu'il débouchait d'une voie secondaire sur la route cantonale. Il a été tué sur le coup.

Un film suisse primé

BERLIN. — Le film « Le code génétique » dû à la maison Geigy, a été distingué dimanche au congrès médical de Berlin. Il a reçu la « Rose d'Or » pour la catégorie des films éducatifs. Il a également été primé par le ministre berlinois de la Santé publique et des Affaires sociales, M. Klaus Bodin.

Le congrès médical de Berlin a vu la projection de 39 films spécialisés, à caractère éducatif.

Le week end en Suisse alémanique

● La Société suisse des maîtres-imprimeurs a célébré son centième anniversaire à Zurich. Les cérémonies ont été marquées par une allocution du conseiller fédéral Tschudi, qui a insisté sur l'apport des arts graphiques à la vie culturelle et économique suisse.

● Le nouveau laboratoire de transfusion sanguine de la Croix-Rouge suisse

a été inauguré samedi à Berne, en présence du conseiller fédéral Tschudi.

● Berne a vu se dérouler samedi une manifestation de jeunes pacifistes, qui entendaient protester contre ce qu'ils considèrent comme la collusion des autorités policières et militaires. Il n'y a pas eu d'incident.

● Les présidents des sections cantonales de la Jeunesse radicale et le comité national de l'Alliance des indépendants ont décidé de soutenir l'initiative des jeunes agrariens, en faveur de la coordination scolaire.

● Le festival de juin s'est ouvert par un concert à la Tonhalle. D'autre part une des expositions qui y sont incluses a été venue à la maison du Rehbberg: elle est consacrée à la peinture zurichoise du XVIIIe siècle. Une seconde exposition, dédiée aux autographes

de musiciens, s'est ouverte au Helmhau.

● A Lucerne s'est ouvert le premier festival du film de la ville, qui vise à une intensification des contacts entre producteurs, distributeurs et public.

● La deuxième exposition « Kopan-tiqua » s'est ouverte samedi à Saint-Gall. Elle est consacrée aux copies de meubles anciens, et rassemble 148 exposants venus de dix pays.

● M. Walter Hofer, d'Interlaken, a été élu président de la Société suisse d'odontostomatologie, en remplacement de M. B. Maeglin, de Bâle.

Les Yougoslaves ne participeront pas au sommet de Moscou

BELGRADE — « La ligue des communistes de Yougoslavie ne prendra pas part à la consultation des partis communistes et ouvriers qui doit s'ouvrir le 5 juin à Moscou », annonce l'agence Tanyoug.

La police et la crise de l'autorité

BUERGENSTOCK — La 63e assemblée des délégués de la Fédération suisse des fonctionnaires de police a eu lieu au Buergenstock en présence du président de la Confédération, M. L. von Moos, chef du Département fédéral de justice et police, de représentants du gouvernement de Unterwald-le-Bas, ainsi que d'autres invités de la Confédération et des cantons. Dans son allocution, M. von Moos a relevé la difficile tâche dévolue à la police et soulève, d'une manière plus approfondie, le problème de législation qui doit s'adapter le plus possible aux questions d'ordre général. D'autre part, l'orateur s'est penché sur divers aspects des problèmes actuels,

en particulier le domaine du secret, la police intercantonale mobile ainsi que le système d'amendes d'ordre qui doivent être encaissées sur place au moment du délit. Le président de la Confédération a conclu qu'à l'avenir une collaboration plus étroite devait être créée entre la police et la justice.

Pour sa part, le père Adelheld Buentler de Stans, sociologue réputé, a parlé de la crise de l'autorité qui sévit actuellement et dont les fonctionnaires de police sont les premiers à en ressentir les effets.

Il est d'avis que cette tension constitue une crise des valeurs.

Jeunes... mais doués



De gauche à droite: les vainqueurs, Robert Beffa et Mario Bretscher entourés de M. W.-R. Price, directeur générale de la GM suisse.

SOLEURE — La distribution des prix du 5e concours d'autos modèles réduits s'est déroulée le samedi 31 mai au « Londhaus » de Soleure. En présence du maire de cette cité, M. Fritz Schneider, des représentants du corps enseignant, de la presse écrite et audiovisuelle, M. W.-R. Price, directeur général de la General Motors Suisse SA, remet personnellement les prix aux jeunes modélistes. En catégorie seniors, le premier prix (une bourse de 5000 fr.) a été remporté par Mario Bretscher, 19 ans, de Zurich. Comme vainqueur, il a de même son billon en poche pour s'envoler vers les Etats-Unis où seront

exposés les 5 meilleurs modèles (juniors et seniors) d'Allemagne, d'Angleterre, d'Australie et de Suisse. Avec les vainqueurs des trois autres pays, le Zurichois pourra prendre part aux éliminatoires mondiales. Mario Bretscher gagne encore un prix supplémentaire: le prix spécial de « Styling » offert par Adam Opel SA, de Ruesselsheim. De plus, il a été invité à passer un séjour d'études au Centre de Styling Opel.

Chez les juniors le vainqueur s'appelle Robert Beffa, de Genève. Ce succès lui rapporte une bourse de 2500 francs.

Une voiture déportée sur la gauche 3 morts, 2 blessés

LENZBOURG — Un terrible accident s'est produit dimanche vers 17 h. 25 à la sortie de l'autoroute de Lenzbourg, faisant trois morts et deux blessés.

Pour des raisons que l'enquête s'efforce d'établir, une voiture bâloise venant de Wohlen fut déportée sur la gauche de la chaussée, où elle entra en collision de plein fouet avec une auto portant plaques zuricoises et qui roulait en sens inverse. Le conducteur de cette

dernière, M. Hugo Althaus, d'Urdorf, dans le canton de Zurich, rendit le dernier soupir pendant son transport à l'hôpital cantonal d'Aarau. Son épouse de même que la passagère de l'automobile bâloise, Mme Struebin-Mueller, 55 ans, furent retirées sans vie des débris des deux voitures. Deux autres occupants de la voiture zuricoise durent être hospitalisés.

DERNIÈRES DÉPÊCHES — DERNIÈRES DÉPÊCHES

Premier tour des élections présidentielles françaises — Premier succès de M. Pompidou — Echec de M. Poher — Déconfiture de la gauche non communiste.

MALGRÉ SES DÉCLARATIONS DE CETTE NUIT, M. POHER PEUT-IL, LOGIQUEMENT, MAINTENIR SA CANDIDATURE POUR LE DEUXIÈME TOUR ?

M. Georges Pompidou: poursuivre résolument la politique de réconciliation

PARIS — M. Georges Pompidou a fait hier soir la déclaration suivante à la télévision :

« Au vu de ces résultats, ma première pensée sera pour les électeurs et les électrices qui m'ont apporté massivement leurs voix.

» En dépit de la dispersion naturelle sur sept concurrents, près d'un Français sur deux, près d'une Française sur deux a, dès le premier tour, porté sa voix sur mon nom.

» Qu'ils sachent que je les en remercie et que tâcherai d'en être digne.

» Ma seconde pensée, vous ne vous en étonnez point, sera pour le général

de Gaulle qui, dans sa retraite, doit se féliciter néanmoins ce soir que la France n'ait pas choisi la voie de l'impuissance et du retour au passé.

» Oserai-je ajouter que, malgré certaines déclarations, je voudrais espérer que M. Poher, qui avait déclaré placer sa candidature sous le signe de l'union, comprendra combien son retrait avant le second tour permettrait de poursuivre résolument et largement la politique que j'ai annoncée et définie, c'est-à-dire la politique d'ouverture et de réconciliation de tous les Français et de fidélité à la Ve République ».

M. Jacques Duclos : la suite avec optimisme

PARIS — « C'est avec optimisme que nous voyons la suite ». Telle est la déclaration de M. Jacques Duclos faite dimanche soir devant les journalistes.

Le candidat du parti communiste à l'élection présidentielle a souligné le succès remporté par son parti, s'élevant au passage contre « les candidatures de division de Krivine, Rocard et Defferre ».

M. Duclos s'est refusé, par contre, à tout commentaire au sujet de l'atti-

tude que son parti accepterait pour le second tour de scrutin.

Le comité central du « PCF » se réunira demain après-midi pour régler ce problème.

Dans les milieux responsables du parti communiste, on laissait entendre que le « PCF » pourrait, se conformant à son analyse du premier tour de scrutin sur l'action politique de M. Georges Pompidou et Alain Poher, se prononcer sur l'abstention selon des modalités à définir.

M. Alain Krivine : « Le fait qu'un pour cent des Français a voté révolutionnaire est un acquis considérable »

PARIS — « Le fait qu'un pour cent des Français a voté révolutionnaire est un acquis considérable et montre l'impact réalisé sur le corps électoral » : telle est la réponse donnée dimanche soir par M. Alain Krivine, candidat trotskyste, à un reporter d'une station périphérique.

M. Alain Krivine a souligné encore qu'à ses yeux « l'important avait été la campagne ». En effet, a-t-il ajouté, de nombreux jeunes nous soutiennent, mais ne peuvent participer au vote. Enfin, le score atteint correspond à ses prévisions.

Interrogé sur son attitude à l'égard de M. Jacques Duclos si celui-ci se trouvait en 2e position et donc directement confronté à M. Pompidou au second tour, M. Krivine a répondu, après quelques hésitations, « Personnellement, je sou-

tiendrais M. Duclos dans la mesure où sa confrontation avec M. Pompidou apparaîtrait comme un vote de classe. Mais la décision se prendrait après des discussions au sein de notre mouvement. »

M. Rocard : la fin d'un monde

Le candidat du parti socialiste unifié, M. Michel Rocard, qui vient en cinquième position immédiatement derrière M. Gaston Defferre, estime que les résultats du premier tour constituent un sévère échec pour la SFIO.

« Le vieux courant social-démocrate s'effondre », a confié le candidat du PSU à un poste périphérique.

M. Alain Poher: la véritable campagne présidentielle commence demain

PARIS — « Je constate que le corps électoral me confie la mission d'affronter le deuxième tour de l'élection présidentielle. »

M. Alain Poher, qui a fait cette déclaration, a poursuivi en ces termes, au cours d'une conférence de presse, tenue dimanche soir au siège national de son mouvement :

« Ce premier tour de scrutin dégage d'ailleurs un certain nombre d'enseignements :

1) M. Pompidou a tenté d'apparaître comme le candidat du changement n'hésitant pas à renier la plupart des objectifs du gaullisme. Il a, de ce fait, obtenu le ralliement de cer-

tains chefs politiques qui s'étaient prononcés pour le « non » au référendum. Malgré ces manœuvres, il n'a pas réussi à maintenir sur son nom tous les « oui » du 27 avril.

2) Le pays, marqué ainsi à nouveau sa volonté de changement, et il sait maintenant que ce changement peut se réaliser dans l'ordre, comme l'a prouvé la présidence par interim que j'exerce depuis un mois.

3) Désormais, l'alternative n'est plus entre le gaullisme et le communisme. Les Français le comprennent, en se rassemblant autour de ma candidature. La véritable campagne présidentielle commence demain. »

M. Couve de Murville : « Aucun retour en arrière »

PARIS. — Dans un commentaire sur les résultats du scrutin présidentiel, M. Maurice Couve de Murville, premier ministre, a déclaré à la presse :

« Contrairement à ce que certains avaient annoncé, il n'y a aucun bouleversement, aucun changement fondamental dans l'opinion des Français et par conséquent aucun retour en arrière.

» Certes, dans les partis de l'opposition, qu'ils soient de gauche, de droite ou du centre, il y a des réajustements qui tiennent aux circonstances, à des combinaisons différentes, peut-être aussi aux hommes.

» Mais comme depuis dix ans, comme en 1965, le candidat de la Ve Ré-

publique vient largement en tête avec un pourcentage qui se maintient sans défaillance.

» Nous allons maintenant avoir un second tour. Je pense que personne ne peut avoir de doute sur son résultat. M. Georges Pompidou sera élu.

» Ainsi, après l'épreuve du référendum, après l'épreuve plus grave encore qu'a été le départ du général De Gaulle, la France va pouvoir continuer dans l'ordre et dans la cohérence.

» Nous aurons un gouvernement, nous aurons une majorité qui seront capables de prendre des responsabilités et de faire face aux problèmes.

» C'est une bonne journée pour la France. Il va maintenant falloir achever notre travail le 15 juin prochain. »

Un Tchèque fuit son pays à bord d'un char d'assaut

VIENNE. — Un jeune soldat tchécoslovaque a franchi la frontière autrichienne la nuit dernière à bord d'un char d'assaut léger, apprenait-on hier soir de source officielle.

Le réfugié, qui se trouvait seul à bord du blindé, a pénétré en territoire autrichien non loin du poste frontière de Weigetschlag, en Haute-Autriche, et a poursuivi jusqu'à une localité voisine.

Le soldat a demandé l'asile politique, mais l'engin a été rendu aux autorités tchécoslovaques.

18 étrangers condamnés à mort au Biafra

OWERRI — Un tribunal spécial de la ville d'Owerri a condamné à mort, vendredi, 14 Italiens, 3 Allemands de l'Ouest et 1 Libanais. Le gouvernement biafrais précise à ce propos que ces étrangers avaient été faits prisonniers entre le 7 et le 10 mai en même temps que des soldats nigériens.

Le jugement doit encore être confirmé par le chef de l'état biafrais, le colonel Ojukwu.

L'office italien des hydrocarbures (ENI) a démenti « catégoriquement les déclarations du gouvernement biafrais accusant l'ENI et les techniciens de la « Nigerian Agip Oil Company » (filiale de l'AGIP au Nigeria) d'avoir collaboré

avec les troupes du gouvernement fédéral du Nigeria ».

Ce communiqué a été diffusé à la suite des informations selon lesquelles les dix-huit prisonniers du gouvernement biafrais (quatorze Italiens, trois Allemands de l'Ouest et un Libanais) auraient été condamnés à mort, vendredi soir, par un tribunal spécial de la ville d'Owerri pour « collaboration avec l'ennemi ».

L'ENI précise encore que « l'Office italien des hydrocarbures et les techniciens de la Nigerian Agip Oil Company ne se sont jamais livrés à d'autres activités que celles qui leur sont propres. C'est-à-dire à la recherche du pétrole

dont l'ENI a obtenu la concession au Nigeria en 1962, longtemps avant que n'éclate la guerre entre le Nigeria et le Biafra ».

Vénézuéla : la visite de M. Rockefeller est reportée

CARACAS — La visite au Venezuela de M. Nelson Rockefeller, envoyé spécial du président Nixon et gouverneur de l'Etat de New York, est reportée, a annoncé dimanche après-midi à Caracas, M. Aristides Calvani, ministre vénézuélien des Affaires étrangères.

Nouveau parti en Gde-Bretagne

LONDRES. — L'ancien homme politique travailliste Desmond Donnelly a fondé à Londres en fin de semaine un nouveau parti, l'« United Democrats ». Donnelly veut supprimer l'état providence et assurer les prestations sociales seulement à ceux qui en ont vraiment besoin.

Selon lui les entreprises nationalisées doivent retourner dans le secteur privé.

Desmond Donnelly avait commencé sa

carrière politique dans l'aile gauche du parti travailliste. Au cours des ans il s'en était de plus en plus éloigné pour se situer maintenant à la droite de ce parti. Il avait combattu le gouvernement de M. Harold Wilson, notamment quand celui-ci a nationalisé les industries métallurgiques.

Au début de l'année 1968, il avait quitté le groupe travailliste de la Chambre des Communes. Il est l'élu de l'arrondissement du Pembrokshire.

Israël avertit le roi Hussein

TEL AVIV. — De source bien informée, on apprend qu'Israël a, pour la seconde fois, averti le roi Hussein que les forces israéliennes repousseraient toutes les tentatives de l'armée jordanienne si elle devait continuer de provoquer des incidents sur la ligne de cessez-le-feu.

L'avertissement doit avoir été remis par un intermédiaire américain au roi Hussein.

Toutefois, il n'a pas été indiqué d'une manière précise par quel canal ce document a été transmis. Le ministère israélien des Affaires étrangères n'a fait aucune communication à ce sujet.

Israël avait accusé récemment l'armée jordanienne de collaborer étroitement avec les guérilleros arabes. Dans la vallée du Jourdain ainsi qu'au sud de la mer Morte, l'armée jordanienne assurerait la sécurité de ces guérilleros. Au cours des deux dernières semaines,

le nombre de combats a fortement augmenté sur la ligne de cessez-le-feu entre Israël et la Jordanie.

LE PIPELINE NE SERA PAS REPARÉ DE SITOT

TEL AVIV. — « L'oléoduc de 30 » de la société « Tapline » saboté par les commandos du « Front populaire de libération de la Palestine » ne sera pas réparé aussi longtemps qu'on ne trouvera pas les moyens d'éviter de pareils actes à l'avenir ».

« Concorde » n'aimerait pas les tuiles ?

PARIS — Un immeuble de Dugny, près de l'aéroport du Bourget, a été endommagé lors du passage d'un « Concorde », dimanche après-midi. Il n'a subi que des dégâts très légers. Une quinzaine de tuiles de la toiture ont été soulevées au moment du passage de l'avion et sont tombées dans la rue, au pied de l'immeuble, endommageant une automobile en stationnement.

Cet immeuble, haut de trois étages, est situé à environ 300 m. du bout de la piste nord-sud de l'aéroport du Bourget. L'incident s'est produit vers 16 heures 40, alors que le « Concorde » se présentait à basse altitude avant d'atterrir.

● CORRUPTIONS DE FONCTIONNAIRES AU PEROU

LIMA — Plusieurs anciennes personnalités péruviennes sont recherchées par la police pour corruption de fonctionnaires, péculat et escroquerie, deux d'entre elles ont déjà été arrêtées.

4 morts et 560 blessés à Curaçao

WILLEMSTAD — Le bilan des émeutes de vendredi à Curaçao est finalement de quatre morts et 560 blessés, parmi lesquels l'archevêque de l'île et le chef syndicaliste des dockers « Papa Godet ».

Les dégâts matériels, encore difficiles à évaluer, dépassent vingt millions de dollars, mais les conséquences économiques pour l'île, qui vit beaucoup de tourisme, seront plus graves.

Certains milieux hollandais n'hésitent pas à considérer que les manifestations et incendies de vendredi étaient prémédités. De nombreux civils hollandais qui ont collaboré avec l'armée et la police pour rétablir l'ordre affirment même qu'il faut voir une intervention de Cuba et des « représentants castristes » dans l'île.

Ils citent parmi ces « castristes » le chef syndicaliste « Papa Godet », arrêté puis relâché, mais aussi Amador Niha, secrétaire de l'Union générale des ouvriers du port, et un instituteur, Stanley

Brown, rédacteur au journal de gauche « Vito ». Ces affirmations très répandues dans la colonie hollandaise ne sont cependant pas confirmées de source officielle.

Ces milieux hollandais voient la préméditation dans le fait que le journal « Vito » avait, selon eux, publié en mai une liste de « points stratégiques » dans Willemstad, ceux précisément qui furent incendiés, vendredi, tous, à la même heure, midi, par des jeunes ayant emporté avec eux, affirment ces Hollandais, des engins incendiaires perfectionnés qu'ils lançaient en criant « Viva Guevara ! »

Les ouvriers grévistes qui manifestaient alors, furent les complices involontaires de ces « jeunes castristes » incendiaires âgés de quinze à vingt ans. Leur manifestation empêcha en effet l'arrivée des voitures des pompiers.

Dimanche matin la ville était calme.

De violentes bagarres ont opposé, hier après-midi, des manifestants antillais aux forces de police de La Haye devant la « Maison des Antilles », la résidence de M. C. Jonckheer, ministre plénipotentiaire des Antilles néerlandaises auprès de la Cour de Hollande.

On déplore de chaque côté des blessés. Une dizaine d'arrestations ont été opérées jusqu'à présent.

C'est vers 15 heures hier après-midi que quelques cinq cents Antillais vivant aux Pays-Bas, et un nombre identique de sympathisants hollandais appartenant aux milieux socialistes, s'étaient rassemblés devant le Palais de la Paix, pour aller présenter au ministre des Antilles une pétition réclamant la démission dans les vingt-quatre heures des « renégats au pouvoir » et demandant le départ de Curaçao de toutes les troupes néerlandaises.